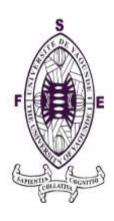
UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE L'INGÉNIERIE ÉDUCATIVE

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE L'INGÉNIERIE ÉDUCATIVE ********

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

DÉPARTEMENT DE CURRICULA ET ÉVALUATION



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POST GRADUATE SCHOOL FOR SOCIAL AND EDUCATIONAL SCIENCES *******

RESEARCH AND DOCTORAL TRAINING UNIT FOR SCIENCES OF EDUCATION AND EDUCATIONAL ENGINEERING *******

THE FACULTY OF EDUCATION

THE DEPARTMENT OF CURRICULUM AND EVALUATION

LES DÉFIS DE LA MISE EN ŒUVRE DES CENTRES D'ALPHABÉTISATION FONCTIONNELLE DE YAOUNDÉ

Mémoire rédigé et soutenu le 26 Juillet 2023 en vue de l'obtention du diplôme de Master en Management de l'Éducation (MED)

Spécialité : Conception et Évaluation de Projets Éducatifs

Par

Isabelle Nadine NGUEMO

Titulaire d'une Licence en Psychologie Sociale

Matricule: 20V3295

jury

Qualités	Noms et grade	Universités
Président	CHAFFI Cyrille Ivan, MC	UYI
Rapporteur	NJENGOUE NGAMALEU Henri Rodrigue, MC	UYI
Membre	BANGA AMVENE Jean Désiré, CC	UYI



SOMMAIRE

DÉDICACE	iii
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	v
LISTE DES TABLEAUX ET DES NUAGES	vi
LISTE DES FIGURES	vii
RÉSUMÉ	viii
ABSTRACT	ix
0. INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
0.1. Contexte et justification	2
0.2. Problème de recherche	5
0.3. Question de recherche	7
0.4. Objectif de l'étude	8
0.5. Intérêt de l'étude	8
0.6. Domaine de l'étude	8
PREMIÈRE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE DE L'ÉTUDE.	10
CHAPITRE 1: LES CENTRES D'ALPHABÉTISATION FONCTIONNELLE	11
1.1. L'alphabétisation	12
1.2. Types d'alphabétisation	12
1.3. Importance de l'alphabétisation	14
1.4. Théories sur l'alphabétisation des adultes	19
1.5. Défi de l'alphabétisation	21
1.6. Mise en œuvre des Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle	24
CHAPITRE 2: LES CAF À L'ÉPREUVE DE LA DÉCENTRALISATION PARTENARIATS.	
2.1. Le partenariat	34
2.2. La décentralisation	37

2.3. Les théories et modèles	39
DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET OPÉRATOIRE RECHERCHE	
CHAPITRE 3: MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	48
3.1. Type de recherche	49
3.2. Site de l'étude	50
3.3. La population de l'étude	50
3.4. L'échantillonnage	51
3.5. Méthode de collecte des données et instrument	52
3.6. Les outils de collecte des données	53
3.7. Analyse et traitement des données qualitatives	54
CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET DISCUSSION	61
SECTION I : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE ET VÉRIFIC	CATION
DES PROPOSITIONS DE RECHERCHE	62
4.1. Présentation des résultats de l'étude	62
4.2. Vérification des propositions de recherches et présentation des résultats	83
SECTION 2 : APPORT ET LIMITES DE L'ÉTUDE	86
4.3. Apport de l'étude	86
4.4. Limites de l'étude	86
SECTION 3 : SUGGESTIONS ET DISCUSSION	87
4.5. Suggestions	87
4.6. Discussion	88
CONCLUSION GÉNÉRALE	92
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	97
ANNEXES	104
TARI E DES MATIÈRES	112

Je dédie ce travail à ma très chère famille

À mon époux TAKOUGOUG KAMEDA et à mes enfants Patrice, Lucio, Carole, Nathan, Edith

REMERCIEMENTS

J'adresse ma sincère reconnaissance,

À mon encadreur Pr Henri Rodrigue NJENGOUE NGAMALEU pour tous les efforts consentis au cours de ce travail et sa disponibilité.

À tous les responsables, promoteurs et enseignants des CAF de Yaoundé pour leur disponibilité pendant l'enquête qui a permis l'aboutissement de ce travail.

À tout le personnel administratif et enseignant de la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé1.

À tous mes camarades de promotion pour la convivialité et l'entre-aide dont ils ont fait preuve durant nos deux années d'études.

À Thérèse Flore ADJABA ma camarade du Lycée de Nsam Efoulan pour toutes les corrections apportées à ce travail.

À Mr Christian TALLA pour l'aide apportée à ce travail au niveau de l'analyse des données.

À Mme Eullali KENGNE mon encadreur de stage.

À mes parents JEUGO pour leur éducation qui m'a permis d'être toujours très courageuse devant les difficultés rencontrées tout au long de ce travail.

À la famille TAKOUGOUG pour leur soutien inconditionnel, l'amour et la paix, climat propice à l'œuvre de l'esprit.

À mes frères et sœurs Stéphane, Armel, Danielle, Guilène, Edmond... pour leurs encouragements.

À mes collègues de la Délégation Départementale de l'Education de Base du Mfoundi pour leur disponibilité.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ACSJ: Association Clé Succès Jeunesse

AEBNF: Alphabétisation et Education de Base Non Formelle

BUCREP: Bureau Central de Recensement et d'Etude de la Population au Cameroun

CAF: Centre d'Alphabétisation Fonctionnelle

CEBNF: Centre d'Education de Base Non Formelle

CEEAC: Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale

CESA: Stratégie International de l'Education

CONFIINTEA: Conférence International de l'Education des Adultes

CTD: Collectivité Territoriale Décentralisée

DAEBNFPLN: Direction de l'Alphabétisation de l'Education de Base Non Formelle et de la

Promotion des Langues Nationales

EDSC-V : Enquête Démographique et de Santé au Cameroun

GRALE: Rapport Mondiale sur les Apprentissages et l'Education des Adultes

IDH : Indice de Développement Humain

INS: Institut National des Statistiques

LEC: Lecture et Ecriture

MINEDUB : Ministère de l'Education de Base

ONU: Organisation des Nations Unies

ONG: Organisation Non Gouvernementale

PIB: Produit Intérieur Brut

PNA: Programme Nationale d'Alphabétisation

RESEN: Rapport d'Etat sur le Système d'Educatif National

SND : Stratégie Nationale de Développement

UNESCO: Organisation des Nations Unies pour l'Education la Science et la Culture

ODD : Objectifs de Développement Durable

CAPIEMP: Certificat d'Aptitude des Instituteurs de l'Enseignement Maternelle et Primaire

PNUAD : Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement

LISTE DES TABLEAUX ET DES NUAGES

Tableau 1 : Le taux d'alphabétisation des adultes en Afrique	15
Tableau 2: Répartition des apprenants des CAF par niveau et par tranches d'âge	s au
Cameroun	29
Nuage 1 : Les types d'alphabetisation connus par les promoteurs de CAF	64
Nuage 2 : Les types d'alphabetisation pratiqués dans les CAF de Yaoundé	65
Nuage 3 : Les modules de formation pratiqués dans les CAF de Yaoundé	67
Nuage 4 : Les critères de recrutement des formateurs	68
Nuage 5 : Les diplômes professionnels des formateurs se trouvant dans les CAF	70
Nuage 6 : Les ressources informationnelles des CAF	71
Nuage 7 : Les ressources matérielles des CAF	73
Nuage 8 : L'ensemble de ressources que procure l'état aux CAF	76
Nuage 9 : Les techniques marketings utilisés par les centres	78
Nuage 10 : La formation ou le recyclage du personnel de CAF par les CTD	82
Nuage 11 : L'Implication des partenaires dans l'alphabétisation	83

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Illustration de la pyramide des besoins de Maslow	42
Figure 2 : Modèle comportemental de Fechner	43
Figure 3 : schéma de l'apprentissage constructiviste	44
Figure 4 : Diagramme de répartition des entretiens par genre	54
Figure 5 : Diagramme de répartition de l'échantillon par âge	55
Figure 6 : Diagramme de répartition de l'échantillon par profession	56
Figure 7 : Diagramme de répartition de l'échantillon par niveau d'étude	57
Figure 8 : Diagramme de répartition de l'échantillon par statut matrimonial	58

RÉSUMÉ

Les Centres d'Alphabétisation sont des centres accessibles aux personnes qui n'ont pas eu les moyens d'aller à l'école, celles qui ont vécu dans la rue et celles voulant approfondir ou acquérir des compétences dans un domaine précis. Dirigés par des chefs de centre, Les cours se font généralement à partir de 15 heures. Il existe plusieurs catégories d'alphabétisation parmi lesquelles l'alphabétisation compétence isolée, l'alphabétisation fonctionnelle, l'alphabétisation outil d'autonomisation, l'alphabétisation une pratique sociale, l'alphabétisation conscientisant...Les Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle (CAF) sont mis en œuvre au Cameroun par des privés à travers des partenariats avec l'Etat, les Organismes Internationaux, les Organisations non Gouvernementaux, les Communes... La décentralisation étant d'actualité dans notre pays, c'est à travers la délégation de pouvoir que plusieurs projets publics sont mis en œuvre. Le défi majeur pour notre étude est la mise en œuvre des CAF de Yaoundé dans un contexte de décentralisation. Notre objectif vise à évaluer les stratégies de mise en œuvre des centres dans un contexte de décentralisation, aider en tant que concepteur-évaluateur les promoteurs de CAF à explorer le défi d'implémentation de leur structure de façon pérenne dans la circonscription ciblée avec l'aide des partenaires et des collectivités territoriales décentralisées(CTD). Pour notre étude, il est retenu la méthode qualitative, car elle permet de comprendre et d'explorer la mise en œuvre des CAF. Précisément l'analyse de contenu qui est la méthode la plus répandue. La revue de la littérature offre quelques études qui ont été faites sur l'alphabétisation des adultes. La particularité de notre étude est le fait qu'elle s'intéresse aux défis à relever au quotidien par les promoteurs et encadreurs pour une efficacité de formation des adultes analphabètes à Yaoundé. Nous avons travaillé avec un échantillon de 14 (quatorze) participants sélectionnés dans tous les Arrondissements de Yaoundé dans le but de toucher toutes les CTD de Yaoundé et avoir une idée certaine de chaque zone. Par rapport à sa finalité et sa mission qui est de former et de recycler les jeunes et adultes âgés de 15 ans et plus, les promoteurs de CAF accomplissent leurs tâches malgré les difficultés rencontrées au quotidien. Les éléments caractéristiques des CAF étant les TIC, l'alphabétisation classique, la formation professionnelle telles qu'identifiées dans les textes du MINEDUB sont respectées. Leur principale stratégie de mise en œuvre repose sur la sensibilisation. Les Collectivités Territoriales Décentralisés à l'instar de la Mairie n'interviennent pas et la plupart des promoteurs ne reçoivent pas de l'aide.

Mots clés : alphabétisation, centre, défis, décentralisation, mise en œuvre.

ABSTRACT

Literacy centers are centers opened to people who have not had the means to go to school, those who have lived on the streets and those wishing to deepen or acquire skills in a specific area. They are headed by heads of centers who have previously acquired literacy training. Classes are generally held in the evening from 3 p.m. There are several categories of literacy among which we can cite literacy as isolated competence, functional literacy, literacy as a tool for empowerment, literacy as a social practice, awareness-raising literacy, etc. Literacy centers are implemented in Cameroon by private individuals through partnerships with the state, international organizations, non-governmental organizations, municipalities... Since decentralization is crucial in our country, it is through the delegation of power that several public projects are implemented. The major challenge in this context for our study is the implementation of literacy centers in Yaoundé in a context of decentralization. Our objective is to evaluate strategies of the centers in a context of decentralization, to help as a designer-evaluator the promoters of Literacy centers to explore defeat of implementing their structure in a sustainable way in the targeted district with the assistance from partners and decentralized local authorities. For our study, the qualitative method was chosen because it allows us to understand and explore the implementation of Literacy centers. Precisely the content analysis which is the most widespread method. The literature review offers some studies that have been done on adult literacy. The particularity of our study lies in the fact that it focuses on the challenges to be met on a daily basis by promoters and supervisors for effective training of illiterate adults in Yaoundé. We worked with a sample of 14 (fourteen) participants selected in all the districts of Yaoundé whose major concerns affected all the CTD of Yaoundé and to have a certain idea of each zone. In relation to its purpose and mission, which is to train and retrain young people and adults aged 15 and over, they accomplish their tasks despite the difficulties encountered on a daily basis. The characteristic elements of the Literacy centers being ICT, classical literacy, vocational training as identified in the Minedub texts are respected. Their main implementation strategy is based on raising awareness. Decentralized local authorities like the town hall do not intervene and most promoters do not receive aid

Keywords: literacy, center, challenges, decentralization, implementation.

0. INTRODUCTION GÉNÉRALE

Selon l'Unesco en 1958 « est analphabète toute personne incapable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de fait en relation avec sa vie quotidienne ». L'alphabétisation est une formation en lecture et écriture dans des structures créées à cet effet. Cette partie traitera du contexte et justification, du problème et des questions de recherche, des objectifs, de l'intérêt et du domaine de l'étude.

0.1. Contexte et justification

Les Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle (CAF) sont des structures de formation de jeunes et d'adultes n'ayant pas eu accès au cursus éducatif normal. ils appartiennent à la Direction d'Alphabétisation de l'Education de Base Non Formelle et de la Promotion de Langue Nationale (DAEBNFPLN). Au niveau de l'Inspection d'Arrondissement, ils sont classés dans la troisième catégorie des établissements au même titre que les écoles maternelles et primaires vu l'organigramme du MINEDUB du 11 juin 2012. Au niveau international, ils figurent dans la CESA 16-25 comme vision de l'Union Africaine et de l'agenda 2063 en tant que stratégie sectorielle pour l'éducation et dans le rapport de l'Unesco 2015 qui établit le taux d'alphabétisation en Afrique à 41%.

Le contexte dans lequel est située l'éducation dans son volet alphabétisation des adultes au Cameroun est influencé par plusieurs facteurs dont les principaux sont d'ordre démographique, social, économique, sanitaire et sécuritaire. On estime à environ 27%, le pourcentage d'enfant qui n'achève pas les compétences de base nécessaire à un alphabétisme durable et irréversible. Il en résulte que la demande en alphabétisation, éducation de base non formelle tend à s'accroitre, amplifiée du reste par les facteurs tels que la marginalisation sociale, enclavement de certaines zones, l'analphabétisme de retour, la pauvreté et les autres effets néfastes de la crise économique. Les pouvoirs publics ont davantage pris conscience de l'importance de l'AEBNF et s'emploient à en faire un levier du développement, dans la perspective de l'atteinte de l'émergence économique et sociale du Cameroun à l'horizon 2035 et en respect de leurs engagements vis-à-vis de la communauté internationale. En répartissant la population de 15 ans et plus suivant le niveau d'alphabétisation, d'après l'étude sur le degré de maitrise oral et écrit des langues nationales effectuées en 2014 par le MINEDUB, l'on observe que sur 100 personnes, seulement 30 sont alphabètes en langue officielles, 13 savent lire et écrire en Anglais, 45 savent lire et écrire uniquement en Français et 12 peuvent lire et écrire en Anglais et en Français. D'après le rapport de l'enquête démographique et de santé produit en 2018, l'analphabétisme touche environ 30% des femmes et 27% des hommes tous âgés de 15 ans et plus au Cameroun. Il est établi que lorsque les parents sont alphabétisés, ils sont davantage susceptibles de scolariser leurs enfants. Le taux d'alphabétisme des adultes est donc un facteur contextuel pour la demande de scolarisation en particulier et pour le soutien au développement d'un pays en général. En matière d'alphabétisation, l'Enquête Démographique et de Santé au Cameroun (EDSC-V) réalisé en 2018 sous la coordination de l'institut nationale de statistique (INS) révèle que respectivement 81,3% et 70,1% des hommes et des femmes de la tranche d'Age de 15-64ans sont alphabétisés au Cameroun. Bien au-delà de la moyenne enregistrée en 2017 au niveau de la sous-région CEEAC (68%) et en Afrique subsaharienne (65%). IDH est compris entre 0 et 1 soit 0,556, d'après cet indice, le Cameroun est au bas de l'échelle, classé 150° parmi 188pays. La variabilité de la croissance de l'économie et des finances publiques de l'Etat n'est pas sans conséquences sur le financement de l'éducation et de la formation. La part du budget alloué à l'éducation est restée faible autour de 16,4% en 2018. Fort de tous ces constats, les Centres d'Alphabétisation ont pour obligation de fonctionner en partenariat parmi lesquels le plus régulier dans les centres est le partenariat public-privé.

Le partenariat public-privé dans un contexte de décentralisation est une association de deux ou plusieurs individus, de groupes de personnes, d'entreprise, de région ou d'état. Généralement nous avons des partenariats public- privé qui s'effectuent entre une structure publique et une structure privée dans les services déconcentrés. La décentralisation a permis aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) d'avoir un grand pouvoir de décision d'après la SND30. C'est ainsi que depuis plusieurs décennies les partenariats s'effectuent à travers des appels d'offres lancés par les communes. Principalement focalisées sur les secteurs les plus importants parmi lesquels nous pouvons citer l'éducation (école primaire, CAF ...) comme principale bénéficiaire, plusieurs structures privées locales et internationales répondent aux appels d'offres. Le 3^e axe d'intervention du gouvernement est le renforcement du système éducatif à travers une meilleure gestion du personnel du système éducatif, un transfert complet des ressources dans le cadre de la décentralisation et de la promotion des investissements privés dans le secteur de l'éducation et de la formation. L'autorité s'engage à encourager les CTD à tirer le meilleur profit de l'intercommunalité, de la coopération ainsi que de diverses formes de partenariats qu'offre le champ de développement local. Il encourage les projets de création des CAF. Pour mettre sur pied un projet il faut suivre une conduite méticuleuse.

Les textes gouvernementaux encadrent de façon remarquable l'éducation pour tous, sans prise en compte de l'âge, du sexe...

La loi d'orientation 1998 Article 7 « l'état garantit à tous l'égalité de chance d'accès à l'éducation sans discrimination de sexe, d'opinions politiques, philosophiques et religieuses, d'origine sociale, culturelle, linguistique ou géographique ». En d'autres termes, le système éducatif camerounais évolue dans un contexte d'égalité de chance et sans discrimination. D'après (Unesco, 2018), l'éducation a deux objectifs :

- Favoriser la transition vers des économies et des sociétés plus vertes c'est-à-dire doter les apprenants des compétences nécessaires, emplois verts et également inciter les personnes à adopter des modes des vies durables.
- Donner à chacun les moyens d'être un « citoyen du monde » qui prenne des engagements et joue un rôle actif, au niveau local et mondial, afin de faire face aux problèmes qui se posent dans le monde et les résoudre pour, à terme, contribuer activement à la création d'un monde plus juste, pacifique, tolérant, intégrateur, sûr et durable.

Article 11 : L'état assure l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de l'éducation à laquelle concourent les collectivités territoriales décentralisées, les familles ainsi que les institutions publiques et privées à cette fin, il :

- Arrête les objectifs et les orientations générales des programmes nationaux d'enseignement et de formation, en liaison avec tous les secteurs de la vie nationale en vue de la professionnalisation de l'enseignement ;
- Veille à l'adaptation permanente du système éducatif aux réalités économiques et socio-culturelles nationales ainsi qu'à l'environnement internationale, particulièrement en ce qui concerne la promotion des enseignements scientifiques et technologique, du bilinguisme et de l'enseignement des langues nationales;
- Fixe les conditions de création d'ouverture et de fonctionnement des établissements publics et privés et en assure le contrôle; définit les normes de construction et d'équipement des établissements de l'enseignement public et privé et en assure le contrôle;
- Elabore et met à jour la carte scolaire.

Cependant nous constatons que la plupart de ces centres ont des difficultés à s'implanter, d'autres ont fermé les portes et d'autres n'ont toujours pas vu le jour mais ont des

actes de création. Au quotidien, les promoteurs des CAF éprouvent des difficultés à faire fonctionner leurs centres. Avant la décentralisation, ils étaient pour la plupart des GIC et bénéficiaient d'un appui logistique et financier réel de la part du MINEDUB via la délégation régionale.

Aujourd'hui, avec l'avènement de la décentralisation, ils doivent traiter avec les Inspections d'Arrondissement du MINEDUB et les Mairies. Ils sont obligés de mettre sur pied des contrats de partenariats pour avoir de quoi financer leurs projets et ont besoin d'accompagnement pédagogique : ce sont des réels défis pour eux d'où le problème.

0.2. Problème de recherche

D'après le décret n°2012/268 du 11 juin 2012 du Président de la République portant organisation du Ministère de l'Education de Base qui classe les Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle au même niveau que les écoles primaires maternelles; le décret n°2016/1247/PM du 23 mai 2016 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences communes en matière d'alphabétisation; transférées par l'état aux n°332/B1/1464/A/MINEDUB/CAB du 27 septembre 2018 portant cahier de charges précisant les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'alphabétisation; la décision n°186/J/23 /MINEDUB/SG/ DAEBNFPLN du 29 avril 2021 portant création et ouverture des Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle dote la ville de Yaoundé de plusieurs centres privés ; l'arrêté n°064/A/501/A/MINEDUB/SG/DAEBNFPLN du 18 juin 2021 portant création des Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle publics créait deux centres publics à Yaoundé. L'alphabétisation des adultes est donc une volonté du gouvernement camerounais. La théorie de plusieurs chercheurs a mis en exergue la nécessité d'apprentissage chez les adultes.

Le MINEDUB dans sa logique d'intervention a opté pour la stratégie du « faire-faire » qui consiste pour l'Etat et ses partenaires à se doter d'une clé de répartition fonctionnelle des rôles dans l'exécution des programmes d'alphabétisation et d'éducation de base non formelle : c'est-à-dire que la mise en œuvre de programmes adaptés à la demande éducative telle qu'elle s'exprime sur le terrain à des acteurs connus, reconnus, capables et respectueux d'un cadre de référence élaboré par l'état. Ainsi l'Etat accorde des appuis aux centres à travers des compétences transférées aux Communes pour l'octroi du matériel didactique et pédagogique ou encore des kits d'alphabétisation. (D'après le rapport d'analyse du MINEDUB 2019)

Un projet à généralement deux parties : la partie molle (toute la documentation liée au projet) et la partie dure (réalisation ou mise en œuvre). Pour un CAF la mise en œuvre sera effective quand elle aura acquis un site et se sera doté d'un personnel compétent tout en ayant en amont étudié avec soin la population cible. Un CAF doit avoir en son sein une Assemblée Générale, un comité de soutien et un comité de pilotage. Il doit mettre sur pied en début de chaque année un plan d'action de formation contenant : les ressources informationnelles(panneaux publicitaire, tracts, affiches, communiqués dans les lieux publiques tel que les églises et les marchés..., communiqués sur les réseaux sociaux tel que Facebook, whatsapp...); les ressources matérielles (salles de cours, tables bancs, tableaux, livres, ordinateurs,...); les ressources financières (inscription et participation des apprenants, la participation de la fondatrice ou des bailleurs de fonds); les ressources humaines (alphabétiseurs, animateurs encadrés, coordonnateurs...). Le promoteur du centre doit également mettre sur pied des activités post alphabétisation tel que le sport, la danse et les jeux éducatifs cela pour limiter les abandons et créer une cohésion sociale entre les apprenants. Il a le devoir de former les apprenants en trois volets obligatoires : l'alphabétisation classique, la technologie éducative et la formation professionnelle à la demande de l'apprenant.

Dans la capitale Yaoundé, plusieurs centres font soit l'alphabétisation fonctionnelle (formation professionnelle), soit l'alphabétisation classique et les TIC. Peu font l'alphabétisation classique et fonctionnelle. Pourquoi ? Ont-ils des partenaires ? Utilisent-ils toutes les ressources nécessaires au bon fonctionnement d'une structure ? Ont-ils un comité de pilotage propre à tout projet ? Souffrent-ils d'une insuffisance de financement de la part de la tutelle ? Les activités post alphabétisation sont-elles existantes ?... Ce sont ces problèmes saillants qui nous ont poussés à faire une évaluation des défis de la mise en œuvre des centres dans toute la ville de Yaoundé. Engagé vers l'émergence à l'horizon 2035, le gouvernement Camerounais s'est lancé dans la politique de promotion du développement humain durable, gage de la production et consommation des biens en vue de soutenir la croissance. Il est important pour nous d'explorer les défis de mise en œuvre des centres d'alphabétisation car c'est un maillon fort du développement d'une Commune.

Comment expliquer le fait que les CAF ont des difficultés à être implémenter à Yaoundé siège des institutions avec toutes ces mesures gouvernementales prise de commun accord parmi lesquels la dotation de salles de classes dans des écoles publiques ? En d'autres termes, comment comprendre la défaillance au niveau de la mise en œuvre des CAF de

Yaoundé ? Comment évaluer le défi de mise en œuvre que relève l'alphabétisation des adultes en général et les centres d'alphabétisation de Yaoundé en particulier ?

Le problème que pose notre sujet est la mise en œuvre des CAF. Autrement dit le défi que relève au quotidien les promoteurs et alphabétiseurs pour mettre un terme à l'analphabétisme des personnes âgées de 15ans et plus à Yaoundé. Il est donc question pour nous d'apporter notre contribution en tant que concepteur et évaluateur de projet éducatif pour l'amélioration des conditions de mise en œuvre des CAF de Yaoundé.

Pour le faire, nous allons évaluer la qualité des formateurs, le niveau des apprenants en fin de formation, le type de programme suivi et le type d'encadrement fourni par le centre.

0.3. Question de recherche

0.3.1. Question principale

Encore appelée question générale ou centrale, la question principale de recherche est « la question fondamentale que nous exploitons » (Hasnaoui, 2017). Dans ce travail notre question de recherche principale est : quels sont les défis majeurs auxquels sont confrontés les CAF de Yaoundé dans le processus de mise en œuvre ? En d'autres termes quels sont les stratégies efficaces afin de permettre aux promoteurs des CAF de relever les défis de mise en œuvre de leurs structures à Yaoundé en ce 21e siècle ?

0.3.2. Questions secondaires

Encore appelées sous questions, « la question spécifique nous aide à répondre à la question centrale » (Hasnaoui, 2017). De la question principale découle trois questions secondaires.

- * **QS1**: Quel est le niveau d'efficacité des ressources mises à la disposition des apprenants pour assurer la qualité de leur formation ?
- * **QS2**: Quel est le niveau de qualification professionnelle des formateurs et des promoteurs des centres ?
- * QS3 : Quelles sont les techniques de marketing utilisées pour amener la population à s'intéresser au centre d'alphabétisation ?

0.4. Objectif de l'étude

Les objectifs de recherche sont le point de départ d'un projet de recherche. Ils indiquent pourquoi nous voulons entreprendre cette étude et ce que nous pensons pouvoir accomplir en la réalisant. Ils indiquent l'intention de recherche.

0.4.1. Objectif général

Cette étude vise à explorer les défis d'acquisition des compétences de base en littératie et en numératie fonctionnelle pour une autonomisation dans la société pour des personnes de 15 ans et plus, et des possibilités de poursuivre la formation dans le circuit formel ou apprendre un métier en vue d'une insertion. Autrement dit, cette étude vise à évaluer les stratégies de mise en œuvre des centres dans un contexte de décentralisation, aider les promoteurs et responsables de CAF en tant que concepteur-évaluateur à explorer le défi d'implémentation de leur structure de façon pérenne dans la circonscription ciblée avec l'aide des partenaires et des Collectivités Territoriales Décentralisées.

0.4.2. Objectifs spécifiques

- * **OS1**: Evaluer le type de campagne de sensibilisation menée jusqu'ici par le Gouvernement et ses partenaires à l'alphabétisation.
- * **OS2**: Evaluer les programmes et la formation des encadreurs des centres d'alphabétisation
- * OS3 : Evaluer le niveau d'efficacité des ressources mises à la disposition des apprenants

0.5. Intérêt de l'étude

L'intérêt selon le petit Robert (2020) est un « écart d'esprit qui prend part à ce qu'il trouve digne d'attention, à ce qu'il juge important ». Notre étude présente plusieurs intérêts à la fois sur le plan personnel, socioprofessionnel, scientifique et socioéconomique.

0.6. Domaine de l'étude

Cette recherche s'inscrit dans le vaste champ des sciences de l'éducation précisément celui de l'évaluation des projets éducatifs principalement l'évaluation des techniques de mise en œuvre des centres d'alphabétisation fonctionnelle. Ici, l'éducation est différente de l'éducation classique qui se déroule dans les institutions avec un mode d'enseignement directif. Elle est définie par Knowles comme « l'apprentissage des adultes ». C'est une forme

d'éducation offerte aux jeunes et adultes en dehors des structures scolaires classiques essentiellement par les méthodes pédagogiques non directives.

Dans la suite de notre travail, nous allons dans le premier chapitre parler des Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle depuis la genèse à nos jours. Des différentes conférences qui ont permis sa mise sur pied effective appelées CONFINTEA, de différents défis à relever et son importance.

PREMIÈRE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE DE L'ÉTUDE

CHAPITRE 1: LES CENTRES D'ALPHABÉTISATION FONCTIONNELLE

Les Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle (CAF) sont des structures de formation de jeunes et d'adultes n'ayant pas eu accès au cursus éducatif normal. ils appartiennent à la Direction d'Alphabétisation de l'Education de Base Non Formelle et de la Promotion de Langue Nationale. Au niveau de l'Inspection d'Arrondissement, ils sont classés dans la troisième catégorie des établissements au même titre que les écoles maternelles et primaires vu l'organigramme du MINEDUB du 11 juin 2012. Au niveau International, ils figurent dans la CESA 16-25 comme vision de l'Union Africaine et de l'Agenda 2063 en tant que stratégie sectorielle pour l'Education et dans le rapport de l'Unesco2015 qui établit le taux d'alphabétisation en Afrique à 41%.

1.1.L'alphabétisation

L'alphabétisation est le fait d'apprendre à lire, à écrire et à compter. D'après le dictionnaire français c'est un cycle d'apprentissage continu conduisant l'analphabète à l'acquisition de la lecture et l'écriture. Avant 1920 l'alphabétisme était essentiellement destiné à compenser chez les adultes le manque d'accès à la formation de base. À cette époque, les cours d'alphabétisation étaient exclusivement destinés à des ouvriers. Selon la définition donnée par l'Unesco en 1958 « est analphabète toute personne incapable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de fait en relation avec sa vie quotidienne ».

En 2011, pas loin de 775 millions d'adultes avaient encore un niveau d'alphabétisme considéré comme insuffisant. Malgré l'augmentation régulière des taux d'alphabétisme depuis un demi-siècle, il reste encore 773 millions d'adultes analphabètes à travers le monde et pour la plupart des femmes. Ces chiffres produits par ISU sont un rappel brutal du travail à accomplir pour atteindre les Objectifs de Développement Durable, plus précisément celle de la cible 4.6 qui demande de veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes sachent lire, écrire et compter d'ici 2030.

Il existe plusieurs catégories d'alphabétisation parmi lesquelles nous pouvons citer l'alphabétisation compétence isolée, l'alphabétisation fonctionnelle, l'alphabétisation outil d'autonomisation, l'alphabétisation une pratique sociale, l'alphabétisation conscientisant...

1.2. Types d'alphabétisation

L'alphabétisation compétence isolée permet d'avoir une meilleure visibilité sur les problèmes rencontrés dans la famille ou dans le service. C'est une approche centrée sur le

processus de décodage et d'encodage de la lecture et de l'écriture, déconnecté des autres compétences.

L'alphabétisation fonctionnelle améliore et accroît les compétences des travailleurs, la qualité de vie des citoyens et aide à apprendre à lire, à écrire et à compter tout en apprenant un métier. Elle vise la communication et l'apprentissage d'une connaissance qui suggère un comportement afin d'agir en faveur du milieu et sur soi. Lancé et défini à Téhéran en 1965 lors du congrès des Ministres de l'éducation des pays du tiers monde, il faut qu'elle soit le fruit d'un projet de développement et parte d'une étude du milieu. Cela permet de recenser les besoins des populations et tous les aspects des programmes, stratégies et les moyens d'actions définis de manière concertée avec la population. Elle prône les compétences techniques professionnelle et culturelle de la population.

L'alphabétisation outil d'autonomisation permet à l'individu d'être autonome. Elle facilite la maitrise des structures sociales telles que les centres de jeunesse, de réinsertions et d'alphabétisation. Elle aide les individus dans la société à savoir bien pratiquer un métier, à parler la langue nationale et régionale. Elle rend l'individu autonome par exemple : aide la mère à bien prendre soin de son enfant sur les plans éducatif et sanitaire. C'est un moyen de comprendre le monde, de s'interroger, de problématiser les structures sociales et l'exercice du pouvoir faisant ainsi de l'alphabétisation un processus libérateur.

L'alphabétisation une pratique sociale, la personne alphabétisée est compétente dans son domaine de spécialité choisi et a désormais le potentiel de faire croître ses revenus par conséquent celui de la communauté territoriale décentralisée. Elle change systématiquement de vie, de façon de percevoir les choses et de façons de faire. C'est une approche tenant compte de la pluralité de l'alphabétisation liée aux différents contextes et modes de vie des apprenants.

L'alphabétisation traditionnelle ou classique a pour objectif l'enseignement de la lecture, de l'écriture(LEC) afin de permettre aux néo analphabètes d'accéder à la communication écrite ou imprimée dans une langue. Dans ce contexte, l'apprenant est considéré comme n'ayant pas de préoccupation personnelle importante. Elle a un caractère ponctuel et est mise en œuvre sans aucune étude préalable des besoins et se base sur des thèmes généraux qui pourront servir les initiateurs (politiques, religieux). Elle ne considère pas les données telles que l'âge, l'effectif, le sexe, les niveaux, la motivation et le cadre de

déroulement. Cette forme d'alphabétisation ignore la promotion technique durable de la population locale.

L'alphabétisation conscientisant : conçue par le brésilien Paolo Freire en 1961, elle avait pour objectif entre autres, de faire prendre conscience aux populations opprimées de leur condition d'exploitation. La méthode Freire s'appuie d'abord sur une analyse politique du socioéconomique du milieu dans lequel elle doit s'appliquer. Contrairement à la méthode traditionnelle qui s'appuie sur un monologue incitant à la mémorisation. Les membres du groupe opprimés (et apprenant) assistés d'un animateur se livrent à un examen critique d'une situation qui les préoccupe et sont amenés ensuite dans un renversement idéologique, qui les poussent à être <<sujet créateurs>>au lieu d'être seulement <<objet>>.

Maclé Alpha est une méthode innovante et efficace qui permet aux adultes de niveaux hétérogènes notamment les migrants ayant été peu ou pas scolarisés dans leur pays d'origine, d'apprendre rapidement à lire et à écrire le français.

L'alphabétisation intégrée qui consiste à établir des partenariats locaux en vue d'offrir une formation courte et spécifique à des adultes éloignés du marché du travail et qui les mène à un emploi rapidement. C'est un programme qui permet à l'individu de développer ou de renforcer de multiples compétences, définies selon l'emploi déterminé par les partenaires

En bref, l'alphabétisation a pour cible plusieurs catégories de personnes : les enfants, les jeunes et les adultes. Elle est la base de tout approfondissement de l'éducation. Des études décrivent dans quelle mesure elle améliore l'estime de soi et l'assurance des personnes.

1.3. Importance de l'alphabétisation

Son importance n'est plus à démontrer. Un cadre d'action a été adopté par l'Unesco. Depuis 2016, la commission sur le financement de l'éducation dans le monde a publié ses conclusions concernant la marche à suivre pour trouver trente-neuf milliards de Dollars d'aide extérieure indispensable chaque année afin d'atteindre l'Objectif du Développement Durable numéro quatre. Un autre domaine digne d'intérêt est celui d'arrimer les politiques d'éducation et de formation aux secteurs économique et social, afin de faire du développement des ressources humaines une priorité nationale bénéficiaire d'investissements consistants et soutenus dans les années à venir.

Plusieurs pays africains ont eu une avancée significative dans l'alphabétisation tandis que certains trainent encore le pas. Cela est dû à la coopération active ou inactive des

différentes parties prenantes. D'après Heidi Young (journaliste) dans principal faits du monde, les dix pays les plus alphabétisés en population adulte en Afrique sont : l'Afrique du Sud, la Guinée Equatoriale, les Seychelles, Sao Tomé et Principe, la Libye, la Namibie, L'ile Maurice, le Cap Vert, le Botswana, la Swaziland et le Zimbabwe.

Tableau 1 : Le taux d'alphabétisation des adultes en Afrique

N°	Nom du pays	Taux d'alphabétisation des hommes	Taux d'alphabétisation des femmes	total	observation
1	Afrique du sud	96%	95%	95 ,5%	2019
2	Guinée Equatoriale	97%	91%	95%	2010
3	Seychelles	95%	96%	95,5%	2018
4	Sao Tomé et Principe	96%	90%	93%	2018
5	Libye	94%	89%	91%	2004
6	Namibie	92%	90%	91%	2018
7	L'ile Maurice	93%	89%	91%	2018
8	Cap Vert	91,69%	82,04%	86,97%	2015
9	Botswana	86,74%	88,7%	87,7%	2014
10	Swaziland	88,29%	88,54%	88,42%	2018
11	Zimbabwe	89%	84%	86,5%	2014
12	Burundi	76%	61%	69%	2017
13	Gabon	86%	83%	85%	2018
14	Namibie	92%	91%	92%	2018
15	Tunisie	86%	72%	79%	2014
16	Algérie	87%	75%	81%	2018
17	Lesotho	86,9%	71,1%	79%	2015
18	Congo	86%	74%	79,3%	2018
19	Ouganda	83%	77%	79,4%	2018
20	Kenya	85%	78%	82%	2018
21	Comores	64,64%	52,96%	58,82%	2018
22	Ghana	84%	74%	79%	2018
23	Soudan	65,44%	56,06%	60,7%	2018

26 Érythrée 84% 63% 73,8% 2018 27 Angola 80% 53% 71,1% 2014 28 Tanzanie 83% 73% 78% 2015 29 Rwanda 78% 69% 73% 2018 30 Maroe 83% 65% 74% 2018 31 Togo 80% 55% 67% 2019 32 Malawi 70% 61% 65,8% 2015 33 Madagascar 78% 64% 77% 2018 34 RD Congo 89% 66% 77% 2016 35 Zambie 91% 83% 87% 2018 36 Guinée Bissau 62% 31% 59,9% 2014 37 Nigeria 71% 53% 62% 2018 38 Mozambique 73% 50% 61% 2017 39 Sénégal 65% 55% <th>24</th> <th>Cameroun</th> <th>83%</th> <th>72%</th> <th>77%</th> <th>2018</th>	24	Cameroun	83%	72%	77%	2018
27 Angola 80% 53% 71,1% 2014 28 Tanzanie 83% 73% 78% 2015 29 Rwanda 78% 69% 73% 2018 30 Maroc 83% 65% 74% 2018 31 Togo 80% 55% 67% 2019 32 Malawi 70% 61% 65,8% 2015 33 Madagascar 78% 64% 77% 2018 34 RD Congo 89% 66% 77% 2016 35 Zambie 91% 83% 87% 2018 36 Guinée Bissau 62% 31% 59,9% 2014 37 Nigeria 71% 53% 62% 2018 38 Mozambique 73% 50% 61% 2017 39 Sénégal 65% 55% 57,7% 2018 40 Gambie 62% 42%	25	Egypte	76%	66%	73,8%	2017
28 Tanzanie 83% 73% 78% 2015 29 Rwanda 78% 69% 73% 2018 30 Maroc 83% 65% 74% 2018 31 Togo 80% 55% 67% 2019 32 Malawi 70% 61% 65,8% 2015 33 Madagascar 78% 64% 77% 2018 34 RD Congo 89% 66% 77% 2016 35 Zambie 91% 83% 87% 2018 36 Guinée Bissau 62% 31% 59,9% 2014 37 Nigeria 71% 53% 62% 2018 38 Mozambique 73% 50% 61% 2017 39 Sénégal 65% 55% 57,7% 2018 40 Gambie 62% 42% 55,5% 2015 41 Mauritanie 64% 43%<	26	Érythrée	84%	63%	73,8%	2018
29 Rwanda 78% 69% 73% 2018 30 Maroc 83% 65% 74% 2018 31 Togo 80% 55% 67% 2019 32 Malawi 70% 61% 65,8% 2015 33 Madagascar 78% 64% 77% 2018 34 RD Congo 89% 66% 77% 2016 35 Zambie 91% 83% 87% 2018 36 Guinée Bissau 62% 31% 59,9% 2014 37 Nigeria 71% 53% 62% 2018 38 Mozambique 73% 50% 61% 2017 39 Sénégal 65% 55% 57,7% 2018 40 Gambie 62% 42% 55,5% 2015 41 Mauritanie 64% 43% 53% 2017 42 Ethiopie 59% 44%<	27	Angola	80%	53%	71,1%	2014
30 Maroc 83% 65% 74% 2018 31 Togo 80% 55% 67% 2019 32 Malawi 70% 61% 65,8% 2015 33 Madagascar 78% 64% 77% 2018 34 RD Congo 89% 66% 77% 2016 35 Zambie 91% 83% 87% 2018 36 Guinée Bissau 62% 31% 59,9% 2014 37 Nigeria 71% 53% 62% 2018 38 Mozambique 73% 50% 61% 2017 39 Sénégal 65% 55% 57,7% 2018 40 Gambie 62% 42% 55,5% 2015 41 Mauritanie 64% 43% 53% 2017 42 Ethiopie 59% 44% 52% 2017 43 Sierra Léone 52% <t< td=""><td>28</td><td>Tanzanie</td><td>83%</td><td>73%</td><td>78%</td><td>2015</td></t<>	28	Tanzanie	83%	73%	78%	2015
31 Togo 80% 55% 67% 2019 32 Malawi 70% 61% 65,8% 2015 33 Madagascar 78% 64% 77% 2018 34 RD Congo 89% 66% 77% 2016 35 Zambie 91% 83% 87% 2018 36 Guinée Bissau 62% 31% 59,9% 2014 37 Nigeria 71% 53% 62% 2018 38 Mozambique 73% 50% 61% 2017 39 Sénégal 65% 55% 57,7% 2018 40 Gambie 62% 42% 55,5% 2017 41 Mauritanie 64% 43% 53% 2017 42 Ethiopie 59% 44% 52% 2017 43 Sierra Léone 52% 35% 48,1% 2018 44 Cote D'ivoire 93%	29	Rwanda	78%	69%	73%	2018
32 Malawi 70% 61% 65,8% 2015 33 Madagascar 78% 64% 77% 2018 34 RD Congo 89% 66% 77% 2016 35 Zambie 91% 83% 87% 2018 36 Guinée Bissau 62% 31% 59,9% 2014 37 Nigeria 71% 53% 62% 2018 38 Mozambique 73% 50% 61% 2017 39 Sénégal 65% 55% 57,7% 2018 40 Gambie 62% 42% 55,5% 2017 41 Mauritanie 64% 43% 53% 2017 42 Ethiopie 59% 44% 52% 2017 43 Sierra Léone 52% 35% 48,1% 2018 44 Cote D'ivoire 93% 87% 90% 2019 45 Tchad 31%	30	Maroc	83%	65%	74%	2018
33 Madagascar 78% 64% 77% 2018 34 RD Congo 89% 66% 77% 2016 35 Zambie 91% 83% 87% 2018 36 Guinée Bissau 62% 31% 59,9% 2014 37 Nigeria 71% 53% 62% 2018 38 Mozambique 73% 50% 61% 2017 39 Sénégal 65% 55% 57,7% 2018 40 Gambie 62% 42% 55,5% 2015 41 Mauritanie 64% 43% 53% 2017 42 Ethiopie 59% 44% 52% 2017 43 Sierra Léone 52% 35% 48,1% 2018 44 Cote D'ivoire 93% 87% 90% 2019 45 Tchad 31% 14% 22,2% 2016 46 Mali 40%	31	Togo	80%	55%	67%	2019
34 RD Congo 89% 66% 77% 2016 35 Zambie 91% 83% 87% 2018 36 Guinée Bissau 62% 31% 59,9% 2014 37 Nigeria 71% 53% 62% 2018 38 Mozambique 73% 50% 61% 2017 39 Sénégal 65% 55% 57,7% 2018 40 Gambie 62% 42% 55,5% 2015 41 Mauritanie 64% 43% 53% 2017 42 Ethiopie 59% 44% 52% 2017 43 Sierra Léone 52% 35% 48,1% 2018 44 Cote D'ivoire 93% 87% 90% 2019 45 Tchad 31% 14% 22,2% 2016 46 Mali 40% 22% 31% 2020 47 Benin 54%	32	Malawi	70%	61%	65,8%	2015
35 Zambie 91% 83% 87% 2018 36 Guinée Bissau 62% 31% 59,9% 2014 37 Nigeria 71% 53% 62% 2018 38 Mozambique 73% 50% 61% 2017 39 Sénégal 65% 55% 57,7% 2018 40 Gambie 62% 42% 55,5% 2015 41 Mauritanie 64% 43% 53% 2017 42 Ethiopie 59% 44% 52% 2017 43 Sierra Léone 52% 35% 48,1% 2018 44 Cote D'ivoire 93% 87% 90% 2019 45 Tchad 31% 14% 22,2% 2016 46 Mali 40% 22% 31% 2020 47 Benin 54% 31% 42% 2018 48 RCA 50% <td< td=""><td>33</td><td>Madagascar</td><td>78%</td><td>64%</td><td>77%</td><td>2018</td></td<>	33	Madagascar	78%	64%	77%	2018
36 Guinée Bissau 62% 31% 59,9% 2014 37 Nigeria 71% 53% 62% 2018 38 Mozambique 73% 50% 61% 2017 39 Sénégal 65% 55% 57,7% 2018 40 Gambie 62% 42% 55,5% 2015 41 Mauritanie 64% 43% 53% 2017 42 Ethiopie 59% 44% 52% 2017 43 Sierra Léone 52% 35% 48,1% 2018 44 Cote D'ivoire 93% 87% 90% 2019 45 Tchad 31% 14% 22,2% 2016 46 Mali 40% 22% 31% 2020 47 Benin 54% 31% 42% 2018 48 RCA 50% 26% 36,8% 2018 50 Guinée 54% <	34	RD Congo	89%	66%	77%	2016
37 Nigeria 71% 53% 62% 2018 38 Mozambique 73% 50% 61% 2017 39 Sénégal 65% 55% 57,7% 2018 40 Gambie 62% 42% 55,5% 2015 41 Mauritanie 64% 43% 53% 2017 42 Ethiopie 59% 44% 52% 2017 43 Sierra Léone 52% 35% 48,1% 2018 44 Cote D'ivoire 93% 87% 90% 2019 45 Tchad 31% 14% 22,2% 2016 46 Mali 40% 22% 31% 2020 47 Benin 54% 31% 42% 2018 48 RCA 50% 26% 36,8% 2018 49 Burkina Faso 49% 31% 39% 2018 50 Guinée 54%	35	Zambie	91%	83%	87%	2018
38 Mozambique 73% 50% 61% 2017 39 Sénégal 65% 55% 57,7% 2018 40 Gambie 62% 42% 55,5% 2015 41 Mauritanie 64% 43% 53% 2017 42 Ethiopie 59% 44% 52% 2017 43 Sierra Léone 52% 35% 48,1% 2018 44 Cote D'ivoire 93% 87% 90% 2019 45 Tchad 31% 14% 22,2% 2016 46 Mali 40% 22% 31% 2020 47 Benin 54% 31% 42% 2018 48 RCA 50% 26% 36,8% 2018 49 Burkina Faso 49% 31% 39% 2018 50 Guinée 54% 28% 41% 2018 51 Soudan du Sud 40%	36	Guinée Bissau	62%	31%	59,9%	2014
39 Sénégal 65% 55% 57,7% 2018 40 Gambie 62% 42% 55,5% 2015 41 Mauritanie 64% 43% 53% 2017 42 Ethiopie 59% 44% 52% 2017 43 Sierra Léone 52% 35% 48,1% 2018 44 Cote D'ivoire 93% 87% 90% 2019 45 Tchad 31% 14% 22,2% 2016 46 Mali 40% 22% 31% 2020 47 Benin 54% 31% 42% 2018 48 RCA 50% 26% 36,8% 2018 49 Burkina Faso 49% 31% 39% 2018 50 Guinée 54% 28% 41% 2018 51 Soudan du Sud 40% 29% 35% 2018 52 Niger 44% <td< td=""><td>37</td><td>Nigeria</td><td>71%</td><td>53%</td><td>62%</td><td>2018</td></td<>	37	Nigeria	71%	53%	62%	2018
40 Gambie 62% 42% 55,5% 2015 41 Mauritanie 64% 43% 53% 2017 42 Ethiopie 59% 44% 52% 2017 43 Sierra Léone 52% 35% 48,1% 2018 44 Cote D'ivoire 93% 87% 90% 2019 45 Tchad 31% 14% 22,2% 2016 46 Mali 40% 22% 31% 2020 47 Benin 54% 31% 42% 2018 48 RCA 50% 26% 36,8% 2018 49 Burkina Faso 49% 31% 39% 2018 50 Guinée 54% 28% 41% 2018 51 Soudan du Sud 40% 29% 35% 2018 52 Niger 44% 27% 35% 2018 53 Somalie 7,2%	38	Mozambique	73%	50%	61%	2017
41 Mauritanie 64% 43% 53% 2017 42 Ethiopie 59% 44% 52% 2017 43 Sierra Léone 52% 35% 48,1% 2018 44 Cote D'ivoire 93% 87% 90% 2019 45 Tchad 31% 14% 22,2% 2016 46 Mali 40% 22% 31% 2020 47 Benin 54% 31% 42% 2018 48 RCA 50% 26% 36,8% 2018 49 Burkina Faso 49% 31% 39% 2018 50 Guinée 54% 28% 41% 2018 51 Soudan du Sud 40% 29% 35% 2018 52 Niger 44% 27% 35% 2018 53 Somalie 7,2% 3,69% 5,4% 1972	39	Sénégal	65%	55%	57,7%	2018
42 Ethiopie 59% 44% 52% 2017 43 Sierra Léone 52% 35% 48,1% 2018 44 Cote D'ivoire 93% 87% 90% 2019 45 Tchad 31% 14% 22,2% 2016 46 Mali 40% 22% 31% 2020 47 Benin 54% 31% 42% 2018 48 RCA 50% 26% 36,8% 2018 49 Burkina Faso 49% 31% 39% 2018 50 Guinée 54% 28% 41% 2018 51 Soudan du Sud 40% 29% 35% 2018 52 Niger 44% 27% 35% 2018 53 Somalie 7,2% 3,69% 5,4% 1972	40	Gambie	62%	42%	55,5%	2015
43 Sierra Léone 52% 35% 48,1% 2018 44 Cote D'ivoire 93% 87% 90% 2019 45 Tchad 31% 14% 22,2% 2016 46 Mali 40% 22% 31% 2020 47 Benin 54% 31% 42% 2018 48 RCA 50% 26% 36,8% 2018 49 Burkina Faso 49% 31% 39% 2018 50 Guinée 54% 28% 41% 2018 51 Soudan du Sud 40% 29% 35% 2018 52 Niger 44% 27% 35% 2018 53 Somalie 7,2% 3,69% 5,4% 1972	41	Mauritanie	64%	43%	53%	2017
44 Cote D'ivoire 93% 87% 90% 2019 45 Tchad 31% 14% 22,2% 2016 46 Mali 40% 22% 31% 2020 47 Benin 54% 31% 42% 2018 48 RCA 50% 26% 36,8% 2018 49 Burkina Faso 49% 31% 39% 2018 50 Guinée 54% 28% 41% 2018 51 Soudan du Sud 40% 29% 35% 2018 52 Niger 44% 27% 35% 2018 53 Somalie 7,2% 3,69% 5,4% 1972	42	Ethiopie	59%	44%	52%	2017
45 Tchad 31% 14% 22,2% 2016 46 Mali 40% 22% 31% 2020 47 Benin 54% 31% 42% 2018 48 RCA 50% 26% 36,8% 2018 49 Burkina Faso 49% 31% 39% 2018 50 Guinée 54% 28% 41% 2018 51 Soudan du Sud 40% 29% 35% 2018 52 Niger 44% 27% 35% 2018 53 Somalie 7,2% 3,69% 5,4% 1972	43	Sierra Léone	52%	35%	48,1%	2018
46 Mali 40% 22% 31% 2020 47 Benin 54% 31% 42% 2018 48 RCA 50% 26% 36,8% 2018 49 Burkina Faso 49% 31% 39% 2018 50 Guinée 54% 28% 41% 2018 51 Soudan du Sud 40% 29% 35% 2018 52 Niger 44% 27% 35% 2018 53 Somalie 7,2% 3,69% 5,4% 1972	44	Cote D'ivoire	93%	87%	90%	2019
47 Benin 54% 31% 42% 2018 48 RCA 50% 26% 36,8% 2018 49 Burkina Faso 49% 31% 39% 2018 50 Guinée 54% 28% 41% 2018 51 Soudan du Sud 40% 29% 35% 2018 52 Niger 44% 27% 35% 2018 53 Somalie 7,2% 3,69% 5,4% 1972	45	Tchad	31%	14%	22,2%	2016
48 RCA 50% 26% 36,8% 2018 49 Burkina Faso 49% 31% 39% 2018 50 Guinée 54% 28% 41% 2018 51 Soudan du Sud 40% 29% 35% 2018 52 Niger 44% 27% 35% 2018 53 Somalie 7,2% 3,69% 5,4% 1972	46	Mali	40%	22%	31%	2020
49 Burkina Faso 49% 31% 39% 2018 50 Guinée 54% 28% 41% 2018 51 Soudan du Sud 40% 29% 35% 2018 52 Niger 44% 27% 35% 2018 53 Somalie 7,2% 3,69% 5,4% 1972	47	Benin	54%	31%	42%	2018
50 Guinée 54% 28% 41% 2018 51 Soudan du Sud 40% 29% 35% 2018 52 Niger 44% 27% 35% 2018 53 Somalie 7,2% 3,69% 5,4% 1972	48	RCA	50%	26%	36,8%	2018
51 Soudan du Sud 40% 29% 35% 2018 52 Niger 44% 27% 35% 2018 53 Somalie 7,2% 3,69% 5,4% 1972	49	Burkina Faso	49%	31%	39%	2018
52 Niger 44% 27% 35% 2018 53 Somalie 7,2% 3,69% 5,4% 1972	50	Guinée	54%	28%	41%	2018
53 Somalie 7,2% 3,69% 5,4% 1972	51	Soudan du Sud	40%	29%	35%	2018
	52	Niger	44%	27%	35%	2018
54 Congo (Brazzaville) 86% 75% 80% 2018	53	Somalie	7,2%	3,69%	5,4%	1972
	54	Congo (Brazzaville)	86%	75%	80%	2018

Source: Unesco 2020

Au regard de ce tableau, dix pays ont un pourcentage inférieur à 50%. Il s'agit de la Somalie, du Niger, du Soudan, de la Guinée, du Burkina Faso, de la RCA, du Benin, du Mali, du Tchad et de la Siéra Leone. Sur le terrain, nous voyons que le développement économique de ces pays est lent ou traîne le pas par rapport aux autres. Le Cameroun à un taux de 77% cependant l'étendue du territoire national n'est pas couverte. Il y a encore beaucoup de travail à faire car l'alphabétisation est un élément essentiel du progrès individuel, du développement social et de la santé économique. Avoir la capacité de lire et d'écrire offre plus de possibilité d'éducation et d'emploi à la population, entrainant l'augmentation des revenus. Cette compétence est liée à l'amélioration des conditions de santé publique et à une participation politique.

Selon l'UNESCO, chaque année d'étude supplémentaire augmente le PIB par habitant de 4 à 6%. Plus instruite, la femme acquière d'autres droits, un meilleur statut social et une plus grande indépendance financière. Alphabétiser la femme dans un pays en développement c'est améliorer le sort de tous car cela permet à la famille de mettre un terme au cycle de pauvreté. C'est aussi un instrument efficace de lutte contre la malnutrition et la mortalité infantile. Une femme éduquée et sensibilisée est plus armée pour protéger ses enfants, les vacciner tout en suivant le calendrier de vaccination, elles font régulièrement les visites prénatales et peuvent exercer une activité, envoyer leurs enfants à l'école et les suivre à la maison. Contrairement à une analphabète qui n'a pas la connaissance en lecture, ne sait pas le bien fondé du suivi prénatal, post natal et de l'école. C'est pour cette raison que l'ONG « aide et action » mets en place des formations professionnelles pour les femmes et non pas uniquement des actions d'alphabétisation. Pour l'UNESCO, la femme doit avoir une part prioritaire dans toute planification. L'alphabétisation doit pouvoir transformer la perception du monde chez les femmes ; élever le niveau de conscience qu'elles ont de leurs droits comme leurs devoirs et leur donner une plus grande maîtrise sur leur propre vie ; les aider à prendre part dans les décisions qui concernent l'utilisation des richesses qu'elles ont ellesmêmes produites; éviter de renforcer simplement les rôles traditionnels des femmes alors qu'elles cherchent à assumer d'autres rôles.

L'éducation est importante pour le développement ; les leaders africains doivent être conscients du fait que l'analphabétisme chez les jeunes et les adultes est le plus redoutable obstacle à la croissance et au développement durable des nations africaines. Albert Meister résume une de ses pensées en disant « à la différence des résultats en matière d'économie qui sont prévisibles, qui vérifie ou informe l'hypothèse à la base de l'alphabétisation

fonctionnelle, les retombés de ce programme sont plus ou moins inattendues et viennent en plus des résultats espérés. Comme je l'ai dit, elles sont peut-être plus significatives que les résultats attendus. Même si elles se produisent à l'insu des expérimentateurs et dans des domaines dont ils ne s'occupent pas. On peut les regrouper dans les catégories suivantes : retombées sur les individus ; sur les systèmes d'éducation ; sur les modes d'insertion de l'individu dans la société. Toutes les retombées sont de type social par opposition aux résultats économiques ».

Si le choix de la langue d'alphabétisation constitue un enjeu important pour la scolarisation de l'enfant, il l'est tout autant pour l'alphabétisation des femmes plus faiblement scolarisées que les hommes. Aujourd'hui encore, souvent utilisatrices des langues vernaculaires quand elles ne sont pas totalement monolingues, les femmes constituent le gros bataillon d'analphabètes.

Cependant, nous ne pouvons pas négliger la frange d'hommes analphabètes. L'enjeu économique est important. Nous constatons que beaucoup sont analphabètes mais refusent de se faire recenser ou ont honte de s'exposer cars ils veulent rester les chefs. Plusieurs sont dans le secteur informel, ils sont des grands hommes d'affaires à travers le monde mais ne savent pas lire, ils recrutent des personnes lettrées qui travaillent pour eux et ce sont celles-ci qui décident de notre économie. Sur la table de négociation, ils sont là à applaudir ce que les autres disent sans rien comprendre. À l'époque les souverains africains ont signé des traités et des conventions que les peuples africains subissent de nos jours et plusieurs générations après eux pourront continuer à subir si une stratégie n'est pas mise en place pour que ces hommes du secteur informel soient recyclés. Près de 50% des hommes exerçant dans l'informel sont analphabètes en Afrique. Ils comptent bien l'argent mais ne savent pas lire et comprendre une phrase. Ils savent juste qu'ils doivent donner à manger à leur famille. Plusieurs d'entre eux ont de la peine à scolariser leur progéniture car ils n'y trouvent aucun intérêt, ils disent à leurs enfants : « je n'ai pas fréquenté et je gagne bien ma vie, aller à l'école apprendre à lire et à écrire est une perte de temps ». Plusieurs hommes sont analphabètes et ont pour profession agriculteur, éleveur, pêcheur, chasseur, mécanicien, commerçant... Après avoir terminé le cycle fondamental plusieurs garçons ont des difficultés à écrire ou lire couramment une phrase en langue officiel contrairement aux filles qui s'appliquent vraiment. Dans l'arrondissement de Yaoundé 3^e beaucoup d'adultes hommes sont dans cette situation.

Quand un homme est alphabète, il connaît les bienfaits de l'école par conséquent, il scolarise sa progéniture sans difficultés, il accepte que sa femme soit scolarisée si en l'épousant elle ne l'était pas ; il développe mieux son activité et a des facilités à demander des subventions ; l'accès à l'éducation de sa zone sera facile car il pourra convaincre facilement ses compères à laisser leurs femmes aller à l'école ; il pourra également convaincre la population cible à donner de l'espace pour la construction des salles et l'équipement. Etant dans une société patriarcale, l'essor économique de l'Afrique dépend en premier de ses hommes qui doivent bien se former et éduquer en suite leur famille. Si chaque famille est éduquée le développement suivra dans sa communauté et comme un effet boomerang toute la société africaine suivra.

Le changement de mentalité africaine, est également un enjeu important : la jalousie maladive que nous notons ces jours en Afrique et en particulier au Cameroun est un manque d'éducation chez ces adultes qui se sentent frustrés devant leurs amis ou certains membres de leur famille qui ont pu réussir en Europe en fréquentant. Il est impératif de sensibiliser les Africains qu'il n'y a pas d'âge pour l'école, qu'on peut réussir à tout âge.

1.4. Théories sur l'alphabétisation des adultes

La théorie de l'apprentissage des adultes encore appelée théorie de l'alphabétisation des adultes ou théorie de l'andragogie. L'andragogie est l'étude de l'apprentissage et de l'enseignement des adultes. Le terme andragogie est inventé par l'allemand Alexander Kapp en 1833. Il évolue ensuite vers une théorie de la formation des adultes d'Eugen Rosenstock-Huessy.

Aux USA il a été popularisé par l'Américain Malcolm Shepherd Knowles (1913-1997) spécialiste de la théorie de l'éducation, héritier de Dewey et de Lindem. Il s'inscrit parfaitement dans leur lignée bien que la pensée des deux premiers s'apparente à une vision globale plutôt que celle de Knowles qui est centrée sur les besoins de l'individu (Fisher et Podeschi, 1989). Knowles (1970) élabore et propose un modèle andragogique essentiellement centré sur l'apprentissage de l'adulte et sur les moyens mis en œuvre pour le favoriser. Cinq propositions sont à l'origine de la naissance de cette théorie : l'adulte a besoin de savoir pourquoi et comment il va entreprendre une démarche pour apprendre ; le concept de soi de l'adulte parvenu à la maturité l'amène à s'auto diriger ; l'adulte à conscience d'être responsable de ses propres décisions et de sa vie ; l'adulte possède un bagage d'expérience et bien souvent, il constitue la plus riche ressource de l'apprentissage : son expérience s'inscrit

dans sa personne et son identité; l'aptitude et la volonté d'apprendre sont renforcées si l'apprentissage est orienté vers des besoins de développement et des rôles sociaux ; l'adulte a des besoins éducatifs centrés sur ses intérêts, pour affronter des tâches ou résoudre des problèmes. Parlant d'andragogie, Knowles définit l'adulte en fonction de sa capacité à utiliser son bagage d'expérience. Il va encore plus loin en considérant l'expérience comme l'élément déterminant de l'identité de l'adulte « Pour les enfants, l'expérience signifie ce qui leur est arrivé, alors que pour les adultes, elle signifie ce qu'ils sont » (Knowles, 1990, p72). Autrement dit, la réalité dans laquelle évoluent les adultes et leurs besoins sont bien différents de ceux des enfants et des jeunes adultes

Cette théorie vise à produire un changement dans la vie de l'adulte. En d'autres termes, elle les aide à acquérir de nouvelles compétences, valeurs, attitudes ou comportement d'une manière significative et personnelle. Elle a sept principes de base :

- La motivation, ici l'apprenant adulte doit être impliqué dans son apprentissage ;
- Les adultes ne s'améliorent que s'ils en ressentent le besoin autrement dit l'expérience propre de chaque apprenant adulte doit être prise en considération ;
- L'apprentissage par la pratique, cet apprentissage doit être relié à des contextes réels de leur vie ou de leur emploi ;
- Miser sur la mise en pratique de résolution de problème, l'invitation à la pratique réflexive ou l'art d'inviter les stagiaires à réfléchir par eux-mêmes à leur apprentissage ;
- la mémorisation dans une atmosphère non scolaire, un cadre « Secure » et de « confiance » sont nécessaire pour l'apprentissage ;
- La variété des prestations ;
- Les adultes veulent être guidés et non jugés, ils progressent par échange et non par contrôle.

Cependant, dans les années 1970 Knowles pose quatre principes de base à l'andragogie :

- 1. Le concept de soi de l'apprenant (l'autonomie, l'autodiagnostic, l'auto-évaluation, climat d'acceptation et coopération).
- 2. L'adulte apprend à partir de son expérience.
- 3. L'apprentissage est lié aux tâches développementales (la motivation est extrinsèque).
- 4. L'application immédiate des apprentissages (la centration sur la personne plus que sur le programme).

Pour une formation adulte, Knowles (1990) dit de tenir compte de l'environnement (physique et relationnel) pour établir un climat propice à l'apprentissage ; de diagnostiquer les besoins d'apprentissage ; de créer un mécanisme de planification et de décision incluant les apprenants ; de formuler les objectifs du programme ; de concevoir des expériences de l'apprentissage ; de penser l'évaluation de la formation (par le formateur et les apprenants). Les centres d'alphabétisation ont le devoir de mettre en application cette théorie pour une bonne implémentation. Mais seulement, il y a encore plusieurs défis à relever pour atteindre les objectifs fixés.

1.5. Défi de l'alphabétisation

A l'échelle mondiale, au moins 773 millions de jeunes et d'adultes ne savent toujours pas lire et écrire et 250millions d'enfants n'acquièrent pas les connaissances et compétences en alphabétisation fondamentale. Il en résulte une exclusion des jeunes et des adultes faiblement lettrés et qualifiés qui ne peuvent pas participer pleinement au développement de leur communauté et de leur société. Pour faire avancer l'alphabétisation, en tant que partie de l'apprentissage tout au long de la vie et du programme de développement durable à l'horizon 2030, l'UNESCO adopte les approches suivantes : bâtir les bases fortes par l'éducation et la protection de la petite enfance ; rehausser les niveaux d'alphabétisation fonctionnelle des jeunes et des adultes qui n'ont pas les compétences d'alphabétisation fondamentale ; développer des environnements alphabétisés.

L'expansion des installations de formation est très coûteuse et le défi pour les gouvernements africains est de prioriser ce sous-secteur, car il est la clé pour la réalisation de l'Agenda 2063 de l'union Africaine. La promotion de l'emploi et la réalisation d'investissement concret. Certains Gouvernements africains ont fait énormément de choses utiles dans ce sous-secteur comme le Burkina Faso ou des fondations ont été mises en place pour la promouvoir. Au Mali un mouvement citoyen << YELEMBOU >> a été lancé pour éradiquer l'analphabétisme des jeunes et adultes. Au Sénégal la politique du << faire- faire>> a pu mobiliser tous les acteurs de la société civile, les communautés et l'état pour réduire le taux d'alphabétisme de 5% chaque année. Au Cameroun, le gouvernement encourage plusieurs fondations à faire dans le domaine et en accord avec les textes signés. Il alloue chaque année un montant aux centres d'alphabétisation privés reconnus. Cependant, ces efforts doivent être améliorés sinon l'Afrique risque de demeurer encore longtemps l'un des continents très riches en ressource avec la population la plus pauvre. La lutte contre

l'analphabétisme est un grand défi pour l'Afrique car elle est l'une des plus grandes régions du monde avec un taux très élevé : 40% de la population de plus de 15ans. C'est également dans ce continent que les facteurs contribuant à ce fléau sont plus présent : facteurs endogènes (difficulté économique, instabilité politique, guerre civile, crise sanitaire...) et les facteurs exogènes (marginalisation de l'ODD4). L'alphabétisation des jeunes et des adultes est moins d'1% du budget de l'éducation africaine. A ce rythme on ne pourra pas atteindre nos objectifs.

La priorisation de l'alphabétisation des jeunes et des adultes dans un contexte de pauvreté et de crise sociopolitique va au-delà d'une volonté politique, mais relève d'une conscience politique des dirigeants africains. L'Afrique démocratique et égalitaire se fera avec des citoyens bien éduqués, donc conscients de leurs droits et de leurs responsabilités comme le disait notre cher professeur Cheikh Anta Diop « le citoyen africain doit s'armer de sciences jusqu'aux dents pour faire de l'Afrique une nation souveraine et développée ». Hélas, les ressources allouées au sous-secteur de l'alphabétisation des adultes montrent une volonté des gouvernements à le reléguer au second plan. La non priorisation de l'alphabétisme par les gouvernements rend encore plus difficile le financement adéquat de ce sous-secteur par les bailleurs de l'éducation. L'UNESCO et certaines ONG constituent les partenaires sur lesquels s'appuient les responsables de CAF.

Au regard des projets technologiques rapides qui ont lieu sur le marché du travail, la nécessité d'intégrer la flexibilité, l'adaptabilité et l'apprentissage continue dans l'offre de formation devenue une exigence majeure. L'un des développements les plus importants dans le secteur au cours de ces dernières années est un changement de paradigme qui favorise l'adoption d'une meilleure politique et reconnait l'acquisition des compétences dans le non formel. Le Président Tanzanien Nyerere disait « Nous devons d'abord instruire les adultes. Nos enfants n'auront pas d'influence sur notre développement économique avant cinq, dix voir vingt ans ».

L'analphabétisme est un défi majeur pour l'adoption des innovations scientifiques et technologiques orientées vers l'amélioration de la santé, de l'agriculture et des moyens de subsistance. Si sa croissance n'est pas enrayée dans les prochaines années, il pourrait mettre en péril les progrès économiques et sociaux sur le continent. Pour compliquer la situation, nous avons une forte proportion d'enfants, jeunes et adultes non scolarisés. Comme de nombreux gouvernements africains ont beaucoup compté sur le financement externe pour

accroitre les possibilités d'apprentissages, le déclin actuel de l'aide externe peut aggraver l'augmentation de la population non scolarisée. Avec l'un des taux de croissance démographique les plus rapides, il y a un danger réel que le développement de l'Afrique soit tiré vers le bas à cause d'une masse importante de personnes analphabètes. Très peu de pays africains ont lancé des campagnes massives d'alphabétisation depuis les années soixante. Les centres d'apprentissage communautaire sont encore rares dans les zones rurales et urbaines. Les villes telles que Yaoundé ont encore à faire avant de s'engager pleinement dans les « villes d'apprentissages » en dépit des possibilités mis à leur disposition et la croissance exponentielle de leurs populations. La vision de l'Union Africaine est celle d'une « Afrique pacifique et prospère intégrée, dirigée par ses propres citoyens et occupant la place qui est la sienne dans la communauté mondiale et l'économie du savoir » la CESA 16-25 doit fournir les ressources humaines nécessaires pour sa réalisation.

Au Cameroun le plus grand défi est celui du changement de mentalité. Faire comprendre à la population adulte qu'il n'y a pas d'âge pour l'école, les aider à assumer, à ne pas avoir honte de vouloir s'alphabétiser et d'assumer le regard extérieur sur soi. Il faut faire comprendre à la population pendant la sensibilisation que leur éducation impacte directement sur le bien-être de leurs progénitures. Nous avons également le défi financier et de mobilisation des ressources. Pour atténuer ce fardeau qui ne laisse pas indifférent les apprenants qui doivent fournir un apport personnel pour leur instruction, les promoteurs qui doivent équiper les salles d'apprentissages d'outils de pointe, les pouvoirs public et le gouvernement endettés, il faut développer un modèle d'affaire pour un financement durable susceptible de diversifier la portée et l'ampleur de la mobilisation des ressources grâce à de nouveaux partenariats, coopération et fondation ; renforcer l'efficacité de l'utilisation des ressources dans les institutions publiques ; obtenir du soutien en gestion des prélèvements.

Les crises sanitaires et sécuritaires sont un défi humanitaire en Afrique car provoquent un accroissement de besoins sociaux de base. L'impact de la crise des réfugiés a renforcé les schémas existants d'inégalité géo spatiale. La population de ces zones doit faire face de manière urgente à l'insécurité physique et alimentaire dérivant des difficultés liées à l'accès aux services sociaux de base, notamment la santé et l'éducation. Dans le sous-secteur éducation de base, au regard des données antérieures, la déperdition des effectifs liée aux crises en cours dans plusieurs pays d'Afrique confrontée aux attaques du groupe boko-haram, l'instabilité en Centrafrique, les crises sociaux politiques dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest du Cameroun depuis 2016. Les mouvements migratoires au Nigeria, en Lybie et de nombreux

déplacement interne ont entrainé au niveau du primaire une baisse des effectifs de 37%. La Covid 19 a poussé l'état à prendre des mesures. L'une d'entre elles était la fermeture des établissements scolaires 3 à 4 mois avant la fin d'année 2019-2020. Cette mesure a davantage réduit les opportunités d'apprentissage des plus vulnérables avec la fermeture systématique des structures d'éducation non formelle. Aujourd'hui certains n'ont toujours pas réouvert (CAF espoir d'Obili par exemple).

1.6. Mise en œuvre des Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle

La mise en œuvre est la deuxième étape de réalisation d'un projet. Elle est précédée par la conception et suivie de l'évaluation. La mise en œuvre est le fait de mettre en place un projet. Elle a pour synonyme l'implémentation et doit répondre à des contraintes qui lui sont propres : le coût ; le temps de mise en œuvre ; les performances ; la fiabilité...

Un projet à généralement deux parties : la partie molle (toute la documentation liée au projet) et la partie dure (réalisation ou mise en œuvre). Pour un CAF, la mise en œuvre sera effective quand elle aura acquis un site et se sera doté d'un personnel compétent tout en ayant en amont étudié avec soin la population cible.

Un CAF doit avoir en son sein une Assemblée Générale, un comité de soutien et un comité de pilotage. Il doit mettre sur pied en début de chaque année un plan d'action de formation contenant : les ressources informationnelles(panneaux publicitaire, tracts, affiches, communiqués dans les lieux publics tels que les églises et les marchés..., communiqués sur les réseaux sociaux...); les ressources matérielles (salles de cours, tables bancs, tableaux, livres, ordinateurs,...); les ressources financières (inscriptions et participations des apprenants, la participation de la fondatrice ou des bailleurs de fonds); les ressources humaines (alphabétiseurs, animateurs encadrés, coordonnateur...). Le promoteur du centre doit également mettre sur pied des activités post alphabétisation tel que le sport, la danse et les jeux éducatifs cela pour limiter les abandons et créer une cohésion sociale entre les apprenants. Il a le devoir de former les apprenants en trois volets obligatoires : l'alphabétisation classique, la technologie éducative et la formation professionnelle à la demande de l'apprenant.

Le comité de gestion et de suivi participatif du CAF doit aider plusieurs agents de développement communautaire à faire leur travail en les sensibilisant. L'alphabétisation classique normale a des congés tandis que le CAF n'a pas de congé. Il a huit mois de formation (septembre-mai). L'alphabétiseur est celui qui utilise le savoir-faire de l'autre pour

l'élever en s'élevant soit même. Le porteur de projet est une personne physique et morale à l'origine du projet ; elle peut également être une association à but non lucratif qui aide les structures dans le sens de l'alphabétisation. La Recherche Action sur la Mesure de l'Alphabétisation des Adultes (RAMAA), en raison de son caractère novateur dans le domaine de l'évaluation des programmes d'alphabétisation, s'inscrit dans une volonté d'accompagner une masse critique d'expert nationaux. Le programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisme (LAMP) mesure les niveaux de compétences en alphabétisation de toute une population adulte dans un contexte donné. Il faut le financement comme le dit la théorie financière néoclassique de Charreaux. G:

- la notion de valeur créée est liée à la problématique de l'élocution optimale des capitaux autrement dit, au problème du choix des investissements. « Ils peuvent ainsi pouvoir à un schéma de consommation qui leur assure une satisfaction supérieure ». L'investissement est censé être effectué sans risque et le retour sur investissement est considéré comme certain. L'acceptabilité du projet d'investissement dépend de cette différence positive entre la rentabilité du projet et la rentabilité du placement financier dans cette approche « La création de valeur n'a de signification que par rapport à cette alternative ». Dans le même ordre, la théorie du changement permet d'identifier les solutions pour s'attaquer efficacement aux causes des problèmes qui entravent les progrès et pour orienter les décisions concernant l'approche à adopter. Elle montre comment les priorités doivent être prises en compte dans un projet.

1.6.1. Sur le plan international

À l'international, la mise en œuvre des centres s'est effectué de façon progressive en effet, en Grande Bretagne, le rapport du Royaume Uni sur l'éducation présente un programme politique pour l'alphabétisation et affirme que chaque adulte a besoin de formation de base. En 1949, lors de la première Conférence Internationale sur l'Education des Adultes (CONFINTEA 1, Elseneur, Danemark), l'analphabète est défini comme étant « une personne incapable de lire et écrire, en comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec la vie quotidienne ». L'alphabétisation fait alors partie des préoccupations et des priorités sur le plan international. Elle est une étape préliminaire et la conception demeure scolarisante.

Dans les années 1960, les réalités changent : de nouveaux pays, anciennes colonies, intègrent les institutions internationales, entraînant une perspective du développement internationale. Lors du deuxième CONFINTEA tenue à Montréal au Canada, plusieurs pays

Africains tels que : l'Afrique du sud, l'Angola, le Benin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, la Côte d'Ivoire... étaient sur la table. Ils font un lien entre l'alphabétisation et le développement international. C'est reconnu comme étant l'aspect « le plus urgent » de l'éducation de l'adulte.

En 1962, l'alphabétisation fonctionnelle fait son apparition. Une personne qui n'est plus analphabète est définie comme « une personne qui a acquis les connaissances et compétences linguistiques indispensables à l'exercice de toutes les activités ou l'alphabétisation est nécessaire pour jouer efficacement un rôle dans son groupe et dans sa communauté et dont les résultats atteints en lecture, en écriture et en arithmétique sont tels qu'ils lui permettent de continuer à mettre ces aptitudes au service de son développement propre et du développement de la communauté et de participer activement à la vie de son pays » (UNESCO ,1962) cette définition annonce le changement de la finalité de l'alphabétisation : de fin en soi elle devient un moyen, un outil au service du développement économique. Elle cible la population active, misant sur le développement d'un capital humain qui génèrera la richesse pour permettre au pays de consolider le reste des réseaux d'enseignements.

Vers le début des années soixante-dix, Paolo Freire, ouvre une troisième voie en alphabétisation : l'alphabétisation dite conscientisant qui part du monde et du vécu de la personne analphabète. Elle repose sur une relation égalitaire entre l'émergence des capacités critiques. Cette pédagogie vise l'autonomisation de l'apprenant comme acteur dans tous les champs d'activités. Cette approche trouve son écho lors de la troisième CONFINTEA, tenue en 1972 à Tokyo qui déclare que « l'éducation des adultes est pour le citoyen un outil de libération dans une société qu'il est appelée à construire de l'intérieur en le transformant ».

Le CONFINTEA 4 a eu lieu à Paris en France du 19 au 29 mars 1985. Il était question de répondre à la « double question qui se pose : comment l'éducation des adultes se situe-t-elle aujourd'hui, dans l'action éducative d'ensemble d'une société et comment contribue —t-elle au progrès de cette société ?». Au cours de cette plénière, la conférence a examiné les points suivants :

 Evolution de l'éducation des adultes, considérée entre autres comme prolongement des activités de l'alphabétisation, depuis la conférence de Tokyo (1972) et l'adoption de la recommandation sur le développement de l'éducation des adultes (Nairobi, 1976).

- Développement de l'éducation des adultes comme condition essentielle de la réalisation de l'éducation permanente et facteur important de démocratisation de l'éducation : tendance et perspective.
- Renforcement de la capacité des états membres de planifier et de gérer les activités dans le domaine de l'éducation des adultes.
- Nécessité et importance de la formation du personnel chargé de l'éducation des adultes, des différentes stratégies et option en matière de formation.
- Rôle respectif des différents personnels de l'éducation des adultes.
- Nouvelles impulsions à donner à l'alphabétisation des adultes et articulations avec les efforts de généralisation de l'enseignement primaire et de développement des autres secteurs de l'éducation.

Plusieurs autres points également ont été développés et les représentants des pays ont promis de partager leurs expériences et de mettre à la disposition de tous leurs compétences afin d'améliorer la visibilité de l'éducation des adultes dans le monde.

Le CONFINTEA 5 a eu lieu à Hambourg en Allemagne du 14 au 18 juillet 1997, le bilan a mi-parcours a eu lieu à Bangkok en Thaïlande en septembre 2003. Il s'agissait de mettre en place un cadre qui permettrait de mieux articuler les différents types formels, non formel et informel d'éducation des adultes au sein d'un système cohérent. La conception holistique plaide pour que l'apprentissage des adultes et de l'éducation non formelle s'inscrivent dans la perspective d'un apprentissage couvrant tous les aspects et toutes les phases de la vie.

La sixième conférence internationale sur l'éducation des adultes qui a eu lieu du 1^{er} au 4 décembre 2009 à Belém au Brésil, s'est achevée sur l'adoption du cadre d'action de Belém qui a permis de rassembler les engagements des Etats membres et de présenter un guide stratégique pour le développement mondial de l'apprentissage et de l'éducation des adultes du point de vu de l'apprentissage tout au long de la vie. Le troisième rapport mondial sur les apprentissages et l'éducation des adultes (GRALE 3), publié en 2016, s'est appuyé sur les données d'une enquête afin d'évaluer les progrès accomplis par les pays pour tenir leurs engagements pris au Brésil, tout en soulignant certaines des contributions que l'apprentissage et l'éducation des adultes peuvent apporter au programme de développement durable à l'horizon 2030. Le bilan à mi-parcours de CONFINTEA 6 qui s'est tenu en octobre 2017 à

Suwon en République de Corée relate les progrès réalisés par les Etats membres au cours des huit dernières années en vue du GRALE 4.

Les participants ont échangé leur point de vue sur les défis et les solutions liés à des thèmes spécifiques de l'apprentissage et de l'éducation des adultes. Compte tenu des progrès constants de l'intelligence artificielle, une attention particulière a été accordée à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour promouvoir l'accès à l'apprentissage et à l'éducation des adultes et inclusion.

1.6.2. Sur le plan national

La mise en œuvre des centres se sont faits au Cameroun il y a des années selon l'historique suivant : dans les années 2000 le Programme National d'Alphabétisation(PNA) voit le jour. Vu ses manquements, en 2003 l'Association Clé Succès Jeunesse(ACSJ) naît à travers le Comité National de l'Alphabétisation et du Suivi Post Alphabétisation. En 2011, le Programme Jeunesse Entreprenariat a vu le jour. Tout était géré par le Ministère de la Jeunesse, de l'Education Civique de l'époque. Aujourd'hui, c'est l'éducation de base qui gère les Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle. L'organisation des apprentissages se fait en trois niveaux à savoir le niveau 1, 2,3. L'offre d'alphabétisation relève de deux ordres en fonction des finalités visées. Il s'agit d'alphabétisation classique et fonctionnelle. Les programmes sont les mêmes que des cycles primaires en trois ans.

Tableau 2: Répartition des apprenants des CAF par niveau et par tranches d'âges au Cameroun

	Niveau 1		Niveau2		Niveau 3		Total femmes	Total
Tranches	femmes	total	femmes	Total	femmes	total		
d'âges								
15-19ans	585	1036	355	631	160	288	1100	1955
20-24ans	827	1490	551	977	326	418	1614	2885
25-29ans	874	1573	547	907	309	534	1730	3014
30-34ans	685	1313	463	865	402	660	1550	2838
35-39ans	524	1078	370	621	340	621	1234	2320
40-44ans	363	696	315	536	341	591	1019	1823
45-49ans	264	447	232	424	221	359	717	1230
50-54ans	160	269	132	223	226	398	518	890
55-59ans	64	118	45	66	180	305	289	489
60-64ans	32	66	55	79	40	58	127	203
65-69ans	19	51	29	32	18	23	66	106
70ans +	6	18	11	14	8	13	25	45
Effectif Cameroun	4403	8155	3115	5375	2481	4268	9989	17798

Source : rapport d'analyse de la carte scolaire MINEDUB 2021

Il est établi que lorsque les parents sont alphabétisés, ils sont davantage susceptibles de scolariser leurs enfants. Le taux d'alphabétisation des adultes est donc un facteur contextuel pour la demande de scolarisation en particulier et pour le soutien au développement d'un pays en général. L'Institut National de la Statistique relève que la population adulte au Cameroun est de 56% de la population totale. 30% des personnes âgées de 15 ans à 64 ans étaient analphabètes en 2001, 44% en zone rurale contre 12,2% en zone urbaine. En 2018 le taux est passé à 71,1% soit 81,3% d'hommes et 70% de femmes. Bien au-delà de la moyenne enregistrée en 2017 au niveau de la sous-région CEEAC (68%) et en Afrique subsaharienne (65%).

Tout un programme permettant d'accroître le taux d'alphabétisation a été mis sur pied d'où ces résultats. L'Etat à travers le Ministère de l'Education de Base a permis la création de plusieurs centres privés-publiques (des particuliers ont l'opportunité de créer des centres dans des écoles publiques où ils bénéficient gratuitement des locaux) fonctionnant en cours du soir, à partir de 15heures. Cette organisation a facilité la tâche de 90% des personnes cibles et à leurs promoteurs vus que cette formation n'est pas gratuite, ceux-ci travaillent le matin et se rendent sans effort le soir pour apprendre à lire et écrire.

On estime à 27%, le pourcentage d'élèves qui n'achèvent pas le cycle primaire et par conséquent n'acquièrent pas les compétences de base nécessaires à un alphabétisme durable et irréversible. Il en résulte que la demande en alphabétisation et éducation de base non formelle tend à s'accroitre, amplifier par des facteurs tels que : la marginalisation social, l'enclavement de certaines zones, la pauvreté et autres effets néfastes de la crise économique. Les pouvoirs publics ont d'avantage pris conscience de ce secteur et s'emploient à en faire un levier dans la perspective de l'atteinte de l'émergence sociale et économique du Cameroun à l'horizon 2035 et le respect de leur engagement vis-à-vis de la communauté internationale.

Dans la Capital Yaoundé, les centres privés sont au nombre de «38 » d'après l'arrêté du Ministère de l'Education de Base signé en 2021 et chaque Arrondissement est représenté. Ils font soit de l'alphabétisation classique et les TIC, soit de l'alphabétisation fonctionnelle (professionnelle), et soit l'alphabétisation classique, fonctionnelle et les TIC. Ce troisième cas est assez rare car demande un investissement particulier et un soutien financier de partenaires, des âmes de bonne volonté, des ONG...

Résumé

Les centres d'alphabétisation sont des centres accessibles aux personnes qui n'ont pas eu les moyens d'aller à l'école, celles qui ont vécu dans la rue et celles voulant approfondir ou acquérir des compétences dans un domaine précis. Ils sont dirigés par des chefs de centre ayant acquis au préalable une formation en alphabétisation. Les cours se font généralement en soirée à partir de 15 heures. Il existe plusieurs catégories d'alphabétisation parmi lesquelles nous pouvons citer l'alphabétisation compétence isolée, l'alphabétisation fonctionnelle, l'alphabétisation outil d'autonomisation, l'alphabétisation une pratique sociale, l'alphabétisation conscientisant... L'alphabétisation fonctionnelle est le fait d'apprendre à lire, écrire et calculer tout en apprenant un métier. Un centre est un site dans lequel un groupe

de personnes exercent une activité bien déterminée avec des buts et des objectifs prédéfinis. Les promoteurs font plusieurs prestations parmi lesquelles l'alphabétisation classique et(ou) fonctionnelle, les technologies éducatives... Le contenu d'enseignement est celui du cycle primaire niveaux 1, 2, 3 associé à une formation professionnelle. Tout ceci est régulé à l'international par la Conférence Internationale de l'Education des Adultes (CONFINTEA) qui a lieu tous les 12 ou 13 ans depuis la fin des années 1940. Au sortir de ces centres, l'apprenant se doit d'être autonome et apte à mener une activité génératrice de revenu ou à améliorer le niveau de compétences qu'il avait. La théorie de l'apprentissage des adultes ou andragogie qui désigne l'art et la science d'enseigner les adultes, est basée sur sept principes : la motivation, le besoin, la pratique, la résolution des problèmes liés à la réalité, l'atmosphère détendue et l'échange avec les participants. Pour une formation adulte, Knowles (1990) dit de tenir compte de l'environnement (physique et relationnel) pour établir un climat propice à l'apprentissage ; de diagnostiquer les besoins d'apprentissage ; de créer un mécanisme de planification et de décision incluant les apprenants ; de formuler les objectifs du programme ; de concevoir des expériences de l'apprentissage; de penser l'évaluation de la formation (par le formateur et les apprenants). Les centres d'alphabétisation ont le devoir de mettre en application cette théorie pour une bonne implémentation. La formation spécifique augmente la productivité du travailleur dans l'entreprise. Nous pouvons ainsi déduire l'importance des centres d'alphabétisations dans le monde. Cette éducation permet aux femmes et aux hommes de mieux éduquer leurs enfants, aux familles de mieux s'épanouir, aux entreprises performantes et à l'économie de mieux se porter. D'après la CESA16-25 l'alphabétisation des adultes est une stratégie sectorielle et vision de l'Union Africaine. Sa mise en œuvre à réussi dans plusieurs pays du monde à travers des partenariats dans un contexte porté sur la décentralisation des pouvoirs. Cette délégation de pouvoir permet au centre d'être présent dans la plus petite unité administrative

CHAPITRE 2 : LES CAF À L'ÉPREUVE DE LA DÉCENTRALISATION VIA LES PARTENARIATS.

Le partenariat public-privé dans un contexte de décentralisation est une association de deux ou plusieurs individus, de groupes de personnes, d'entreprises, de régions ou d'Etat. Généralement, nous avons des partenariats public- privé qui s'effectuent entre une structure publique et une structure privée dans les services déconcentrés. La décentralisation a permis aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) d'avoir un grand pouvoir de décision d'après la SND30. C'est ainsi que depuis plusieurs décennies, les partenariats s'effectuent à travers des appels d'offres lancés par les Communes. Principalement focalisée sur les secteurs les plus importants parmi lesquels nous pouvons citer l'éducation (école primaire, CAF ...) comme principal bénéficiaire, plusieurs structures privées locales et internationales répondent aux appels d'offres. Le 3^e axe d'intervention du Gouvernement est le renforcement du système éducatif à travers une meilleure gestion du personnel du système éducatif, un transfert complet des ressources dans le cadre de la décentralisation et de la promotion des investissements privés dans le secteur de l'éducation et de la formation. L'autorité s'engage à encourager les CTD à tirer le meilleur profit de l'intercommunalité, de la coopération ainsi que de diverses formes de partenariats qu'offre le champ de développement local.

Tout au long de notre travail, nous allons développer nos idées dans un premier temps au tour du partenariat et ses différentes formes dans un second temps autour de la décentralisation et ses différentes formes et enfin nous allons énoncer les théories explicatives qui soutiennent ces termes.

2.1. Le partenariat

Le partenariat est une entreprise, une association, un organisme avec lequel on s'associe afin d'atteindre un objectif commun. D'après le dictionnaire Larousse, c'est un système associant des partenaires sociaux ou économiques et qui vise à établir des relations d'étroite collaboration. C'est une expression venant de la traduction anglo-saxonne Partnership. Pour Landry (1994, p.15): « (...) Le partenariat résulte d'une entente entre des parties qui, de façon volontaire et égalitaire, partagent un objectif commun et réalisent en utilisant de façon convergente leurs ressources respectives ». Henri pin (1994, p. 29) « Le partenariat est une relation équitable établie entre plusieurs parties ayant chacune sa mission propre en vue de travailler en étroite collaboration à la réalisation d'un objectif commun (...) ». Il se développe comme une stratégie économique efficace permettant aux partenaires de partager leur savoir, de réduire les coûts et les risques, de mieux faire face aux risques et à la concurrence. En général, on distingue trois grands types de partenariat selon l'étroitesse de relation établie entre les organismes impliqués : le partenariat de service, de réciprocité et associatif. Selon le type d'acteurs impliqués, on a le partenariat entre Etats, de service public, public-privé, public-communautaire, entre entreprises privées...

2.1.1. Le partenariat public-privé

C'est un partenariat basé sur le degré de risque. Il est au cœur du débat sur la modernisation des structures étatiques. Entre le monopole public et la privatisation des services, ce partenariat apparaît comme une solution de compromis dans le processus de rationalisation et de modernisation de la prestation des services publics. Il se fonde sur la reconnaissance du leadership du secteur privé dans le développement économique et la création d'emplois.

Nous avons le partenariat d'affaire public-privé(PAPP) qui est une entente contractuelle entre des partenaires publics et privés qui stipule des résultats à atteindre pour améliorer la prestation de services publics. Cette entente établit un partage réel des responsabilités, des investissements, des risques et des bénéfices de manière à procurer des avantages mutuels qui favorisent l'atteinte des résultats.il présente des avantages tels que : la qualité de service accrue, la réduction des coûts du projet, l'atténuation des risques, le cadre propice à l'innovation, l'accélération de la réalisation des projets, la gestion budgétaire facilitée, la source de revenus additionnels...

2.1.2. Le partenariat entre Etats ou communautaire

Ce partenariat se fait à travers un contrat, un accord que prennent des états, des communautés entre eux pour la réalisation d'un projet précis. La vision de H. Tremblay, (1987, P.18-22) fait ressortir l'écart entre deux types d'organismes malgré toutes les nuances qui doivent exister sur ces éléments qui se retrouvent toujours à des degrés très viables. Ces organismes communautaires œuvrent habituellement à des niveaux très près des préoccupations quotidiennes des clientèles avec les réseaux primaires. Cependant, plusieurs d'entre eux gardent aussi une perspective globale des problématiques en intervenant sur les plans macro-sociaux, économiques et politiques. Cette dernière intervention se fait habituellement par l'entremise de regroupements régionaux ou nationaux.

Le défi du partenariat avec l'état se résume ainsi : -pour l'alternative, il s'agit de faire reconnaitre son potentiel « ailleurs et autrement » de même que le financement de ses services au-delà d'une reconnaissance verbale. -pour les personnes elles-mêmes ayant des difficultés, il s'agit de vérifier la faisabilité réelle d'un partenariat égalitaire, seule garantie d'amélioration de leur condition.

Nous avons un défi concernant le « choc des cultures ». Chaque Etat ou communauté ayant ses propres traditions s'ouvrent avec réticence à l'autre. Chacun voudrait garder son modèle. Dans certaines régions, des efforts très sincères teintés de respect et d'ouverture d'esprit tant pour des ressources alternatives que des établissements publics sont visibles. Nous devons former les adultes à faire-faire. Ces centres permettront au passage un brassage de culture bénéfique pour tous.

2.1.2.1. Les modèles de collaboration

Dans ce partenariat on peut définir deux modèles de collaboration : - le partenariat réel et le « pater-nariat ».

Le partenariat réel peut se définir comme un rapport égalitaire et équitable entre deux parties différentes par leur nature, leurs missions, leurs activités, leurs ressources et leurs modes de fonctionnement. Dans ce rapport les deux parties ont des contributions mutuelles différentes. Il est fondé sur un respect et une connaissance mutuelle des contributions et des parties impliquées dans un rapport d'interdépendance. L'objet du partenariat devient un échange de services ou de valeurs comparables ou reconnus comme tel par les parties

impliquées. Ce partenariat laisse place à des espaces de négociation (harnois, 1987) ou les parties peuvent définir leur projet commun.

Le pater-nariat est le pôle opposé du continuum marqué par un rapport inégalitaire entre parties différentes et inégales. Dans ce modèle, les parties peuvent avoir des contributions mutuelles différentes et parfois même jugées essentielles, mais le plus souvent dans un but dominant. La partie dominante est l'établissement du réseau public considéré comme essentielle. Ici, il n'y a plus indépendance égalitaire mais plutôt complémentarité à sens unique. La contrepartie dans l'échange de ressources ou de services n'est pas équitable. Il s'agit donc d'un rapport utilitaire défini avant tout par les exigences de l'une des parties impliquées qui sous-traite ou déverse une partie de ses responsabilités à un organisme communautaire.

2.1.2.2. Les facteurs qui soutiennent la collaboration

- Les facteurs déterminants

Les statuts et le financement sont parmi les nombreux éléments qui peuvent rendre un partenariat difficile. On peut également distinguer des facteurs institutionnels et des facteurs humains qui influencent les résultats de la collaboration. La réussite de la collaboration se mesure à partir de l'impact sur les personnes (quantité et qualité de l'aide), de l'impact sur les organismes collaborateurs (dynamisme interne, amélioration du climat de travail, augmentation de la productivité, de la crédibilité, de l'enracinement, de l'accessibilité des services...), et de l'impact sur la zone géographique.

- Les facteurs institutionnels

Au départ il doit y avoir une évaluation de besoins réels et non de la préoccupation strictement institutionnelle. La collaboration vise à promouvoir et à soutenir la qualité de service. Les organismes manifestent souvent un souci sincère pour la clientèle, mais la motivation première de tenter une collaboration avec un partenaire relève souvent du souci de leur développement organisationnel. Ce souci est dicté soit par ses membres ou sa direction, soit extérieurement par les contraintes et conditions des bailleurs de fonds.

L'enracinement et la force des organismes en présence sont importants pour assurer une collaboration équitable et une participation active du milieu.

Les attentes et les objectifs de collaboration doivent être clairs pour chacun des organismes dès le départ. Les organismes qui n'ont pas fait leur propre effort d'autodéfinition sont souvent une proie facile pour le vis-à-vis qui sait clairement ce qu'il veut en tirer.

La reconnaissance mutuelle des rôles et des limites des organismes est essentielle. Dans un esprit d'interdépendance ils doivent être à l'écoute des besoins et des capacités de l'un et de l'autre.

- Les facteurs humains

La qualité, la clairvoyance, la franchise et l'enracinement des personnes en cause peuvent contribuer au succès de la négociation. Le respect mutuel et les bons rapports personnels sont toujours essentiels mais insuffisants pour la réussite. Les intervenants sont aussi des facteurs de réussite car jouent un rôle important dans la sensibilisation.

Le partenariat est un défi de taille entre des parties si différentes. Les expériences malheureuses et heureuses ont démontré que la pratique du partenariat est difficile à atteindre mais sans doute inévitable. Le défi est d'en faire une relation équitable plus qu'égalitaire afin d'inventer des solutions nouvelles pour affronter des problématiques nouvelles et des conditions de plus en plus difficiles dans un contexte de décentralisation.

2.2. La décentralisation

La décentralisation est un processus d'aménagement de l'Etat unitaire qui consiste à transférer des compétences administratives de l'Etat vers des entités (ou collectivités) locales distinctes de lui. Selon Yussof et ses collaborateurs (2016, p.694), la décentralisation est définie d'une manière générale comme « le transfert de pouvoir et d'autorité des institutions du gouvernement central vers les unités locales ou déconcentrées dans l'optique de répondre à la demande et aux besoins des populations locales ». D'après eux, c'est également « le transfert d'autorité, de responsabilités et de ressources via la déconcentration, la délégation ou la dévolution du pouvoir de l'administration centrale vers les plus petites unités de la sphère politique et administrative ».

2.2.1. Les formes de décentralisation

Pour Youssof et ses collaborateurs (2016), de même pour MC Ginn et Welsh (1999), la décentralisation à trois formes : la déconcentration, la délégation et la dévolution

- La déconcentration

Première forme de décentralisation, souvent appelée bureaucratie concerne le transfert des responsabilités ou fonctions administratives aux unités administratives subordonnées généralement sur le plan géographique. C'est un processus par lequel l'administration centrale accorde un certain nombre de prérogative en termes de prestation de certains services à ses unités déconcentrées aussi bien au niveau régional qu'au niveau départemental. Toutefois, il leur est demandé l'application des règlements non leur élaboration. Les unités déconcentrées veillent à l'opérationnalisation des politiques mais le pouvoir de décision reste entre les mains de l'administration centrale.

- La délégation

Deuxième forme de décentralisation, elle est la plus rependue. Elle suppose un transfert de responsabilité en matière de prise de décisions et d'administration de fonction publique, du Gouvernement central aux unités locales ou aux organisations semi-autonomes qui ne sont pas entièrement contrôlées par l'Etat. La délégation est généralement utilisée pour permettre la création de nouvelles corporations, de nouveaux projets comme des écoles, les CAF... afin d'implémenter un projet spécifique énoncé dans la politique globale du Gouvernement. Dans le domaine éducatif, il s'agit de confier la charge de la gestion et de l'administration de l'éducation publique aux prestataires privés dans chaque unité administrative (MC Ginn et Welsh, 1999, p.18). Elle s'inscrit dans la logique d'incitation du privé dans la fourniture et la participation de l'enseignement public.

- La dévolution

Troisième forme de décentralisation, elle est celle où le gouvernement délègue les fonctions, il transfère les pouvoirs de décision, l'autorité en matière de finances et de gestion vers des unités administratives locales quasi autonomes avec statut de municipalité. Dans un système décentralisé par dévolution, les administrations locales ont des limites géographiques précises et juridiquement reconnues à l'intérieur desquelles elles exercent leur autorité et leur fonction publique. Elles ne subissent pas généralement un contrôle direct de la part de l'administrateur central. Toutes ces formes de décentralisation permettent d'améliorer la qualité et la quantité de prestations des services éducatifs afin d'en accroitre l'efficacité à travers la liberté d'accès.

Dans le cadre de notre travail, le partenariat public-privé dans un contexte de décentralisation aide les centres d'alphabétisation à mieux implémenter leur projet. Plusieurs modèles et théories nous aideront à comprendre le défi de la mise en œuvre des CAF dans un contexte de décentralisation.

2.3. Les théories et modèles

La théorie selon Hotya (cité par Ngo Kopla, 2012) est « une synthèse hypothétique couvrant l'explication d'un certain nombre de faits et s'applique à faire le point de l'état de science ». Une théorie est également un ensemble cohérent d'explications, de notions ou d'idées sur un sujet précis, pouvant inclure des lois et des hypothèses induites par l'accumulation des faits provenant de l'observation, de l'expérimentation. La théorie doit résister à l'expérience et être compatible avec les nouveaux faits qui peuvent s'ajouter au cours du temps, ou rester valide dans le nouveau domaine non exploré.

2.3.1. La théorie incitative

Elle est née avec la prise de conscience dans les années 1970, de l'importance des asymétries informationnelles dans l'analyse des mécanismes économiques. Les travaux d'arkerlof sur l'équilibre d'un marché avec information imparfaite sur la qualité, de Mirless sur la fiscalité optimale et de vickrey sur la théorie des enchères, les trois lauréats du prix Nobel, ont été les précurseurs d'une évolution qui a profondément modifié l'analyse des marchés et des organisations. Le problème d'incitation se pose fondamentalement lorsqu'on est en présence de relation personnalisée qui prennent la forme d'un contrat liant agent économique (individu ou entreprise) ne disposant pas les mêmes informations (les échos ,2003).

La théorie des incitations analyse la manière dont les contrats permettent de s'accommoder de ces asymétries d'informations c'est-à-dire d'en réduire les conséquences défavorables autant que faire se peut. Dans une perspective économique, qui apparaitra sans doute bien régulière aux juristes, les contrats incitatifs ont quatre fonctions principales fortement imbriquées. La première est de partager le risque ; la deuxième est d'inciter à prendre des décisions souhaitables dans un contexte d'action cachée ; la troisième est de faire révéler une information cachée. Dans ces deux derniers cas, c'est en proposant une certaine forme de contrat que l'agent qui manque d'informations incite son partenaire à révéler son choix d'informations détenues. Cette théorie appliquée au niveau des CAF permettra en temps

réel d'avoir toutes les informations possibles sur la population cible et aidera les alphabétiseurs, la Commune et ses partenaires à mieux faire le choix du site de travail, des matières professionnelles et de la langue de communication afin de former un capital humain compétent.

2.3.2. La théorie du capital humain

Formulée par Théodore Schultz et systématisée par Gary Beker en 1964 montre qu'il y a bien un investissement, il y a un arbitrage individuel entre les bénéfices attendus des années d'éducation et les coûts qu'elles impliquent.

La théorie du capital humain est formée de trois éléments : les compétences, les expériences et les savoirs. Gary définit le capital humain comme « l'ensemble des capacités productives qu'un individu acquiert par accumulation de connaissances générales ou spécifiques de savoir-faire, etc. ». Il considère que la formation générale peut être fournie par l'Etat ou directement payée par l'individu. La formation spécifique augmente la productivité du travailleur dans l'entreprise. Cette théorie introduit l'éducation comme bien collectif et permet de dégager des externalités positives.

Le capital humain d'un individu se définit par les connaissances et les compétences acquises tout au long de la vie, de la scolarité, au cours des diverses formations suivies et à l'occasion des expériences vécues (Fuente et Ciccone, 2002). L'acquisition des compétences modifie le comportement d'offre de travail des individus qui aspirent alors à une rémunération plus élevée. Il est difficile de retirer aux formations leur rôle d'acquisition de connaissances et de savoir-faire. Les entreprises comme les individus investissent dans la formation mêmes après l'embauche. La valorisation du capital humain est un processus qui se poursuit tout au long de la vie.

Au niveau macroéconomique, le capital humain apparaît comme un facteur de croissance. Mankiw, Römer et Weil (1992) montrent que les différences de capital humain entre pays permettent d'expliquer une grande partie de leurs écarts en termes de croissance économique. L'importance de l'innovation et des complémentarités entre les compétences individuelles, des différences de stocks et d'accumulation de capital humain génèrent des différences de taux de croissance qui perdurent. Les théories du capital humain enrichissent la vision traditionnelle du travail tout en renouvelant considérablement l'économie du développement. Pour ce faire l'individu doit être engagé à fond dans son rôle.

2.3.3. La théorie de l'engagement

Kieler et Sakumura sont les premiers auteurs à donner une définition de la psychologie de l'engagement. Ils la définissent comme « le lien qui relie l'individu à ses actes comportementaux ». À travers ce lien, la personne est engagée par son acte. Cependant pour Beautoir et Joule, cette définition semble incomplète. Selon eux « l'engagement correspond dans une situation donnée, aux conditions dans lesquelles la réalisation d'un acte ne peut être imputable qu'à celui qui l'a réalisé » (1998, p60). De ce fait, plusieurs facteurs influencent l'action des apprenants, C'est-à-dire un certain nombre de besoins propres au milieu de formation. A l'instar de la théorie des besoins de Maslow qui nous montre que la satisfaction d'un besoin nous pousse à rechercher un autre. L'être humain est perpétuellement à la recherche du meilleur.

2.3.4. La théorie des besoins de Maslow

Maslow part du fait que les individus sont uniques et irremplaçables, alors que tous les besoins sont communs à tous : pour améliorer la condition des personnes, il est nécessaire de satisfaire les besoins fondamentaux de l'homme. La structure de la pyramide est considérée comme une structure hiérarchique, dans laquelle se trouvent les besoins les plus élémentaires qui doivent être satisfaits pour conduire ensuite à la réalisation des étapes supérieures.

D'après lui nous avons les besoins physiologiques, de sécurité, d'appartenance sociale, d'estime de soi, de réalisation de soi.

Les besoins physiologiques représentent les besoins de base. S'ils ne sont pas satisfaits, leur réalisation deviendra la principale motivation du comportement, et il n'y aura pas la place pour tous les autres besoins : il s'agit de la faim, la soif, le sexe la respiration, maintenir la température de notre corps.

Les besoins de sécurité : une fois les besoins physiologiques satisfaits, l'être humain recherche la sécurité, le travail, la stabilité, la santé et la protection. Ce comportement est dû à la société à laquelle nous appartenons.

Les besoins d'appartenance sociale: ici, la nécessité d'avoir de l'emprise et de recevoir de l'affection, de précieuses relations sociales et interpersonnelles entre dans cette étape. Il s'agit de: avoir des amis, communiquer, recevoir de l'affection, faire partie d'un groupe et d'une communauté et être accepté par les autres.

Les besoins d'estime de soi : ici nous trouvons des aspirations qui peuvent être considérées comme sociales. En particulier, ces besoins se réfèrent à l'envie de l'individu d'être perçu par sa communauté comme un être apprécié, estimé et digne. Il s'agit de : se sentir apprécié, avoir du prestige, se démarquer au sein d'un groupe, avoir du respect pour soi, se donner de la valeur.

Les besoins d'accomplissement de soi : c'est la partie la plus psychologique et individuelle, et sa réalisation se produit une fois que tous les autres besoins sont satisfaits. C'est la pulsion, l'aspiration, le besoin de devenir ce que vous voulez être, de tirer le meilleur parti de vos capacités physiques, intellectuelles et émotionnelles. Ici, il nécessaire d'avoir des caractéristiques personnelles ainsi que des compétences techniques et sociales très raffinées. Certains besoins inclus dans ce domaine sont : le développement spirituel et moral, la recherche d'un but dans la vie...



Figure 1 : Illustration de la pyramide des besoins de Maslow

Pour pouvoir remplir ces besoins sans tracas, il est important pour un adulte de passer par un apprentissage social, scolaire, religieux...c'est pourquoi l'intervention des centres d'alphabétisation est d'une importance capitale.

2.3.5. Les théories de l'apprentissage

L'apprentissage est un processus psychologique de base, et les recherches sur les mécanismes de l'apprentissage ont fait l'objet d'investigations et de débat depuis la création du premier laboratoire de psychologie par Wilhelm Wundt à Leipzig, en Allemagne, en 1879.

L'apprentissage est défini comme étant un changement durable dans les comportements ou les croyances qui résultent de l'expérience. La capacité d'apprendre donne à chaque organisme vivant la capacité de s'adapter à un environnement changeant. L'apprentissage est une conséquence inévitable de la vie ; si nous ne pouvons pas apprendre, nous mourons. Nous avons plusieurs théories de l'apprentissage parmi lesquels nous allons citer le béhaviorisme, le constructivisme et le connectivisme.

Le béhaviorisme est un concept populaire qui se concentre sur la façon dont les élèves apprennent. Il se focalise sur l'idée que tous les comportements sont appris par l'inter action avec l'environnement. Le modèle comportemental de Fechner nous montre qu'il existe un lien entre le stimulus, l'individu la réponse d'une part, l'entrée, la boite noire, la sortie d'autre part et entre l'individu et la boite noire comme l'illustre ce schéma.

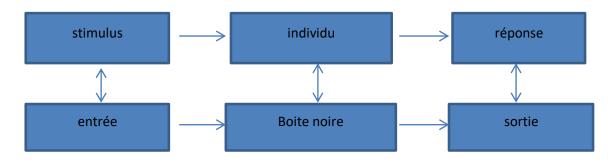


Figure 2 : Modèle comportemental de Fechner

En classe, cette théorie est essentielle pour comprendre comment motiver et aider les élèves. Les enseignants transmettent les informations aux apprenants d'une réponse au bon stimulus. Cela doit être fait de manière répétitive pour rappeler régulièrement aux élèves le comportement que l'enseignant recherche. Le béhaviorisme à trois principes : le renforcement positif, la répétition, la motivation.

Le constructivisme : il se base sur l'idée que les gens construisent activement leurs propres connaissances. Par ailleurs, la réalité se détermine par leurs expériences en tant qu'apprenant. Les apprenants utilisent essentiellement leurs connaissances antérieures comme base et s'en servent avec de nouvelles choses qu'ils apprennent. Ainsi les expériences individuelles de chacun rendent leur apprentissage unique. Les antécédents et les connaissances antérieures ont un impact sur les capacités d'apprentissage.

Assimilation + accommodation Intégration des données du milieu modification des schèmes du sujet en dans des schèmes antérieurs fonction des données Milieu Sujet équilibration Sujet Milieu

Figure 3 : schéma de l'apprentissage constructiviste

Il existe de nombreux principes spécifiques au constructivisme tel que : la connaissance se construit d'autres connaissances ; les élèves apprennent à apprendre au fur et à mesure qu'ils s'instruisent ; l'apprentissage est un processus actif ; l'apprentissage est une activité sociale ; l'apprentissage est contextuel ; la connaissance est personnelle ; l'apprentissage existe dans l'esprit ; la motivation est la clé de l'apprentissage...

Le connectivisme: il est une théorie de l'apprentissage qui explique comment les technologies internet ont créé, pour les gens, de nouvelles opportunités d'apprendre et de partager des informations sur internet et entre eux. Ces technologies comprennent également les navigateurs web, les emails, les forums de discussion en ligne, les réseaux sociaux, You tube et tout autre outil permettant aux utilisateurs d'apprendre et de partager des informations avec d'autres personnes. Dans cette théorie, un enseignant guidera les élèves vers des informations et répondra, si besoin aux questions clés afin de soutenir les élèves dans leur apprentissage et leur partage par eux- mêmes. Les étudiants sont également encouragés à rechercher eux-mêmes des informations en ligne et à exprimer ce qu'ils trouvent. Le contexte sanitaire mondial actuel encourage ce mode d'apprentissage. Ce module fait partie des offres de formation obligatoire d'un CAF. Le CONFINTEA7 s'est déroulé en ligne marquant définitivement la nécessite pour tout adulte analphabète en TIC de se former.

Les enseignants en formation ou en exercice, doivent comprendre les enjeux théoriques des réformes des théories d'apprentissage. Cette formation théorique et pratique est essentielle au développement de l'autonomie et la responsabilité professionnelle. L'enseignant ou l'alphabétiseur est un maillon essentiel dans la mise en œuvre des CAF. Ils ont la formation adéquate pour attirer les apprenants qui pourront à leur tour prospecter pour valoriser l'andragogie, drainer les partenaires vers l'objet aidant ainsi les promoteurs à relever les défis dont ils font face.

Résumé

En résumé, nous pouvons dire que le partenariat est une entreprise, une association, un organisme avec lequel on s'associe afin d'atteindre un objectif commun. La décentralisation est un processus d'aménagement de l'Etat unitaire qui consiste à transférer des compétences administratives de l'Etat vers des entités (ou collectivités) locales distinctes de lui. Le partenariat est un défi de taille entre des différentes parties prenantes. Les expériences malheureuses et heureuses ont démontré que la pratique du partenariat est difficile à atteindre mais sans doute inévitable. Le défi est d'en faire une relation équitable plus qu'égalitaire afin d'inventer des solutions nouvelles pour affronter des problématiques nouvelles et des conditions de plus en plus difficiles dans un contexte de décentralisation. Dans le cadre de notre travail, le partenariat public-privé dans un contexte de décentralisation aide les centres d'alphabétisation à mieux implémenter leur projet. Plusieurs modèles et théories nous aideront à comprendre le défi de la mise en œuvre des CAF. Elles sont mises en œuvre au Cameroun par des privés à travers des partenariats avec l'Etat, les organismes internationaux, les Organisations Non Gouvernementaux, les Communes... Ces partenariats sont des associations de personnes physiques, morales et (ou) financières ayant la même vision et réunies dans le but d'obtenir une satisfaction dans l'accomplissement de leur activité. La décentralisation étant d'actualité dans notre pays, c'est à travers la délégation de pouvoir que plusieurs projets publics sont mis en œuvre. Le défi majeur dans ce contexte est la motivation des parties impliquées dans le projet de CAF à tous les niveaux organisationnels : au niveau macro (Ministère, organisme internationaux), au niveau méso (Délégation, Inspection, Mairie, Organisation Gon gouvernemental), au niveau micro (promoteur, alphabétiseur, partenaire, apprenant). À travers les modèles et théories nous pouvons résoudre plusieurs problèmes : la théorie incitative aide à trouver des partenaires fiables et à mieux connaître le site de d'implantation du projet associé à la population cible. La théorie de besoin et d'engagement guide l'apprenant et le promoteur de CAF à cerner la spécialité qui ira le mieux tout en tenant compte des prés acquis, des motivations et des aspirations de ce dernier. Les théories d'apprentissage aident à améliorer la qualité, la régularité et la teneur de l'apprentissage professionnel (menuiserie, coiffure, couture, esthétique, pâtisserie, mécanique, tricotage, teinture, danse folklorique...) permettant ainsi à l'alphabétisation fonctionnel d'être effectif, efficient et efficace. Au travers des différents termes abordés dans ce chapitre, il ressort que le partenariat aide les centres d'alphabétisation à se mettre en œuvre. Cependant sa pérennisation est fonction des théories, des modèles et du type de décentralisation en ce 21 e siècle où tout tient compte de la nouvelle technologie.

DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET OPÉRATOIRE DE LA RECHERCHE

CHAPITRE 3: MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

La méthodologie est un système qui permet de mener de manière efficace et efficiente une étude ou aider à la résolution d'un problème. C'est une partie indispensable de la recherche en science. Elle a pour but de produire les connaissances, comprendre les phénomènes, comprendre les changements sociaux, les politiques et les comportements. Pour Altorif (1987), la méthodologie est « la procédure logique d'une science, c'est-à-dire l'ensemble des pratiques particulières qu'elle met en œuvre pour que le cheminement de ses démonstrations et de ses théorisations, soient clairs, évidents et irréfutables ». Le cadre méthodologique renvoie à la démarche que le chercheur utilise pour répondre à la question de recherche ou essaye de résoudre le problème de recherche. Elle consiste à montrer les moyens, techniques, approches utilisées pour résoudre le problème posé par la recherche.

Ce chapitre est constitué des éléments suivants : -type de recherche, -site de l'étude, -population de l'étude, -échantillon, matériel, -description de l'instrument de collecte de données, -validation de l'instrument, -procédure de collecte, -opérationnalisation des variables, -enquête pilote, -collecte des données

3.1. Type de recherche

Ayant pour objectif de mettre en œuvre le centre d'alphabétisation dans un contexte de décentralisation, aider les promoteurs et responsables de CAF à relever le défi d'implémentation de leur structure de façon pérenne dans la circonscription ciblée avec l'aide des partenaires et des Collectivités Territoriales Décentralisées. Nous allons mener une étude qualitative. La revue de la littérature offre quelques études qui ont été faites sur l'alphabétisation des adultes. La particularité de notre étude se situe au niveau du fait qu'elle s'intéresse aux défis à relever au quotidien par les promoteurs et encadreurs pour une efficacité de formation des adultes analphabètes à Yaoundé.

3.1.1. Démarche de l'étude

Nous avons retenu pour notre étude la démarche déductive car, aux questions de recherche, nous tâcherons de trouver des réponses après la descente sur le terrain, l'analyse des données et l'interprétation des résultats.

3.1.2. Méthode de recherche

Il existe trois méthodes de recherche : la méthode quantitative, qualitative et mixte. Pour notre étude il est retenu la méthode qualitative, car elle permet de comprendre et d'explorer la mise en œuvre des CAF. Précisément l'analyse de contenu qui est la méthode la

plus répandue pour étudier les interviews ou les observations qualitatives (Krippendorff, 2003).

3.2. Site de l'étude

Notre étude s'effectue dans la ville de Yaoundé. C'est la Capitale du Cameroun l'un des pays de l'Afrique sub-saharienne. Yaoundé est situé dans la région du centre et est le chef-lieu du département du Mfoundi. Elle compte sept Arrondissements dans lesquels se trouvent des CAF. Yaoundé1, 2, 3, 4, 5, 6,7 ont chacun des CAF reconnus par l'Etat dans l'arrêté ministérielle du 29 avril 2021. Yaoundé 4 à la grande part, suivi de Yaoundé 5, puis Yaoundé 3, Yaoundé 6, Yaoundé 1, Yaoundé 7, en fin Yaoundé 2. Ces centres sont des locaux privés constitués d'au moins une salle de cours théorique et une salle de cours pratique équipé d'outils professionnels

3.3. La population de l'étude

Pour Tsafack (2004), la population de l'étude correspond à « un ensemble infini ou fini d'éléments définis à l'avance sur lesquels portent les observations ». En statistiques déductives, une population d'étude est un ensemble d'unités statistiques dont les éléments présentent des caractéristiques communes. Nous distinguons trois types de population : la population mère ou parente, la population cible ou de référence, et la population accessible.

3.3.1. La population mère

La population mère est une énumération exhaustive des unités statistiques potentielles susceptibles d'être étudiées. Selon Ondoua-Biwolé (2004) elle fait référence par définition au groupe d'individus, d'évènements ou de choses intéressantes que le chercheur souhaite étudier. Notre population mère est constituée de l'ensemble des promoteurs et encadreurs des centres d'alphabétisation de la Région du centre. Le choix de cette population réside dans le fait qu'ils sont au cœur de la mise en œuvre du CAF et nous permet d'avoir une lecture réelle des défis à y relever.

3.3.2. La population cible

Selon Tsafack cité par Ndié (2006) la population cible est « l'ensemble des individus répondant aux critères généraux de l'étude. Ce sont ceux chez qui s'appliquent en principe la proposition de recherche ». C'est l'ensemble de personnes sur lesquelles les réalisations sont concrètes, les résultats d'une recherche peuvent être appliqués ou généralisés. Extraite de la

population mère, elle est constituée de l'ensemble des sujets ayant les mêmes critères et caractéristiques. Notre population cible est constituée des promoteurs et encadreurs des CAF de la ville de Yaoundé inclus dans l'arrêté du MINEDUB d'avril 2021 portant création de CAF privé au Cameroun.

3.3.3. La population accessible

La population accessible est une partie de la population cible sur laquelle le chercheur réalise ses investigations. Cette unité de la population cible est disponible au chercheur avec une taille réduite. Notre population accessible est constituée de quatorze (14) participants.

3.4. L'échantillonnage

L'échantillonnage est un procédé permettant de définir l'échantillon d'une étude. Il est une sélection précise de personnes ciblées pour réaliser un entretien. Notre échantillon est composé de 14 (quatorze) participants : (1) enseignante, (1) pisciculteur, (1) secrétaire de bureau, (1) couturière, (1) décoratrice, (1) alphabétiseur, (4) promoteurs de CAF, (2) ingénieurs, (2) esthéticiennes. Nous les avons sélectionnés dans tous les Arrondissements de Yaoundé ayant pour souci majeur de toucher toutes les CTD de Yaoundé et avoir une idée certaine de chaque zone.

3.4.1. L'échantillon

L'échantillon est le nombre de participants. C'est une énumération non exhaustive des unités statistiques d'une population d'étude. Il est une fraction de la population mère. La constitution se fait par méthode d'échantillonnage qui désigne la procédure par laquelle on constitue l'échantillon. L'échantillon par choix raisonné que nous avons retenu est une technique développée par Rayer et Zarlowski (1999) qui permet de choisir de manière précise les éléments de l'échantillon afin de respecter plus facilement les critères fixés par le chercheur. Cette méthode a pour avantage de garantir l'homogénéité des résultats.

3.4.2. Technique d'échantillonnage

La technique d'échantillonnage fait appel à l'itinéraire et aux exigences suivis pour la constitution de l'échantillon. Firdion (2009) ressort deux catégories d'échantillonnage l'un probabiliste qui permet la généralisation de la partie pour le tout, autorisant les calculs d'estimation, tests statistiques et modélisation. Et l'échantillon non probabiliste utile pour l'analyse des données.

Nous avons opté pour l'échantillon non probabiliste. Ici, nous retenons délibérément les personnes susceptibles de nous fournir les informations pertinentes sur notre sujet. C'est pour cette raison que nous nous sommes entretenus uniquement avec les promoteurs et les enseignants ou les alphabétiseurs.

3.5. Méthode de collecte des données et instrument

3.5.1. Méthode de collecte de données

Les données utilisées dans ce travail ont été collectées selon trois méthodes : la recherche documentaire, la recherche électronique, et l'investigation de terrain.

3.5.1.1. Recherche documentaire

C'est le fait de s'instruire sur un sujet précis à travers des livres, mémoires, revues physiques... cette recherche a été effectuée dans des bibliothèques et des centres de recherche tel que l'Institut Français, la bibliothèque centrale de l'Université de Yaoundé 1 et de la Faculté des Sciences de l'Education. Ici nous avons pu collecter des informations sur plusieurs aspects de notre sujet en l'occurrence le partenariat et la décentralisation.

3.5.1.2. La recherche électronique

Elle est la recherche par excellence et permet de se documenter sans limite. Nous avons visité plusieurs sites à l'instar de Google, percé, mémoire on line, cairn info... Grâce à cette recherche nous avons tout au long de notre travail eu des informations pertinentes sur l'alphabétisation et ses défis.

3.5.1.3. L'investigation de terrain

C'est la visite des lieux d'enquêtes. Elle a été effectuée pendant les deux années de master et spécifiquement pendant le stage académique au sein du conseil pédagogique d'AEBNF de la DDEB du Mfoundi. Pendant cette période, il a été question de recenser les défis de mise en œuvre des CAF et se familiariser avec les promoteurs afin de réellement toucher du doigt notre sujet.

3.5.2. Instrument de collecte de données

Comme instrument de collecte des données nous avons choisi le guide d'entretien qui est l'un des trois instruments de collecte de données dans une recherche qualitative. Le focus groupe discussion et grille d'entretien ont été mis à l'écart à cause de l'incapacité pour nous de réunir les participants dans un même site.

Le guide d'entretien est un outil de collecte de données primaires par excellence, le mieux adapté pour des études qualitatives. Toutes les questions étant prédéfinies, elle nous permet de récolter les avis, les attitudes, les sentiments, et les représentations des personnes interviewées. Cette technique permet de comprendre le sujet à partir de l'interprétation des données récoltées sur le terrain. C'est pour cela que nous l'avons choisi.

3.5.2.1. Présentations du guide d'entretien

Le guide d'entretien est un instrument administré lors d'un entretien sélectif semisélectif ou non sélectif. Il liste et récapitule le sujet de recherche, les thèmes et les questions à aborder au cours de l'entretien et s'administre en face à face. Notre guide d'entretien portant sur notre sujet de recherche qui est les défis de mise en œuvre des centres d'alphabétisation fonctionnelles de Yaoundé à travers un partenariat public-privé dans un contexte de la décentralisation, et constitué de trois thèmes (1- compétence en alphabétisation, 2-les ressources nécessaires à la mise en œuvre, 3- la décentralisation) est adressé au promoteur et alphabétiseur de CAF de Yaoundé. Les questions ont été formulées à base des indicateurs que nous avons eus pendant la revue de littérature.

3.5.2.2. Techniques de collecte de données

Nous avons choisi l'entretien semi-directif. Il permet de respecter l'ordre et la formulation des questions, la durée de l'entretien et son principal avantage est qu'il focalise l'échange sur les thèmes précis. Il fait aussi preuve d'une rigueur scientifique qui permet de garantir que tous les individus interrogés sur le plan de l'entretien le seront dans les mêmes circonstances facilitant ainsi la comparaison des résultats.

3.5.2.3. Administration des guides d'entretiens

Après élaboration, le guide d'entretien a été pré-testé sur deux personnes choisies parmi la population cible dont un promoteur de CAF et un alphabétiseur (formateur). Cette enquête pilote nous a permis de réajuster notre guide d'entretien et d'élargir notre échantillon.

3.6. Les outils de collecte des données

Nous avons choisi d'utiliser pour nos entretiens : le téléphone pour l'enregistrement d'élément sonore, le bloc-notes pour la prise des notes et l'ordinateur pour la saisie des notes. Ceci nous a aidées à minimiser la perte des données.

3.7. Analyse et traitement des données qualitatives

L'analyse des données qualitatives est la plus répandue pour étudier les interviews ou les observations qualitatives (Krippendorf, 2003). Elle consiste à transcrire les données qualitatives, à se donner une grille d'analyse, à coder les informations recueillies et à les traiter. Pour notre étude, nous avons retenu l'analyse de contenu et la statistique descriptive

3.7.1. La statistique descriptive

La statistique descriptive est un outil dont l'objectif est de décrire de façon synthétique et parlante les données observées pour mieux les analyser. Les données recueillies qui sont analysées ici ont été collectées à partir d'une grille d'entretien. « Les grilles d'entretien auto-administrées sont les plus appropriées lorsque les construits d'intérêt correspondent à des processus psychologiques qui sont le mieux décrit par la personne qui les vit » (Perrot, 2009). Cette réflexion de Perrot est utilisée car elle décrit exactement le cas de notre recherche. Les données qualitatives qui ont fait l'objet d'analyse à partir de la statistique descriptive se présentent comme suit :

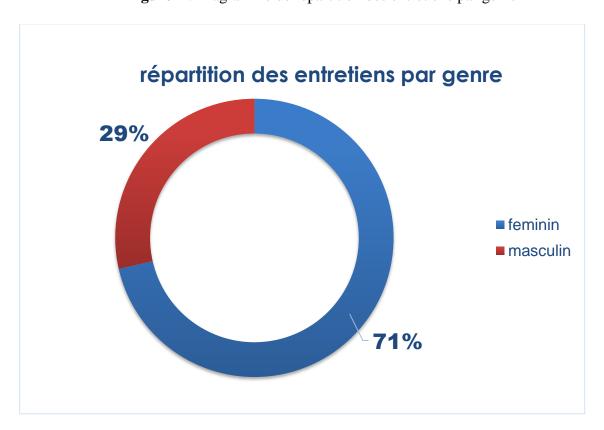


Figure 4 : Diagramme de répartition des entretiens par genre

Source: Auteur, (2022) à partir de Microsoft Excel

Nous remarquons que la variable « genre » présente est très bien représentée à travers ces deux modalités (Homme et Femme). La modalité femme représente 71% de l'échantillon par contre la modalité homme représente 29% des participants. Ceci indique que la modalité homme est très peu représentée dans l'étude. A partir de ce résultat nous pouvons conclure que la variable genre a un effet sur l'implication du personnel dans la mise en œuvre des CAF. Autrement dit, l'implication du personnel dans la mise en œuvre des CAF dépend du genre des formateurs.

répartition de l'échantillon par âge

7%

28%

20-30ans

31-40ans

41-50ans

51ans et plus

Figure 5 : Diagramme de répartition de l'échantillon par âge

Source: Auteur, (2022) à partir de Microsoft Excel

La figure ci-dessus représente la distribution des participants selon leur tranche d'âge. L'analyse a révélé que la majorité des participants se trouvaient dans la tranche de 41-50 ans avec un pourcentage de 36%. L'analyse a aussi révélé qu'il y avait très peu de participants dans la tranche d'âge de 20-30 ans 7%. Ces résultats indiquent que les promoteurs de ces centres de formations sont matures en termes d'âge pour mieux diriger un centre de formation.

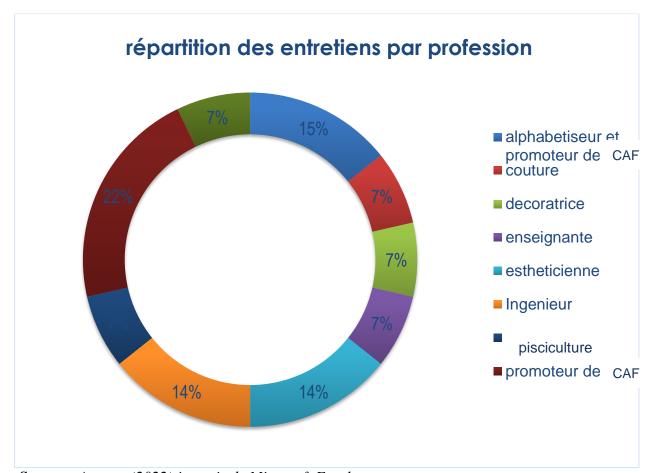


Figure 6 : Diagramme de répartition de l'échantillon par profession

Source: Auteur, (2022) à partir de Microsoft Excel

Notre échantillon est constitué de 14 formateurs dans tous les différents CAF de Yaoundé et parmi ces formateurs nous avons 22% des participants qui sont promoteurs de CAF, 15% des alphabétiseurs et promoteurs de CAF, 14% étaient ingénieurs et esthéticiennes, trois spécialistes dans le domaine de la gestion. Nous avons observé que très peu des formateurs avaient pour profession décoratrice, couturière, enseignante, pisciculteur avec des pourcentages réduit (7% respectivement).

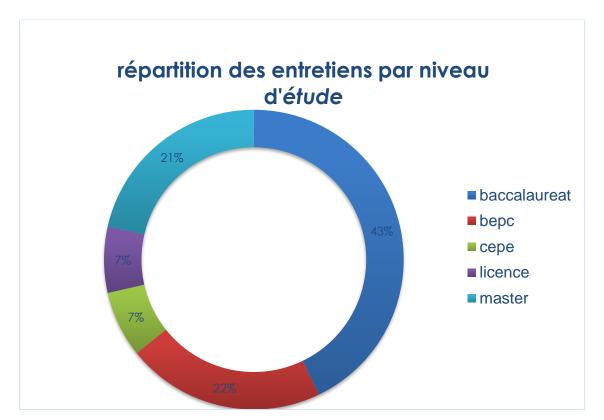


Figure 7 : Diagramme de répartition de l'échantillon par niveau d'étude

Source: Auteur, (2022) à partir de Microsoft Excel

Durant notre enquête, nous nous sommes rassurées que tous les diplômes des participants soient représentés selon les pourcentages définis d'après l'échantillonnage simple. Selon cette répartition, l'analyse des données nous a révèle que la plupart des participants étaient titulaire d'un Baccalauréat avec un pourcentage de 43%. L'analyse a aussi démontré que très peu de participant avait le CEPE ou une Licence avec un pourcentage de 7% chacun. Les résultats indiquent que les enseignants de la zone d'étude ont le niveau d'études requis pour diriger une CAF.

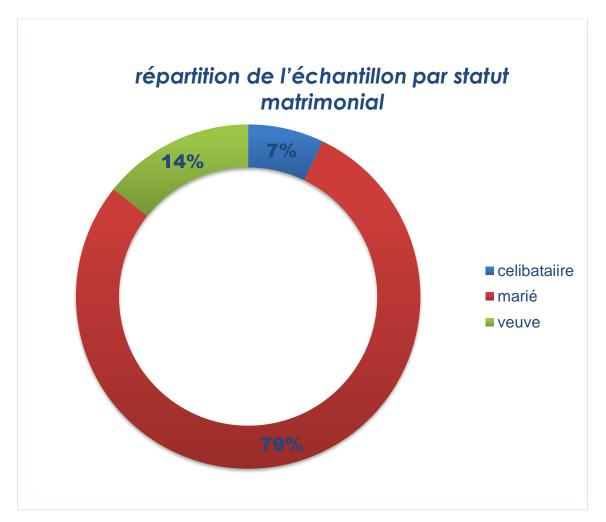


Figure 8 : Diagramme de répartition de l'échantillon par statut matrimonial

Source: Auteur, (2022) à partir de Microsoft Excel

Après l'analyse des données, Il ressort de cette figure que la majorité de participants de cette étude étaient des personnes mariées avec un pourcentage de 79%. Par contre très peu des participants étaient des célibataires avec un pourcentage réduit de 7%.

3.7.2. L'analyse de contenu

L'analyse de contenu fondé par Berenson (1952) est une opération qui consiste à transformer le texte retranscrit lors d'un entretien en une analyse unique et originale de son contenu au tour des thèmes, sous thèmes, à travers un code. L'analyse de contenu vise à établir le sens du discours et à comprendre les activités suivantes :i) la retranscription ; ii) le codage ; iii) la catégorisation ; vi) l'inférence.

3.7.2.1. La retranscription

La retranscription organise le matériel d'enquête sous un format directement accessible à l'analyse. Les données qualitatives se présentent sous la forme de texte (mots, expressions...) d'images (collage photos...) ou d'informations symboliques (geste, ton de la voix, impression...). Elles correspondent aussi à une retranscription d'interview, à des notes d'observations sur le terrain, des documents écrits de manière diverses (récits, compte-rendu, réponses aux questions) (...) (Andreani & Conchon, 2005).

3.7.2.2. Le codage

Le codage est une opération qui explore ligne par ligne, étape par étape, les textes d'interviews ou d'observations. (Berg, 2003, cité par Andreani & Conchon, 2005). Il s'agit d'un processus lourd et minutieux qui est fait à la main et pour lequel il n'existe aucun système automatique.

3.7.2.3. La catégorisation

La catégorisation consiste à organiser le contenu en thématique. Les données qualitatives étant retranscrites, avant de les coder, une grille d'analyse est construite. Elle est composée de critères et d'indicateurs que l'on appelle catégorie (Andreani & Conchon, 2005). Leur choix a été établi d'après des informations recueillies et en fonction des objectifs d'étude.

3.7.2.4. L'inférence statistique

L'inférence statistique est l'ensemble de méthodes permettant de tirer des conclusions fiables à partir de données d'échantillons statistiques de cette étude. Elle a consisté en l'analyse interprétative des données. Les caractéristiques de l'échantillon, une fois connues, ont reflété avec une certaine marge d'erreur possible celle de la généralisation des conclusions de l'analyse statistique descriptive.

3.7.3. Traitement statistique des données

Le traitement statistique des données peut être mené d'un point de vue sémantique ou statistique (Anddreani & Conchon). Nous avons retenu le traitement statistique qui est réalisé sur un ordinateur à partir de logiciels de traitement de texte (Word, Excel et SPSS). Ce type de traitement de données est indiqué pour le chercheur académique que nous sommes.

Résumé

Dans ce chapitre nous avons présenté la méthodologie de recherche et ses différentes composantes. Notre méthode est qualitative, la démarche est déductive, la population est située à Yaoundé, l'échantillon est composé de quatorze personnes dont les promoteurs de CAF et les alphabétiseurs. L'instrument de collecte de données qui est le guide d'entretien et la manière dont elle sera utilisée dans le chapitre suivant a également été énoncé.

CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET DISCUSSION

Dans ce chapitre nous allons analyser les défis de la mise en œuvre des CAF de Yaoundé à travers le partenariat public- privé dans un contexte de décentralisation. Autrement dit, nous allons proposer des éléments de réponse à notre problématique qui était d'évaluer la qualité des formateurs, le niveau des apprenants en fin de formation, le type de programme suivi et le type d'encadrement fourni par le centre. Ensuite il sera question d'interpréter les résultats de l'analyse avant de clôturer ce chapitre par les suggestions qui nous permettront d'envisager de nouvelles perspectives à notre thème de recherche.

SECTION I : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE ET VÉRIFICATION DES PROPOSITIONS DE RECHERCHE.

Il est important d'exposer les méthodes utilisées pour le traitement des données avant de procéder à la vérification des propositions de recherches de l'étude.

4.1. Présentation des résultats de l'étude

Le traitement des données est fait suivant deux méthodes : d'une part à travers la statistique descriptive et d'autres part par l'analyse des contenus. La statistique descriptive est reconnue comme un outil de traitement de l'information qualitative et l'analyse des contenus se fait par la retranscription des verbatims des répondants sur la base d'une grille d'entretien.

4.1.1. La statistique descriptive

Elle nous a permis d'avoir l'indication sur le genre, l'âge, le statut matrimonial, la profession, le niveau d'étude des participants. Nous avons compris que ceux-ci avaient tous l'âge adulte, une qualification et une profession leur facilitant l'accès aux ressources. Etant pour la plupart de genre féminin, les promoteurs et alphabétiseurs sont des personnes persévérantes et non rebutées par la tâche. Ce sont des individus aptes à gérer un centre d'alphabétisation fonctionnelle. Cela nous a fait comprendre que le problème de mise en œuvre des CAF viendrait d'ailleurs.

4.1.2. Analyse des contenus

L'analyse thématique des résultats des entretiens semi-directifs font apparaître que la plupart des répondants définissent l'alphabétisation des adultes comme étant une bonne chose

pour ceux qui n'ont pas eu la chance d'aller à l'école dans leur jeunesse afin d'acquérir des compétences dans des domaines spécifiques.

Thème 1 : les programmes et la formation des encadreurs des centres d'alphabétisation

Dans cette section de l'analyse nous allons nous focaliser sur le programme de formation et la formation des encadreurs des centres d'alphabétisation. A cet effet des questions spécifiques ont été développées afin de répondre à ce thème. Alors les résultats de notre analyse sont cidessous selon les questions posées.

Thème 1 question 1 : quels sont les différents types d'alphabétisation que vous connaissez ?

Cette question a été développée pour évaluer la connaissance des promoteurs des CAF sur les différents types d'alphabétisation disponibles. Dans notre revue de littérature nous avons relevé un bon nombre de types d'alphabétisation comme suit : l'alphabétisation compétence isolée, l'alphabétisation fonctionnelle, l'alphabétisation outil d'autonomisation, l'alphabétisation une pratique sociale, et en fin l'alphabétisation conscientisant. A travers la collecte des données le chercheur a pu collecter différentes expressions concernant le type d'alphabétisation. Le tableau ci-après reprend certains verbatims qui vont dans ce sens.

Réponses des participants	Enquêtés (E)
« L'alphabétisation classique et fonctionnelle »	E1
« L'alphabétisation classique et fonctionnelle, l'alphabétisation outil d'autonomisation »	E2
« L'alphabétisation classique et fonctionnelle »	E3
« L'alphabétisation classique, fonctionnelle, outil d'autonomisation et intégrée »	E4
« L'alphabétisation classique et fonctionnelle »	E5
« L'alphabétisation classique et fonctionnelle »	E6
« L'alphabétisation classique, fonctionnelle et intégrée »	E7
« L'alphabétisation classique et fonctionnelle »	E8
« L'alphabétisation classique, fonctionnelle, l'andragogie et intégrée »	E9
« L'alphabétisation classique et fonctionnelle »	E10
« L'alphabétisation classique et fonctionnelle »	E11
« L'alphabétisation classique, fonctionnelle, compétence isolée, outil d'autonomisation et intégrée »	E12
« L'alphabétisation classique, fonctionnelle, compétence isolée »	E13
« L'alphabétisation classique et fonctionnelle »	E14

Il ressort de nos entretiens que la plus grande partie des particiapants indiquent qu'ils connaissent seulement l'alphabetisation classique et fonctionnelle et très peu connaissent les autres types d'alphabetisation. C'est-à-dire que la majorité des promoteurs des CAF offrent plus l'alphabétisation classique et fonctionnelle dans leurs centres et aussi ceci pourra indiquer le fait que la majorité des promoteurs des CAF n'ont pas une bonne connaissance de la Mission des CAF dans notre nation. Cette situation pourrait aussi éclairer sur les raisons pour lesquelles les CAF ont des difficultés à prendre de l'envol. Le nuage de mots ci-dessous présente la synthèse des réponses sur les mots clés obtenus de l'ensemble des participants



Nuage 1: Les types d'alphabetisation connus par les promoteurs de CAF

Selon les nuages1, nous observons des expressions fortes qui caractérisent la connaissance des promoteurs en relation avec les types de CAF qui existent. La majorité de ces expressions se retrouvent dans la plupart des avis proposés par les participants ce qui indique leurs connaissances sur les diffirents types d'alphabetissation qui existent. 100% des promoteurs connaissent l'alphabetisation classique et fonctionnelle, 28.57% l'alphabetisation integrée, 21,42% l'alphabetisation outil d'autonomisation , 14,28% l'alphabetisation competence isolée. L'alphabetisation maclé alpha, conscientisant, une pratique social n'ont pas été mentionnés traduisant l'insufisance de connaissance des promoteurs sur ces types d'alphabetisation.

Thème 1 question 2 : quels sont les différents types d'alphabétisations que vous pratiquez dans votre centre ?

Concernant les diffèrent types d'alphabétisations pratiquées dans les centres, nous avons obtenu les réponses telles que représentées dans le tableau ci-après reprenant certains verbatims des participants

Réponses des participants	Enquêtés (E)
« Alphabétisation classique, fonctionnelle	<i>E1</i>
« L'alphabétisation outil d'autonomisation et fonctionnelle	E2
« L'alphabétisation classique, fonctionnelle	<i>E3</i>
« L'alphabétisation outil d'autonomisation, fonctionnelle et classique	E4
« L'alphabétisation fonctionnelle	E5
« L'alphabétisation classique et fonctionnelle	E6
« L'alphabétisation intégrée et fonctionnelle	E7
« L'alphabétisation classique et fonctionnelle	E8
« L'alphabétisation classique, fonctionnelle, l'andragogie et intégrée	E9
« L'alphabétisation classique et fonctionnelle	E10
« L'alphabétisation classique	E11
« L'alphabétisation fonctionnelle, intégrée, outil d'autonomisation,	E12
compétence isolée	LIZ
« L'alphabétisation fonctionnelle	E13
« L'alphabétisation classique et fonctionnelle	E14

Selon le tableau ci-dessus, nous pouvons constater une corrélation dans les expressions des différents participants qui s'avéraient similaires. C'est à dire que la majorité des promoteurs des centres pratiquent majoritairement deux types d'alphabétisation dans leur centre de formation. Ceci est en accord avec leur connaissance sur les différents types d'alphabétisation. Les résultats de cette analyse pourraient nous indiquer aussi que la majorité des CAF ont un objectif similaire qui est d'améliorer et accroître les compétences des travailleurs, la qualité de vie des citoyens et de les aider à apprendre à lire, à écrire et à compter tout en apprenant un métier. Le nuage de mots ci-dessous présente la synthèse des réponses sur les mots clés obtenus de l'ensemble des participants.



Nuage 2 : Les types d'alphabetisation pratiqués dans les CAF de Yaoundé

Selon le nuage 2 ci-dessus, nous observons des expressions fortes qui caractérisent les types d'alphabetisation pratiqués dans les différents centres en relation avec les types de CAF qui existent. Nous pouvons constater que l'alphabetisation classique et fonctionelle sont les plus pratiquées et l'alphabetisation compétence isolée est la moin pratiquée : 92,85% pratiquent l'alphabetisation fontionnelle ; 64,28% l'alphabetisation classique ; 21,42% l'alphabetisation outil d'autonomisation/ integrée ; 07,14% l'alphabetisation competence isolée.

Thème 1 question 3 : Quels sont les modules de formation que propose votre centre ?

Cette partie de l'entretien visait à identifier les différents modules proposés dans les différents CAF. De nos échanges avec le personnel interviewé, il ressort quelques verbatims forts concernant les types de modules de formation proposée dans les différents CAF et présenté dans le tableau ci-après.

Réponses des participants	Enquêtés (E)
« Tic, coiffure, tricotage des perles, lecture, écriture, mathématiques »	E1
« Tic, secrétariat bureautique, infographie, photocopie, menuiserie, métallique »	E2
« L'esthétique, coiffure, l'onglerie, pâtisserie, gastronomie »	E3
« Personnels d'entretien et d'alphabétisation, aide vieillard et handicapé, tic »	E4
« Esthétique (soins de visage, pieds et mains, maquillage, onglerie, coiffure »	E5
« Infographie, secrétariat bureautique et comptable, agriculture, infographie »	E6
« Pisciculture, agriculture, menuiserie, TIC, fabrication des produits de lessive »	E7
« Décoration, secrétariat bureautique, pâtisserie, couture »	E8
« Couture, coiffure, esthétique, cosmétique, hôtellerie, décoration, TIC, »	E9
« Couture, teinture sur textile, transformation des produits agricoles et autres »	E10
« Lecture, écriture, langue et culture nationale, TIC »	E11
« Conduite, coiffure, esthétique, hôtellerie, restauration, informatique, décors »	E12
« Menuiserie à bois, métallique et aluminium, froid et climatisation, »	E13
« Coiffure, esthétique, couture, secrétariat bureautique, informatique »	E14

Selon les expressions proposées par les participants aux sorties de l'entretien, nous constatons qu'un grand nombre de modules nous sont proposés par les différents centres. Ce qui veut dire que les CAF offrent un grand nombre de modules à ses apprenants. Le nuage de mots

ci-dessous présente la synthèse des réponses sur les mots clés obtenus de l'ensemble des participants qui sont les modules les plus fréquents dans les CAF.



Nuage 3 : Les modules de formation pratiqués dans les CAF de Yaoundé

Selon le nuage 3, nous pouvons voir un bon nombre de modules plus fréquents dans les CAF tel que : coiffure, le secrétariat, L'esthétique, les TIC, la couture, l'infographie, et la menuiserie. Les plus fréquents sont Esthétique/coiffure avec un pourcentage de 17,18%, suivi des TIC avec un pourcentage de 14,06%, de la couture avec un pourcentage de 10,93%, du secrétariat/infographie/photocopie avec un pourcentage de 9,37%, menuiserie métallique ou à bois/hôtellerie/restauration/décoration avec un pourcentage de 6,25%, les moins sollicités sont tricotage/teinture/aide vieillard avec un pourcentage de 1,56%.

Thème 1 question 4 : Comment pratiquez-vous le recrutement des formateurs ?

La question quatre du guide d'entretien visait à identifier les méthodes de recrutement des formateurs dans les CAF et nous avons pu obtenir quelques éléments de réponses venant des promoteurs des CAF présentés comme suit dans le tableau ci-après :

Réponses des participants	Enquêtés (E)
« Par recommandation »	E1
« Par recommandation »	E2
« À travers des offres de formation nous retenons les meilleurs »	E3
« À travers un recrutement objectif »	E4
« Étude de dossier et le formateur doit être du domaine »	E5
« Par recommandation »	E6
« Évaluation des compétences »	E7
« Par recommandation »	E8
« Par recommandation, et évaluation »	E9
« Selon le besoin et par évaluation »	E10
« À travers un recrutement objectif »	E11
« Par test de sélection »	E12
« Par évaluation des compétences »	E13
« Par évaluation des compétences »	E14

Selon les expressions proposées par les promoteurs des centres de formation, nous observons une variété de moyens utilisés par les promoteurs des CAF pour recruter les formateurs qualifiés dans leurs centres de formation. Selon le tableau présenté ci-dessus, nous observons les méthodes telles que : par recommandation, évaluation des compétences et recrutement par objectif. Mais le nuage de mots ci-après nous permet d'identifier la méthode la plus utilisée



Nuage 4 : Les critères de recrutement des formateurs

Selon le nuage 4, il est observé que les promoteurs des CAF recrutent plus par recommandation que par évaluation des compétences les formateurs dans leurs centres : 57,14%

recrutent par recommandation, 42,85% par évaluation de compétences. Cela met en doute la qualité des formateurs dans certains centres et cela pourrait être la cause des désertions de certains apprenants.

Thème1 question 5 : Quel diplôme professionnel possèdent vos formateurs ?

Cette section de notre entretien consistait à identifier les diplômes que possèdent les formateurs recrutés dans les différents CAF. Le tableau ci-après nous présente les diplômes professionnels que possèdent les formateurs d'après les promoteurs des CAF.

Réponses des participants	Enquêtés (E)
« Master Professional, sans diplôme »	E1
« Baccalauréat technique »	E2
« Aucun, c'est la compétence qui prime »	E3
« CAPIEMP, CAPIET, baccalauréat professionnel, master »	E4
« BEPC, probatoire et plus »	E5
« Attestation, certificats, master »	E6
« Sans diplôme, attestation »	E7
« CAPIEMP, master »	E8
« Attestation, certificat, DQP, sans diplôme (juste le test) »	E9
« Master professionnel, sans diplôme »	E10
« CAPIEMP »	E11
« Permis de conduire, BTS, master »	E12
« Master professionnel, sans diplôme, bac technique »	E13
« Aucun, c'est la compétence qui prime »	E14

Aux sorties de nos entretiens avec les promoteurs des centres de formations, nous avons recueilli la qualité de diplômes professionnels des formateurs selon les expressions des promoteurs des CAF. D'après les réponses des promoteurs des CAF, les formateurs des centres possédaient une variété diplômes professionnels présentés comme suit : Master professionnel, BTS, DQP, Baccalauréat technique, CAPIEMP et bien d'autres. À l'aide de nuage des mots nous avons pu identifier les diplômes que la majorité des formateurs possédaient.



Nuage 5 : Les diplômes professionnels des formateurs se trouvant dans les CAF

Selon le nuage 5 ci-dessus, nous pouvons constater que la grande majorité des formateurs dans les CAF possèdent le Master comme diplôme professionnel : 35,71% possèdent le master professionnel ; 13,33% un baccalauréat ou une attestation. Très peu de formateurs possèdent le CAPIEMP soit 10% ou CAPIET soit 03,33%, diplômes requis par l'Etat pour l'enseignement de la base en alphabétisation. Ce qui indique que la majorité des formateurs sont bien qualifiés et bien formés pour enseigner le volet formation professionnelle mais la partie alphabétisation classique est laissée de côté par plusieurs.

Thème 2 : le niveau d'efficacité des ressources mises à la disposition des apprenants

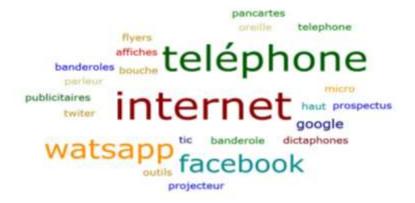
Le thème 2 visait à évaluer le niveau d'efficacité des ressources mises à la disposition des apprenants et à cet effet des questions spécifiques ont été développées dans le guide d'entretien pour répondre à ces préoccupations.

Thème 2 question 1 : Quelles sont les ressources informationnelles de votre centre ?

Cette section du guide d'entretien visait à savoir quelles ressources informationnelles sont utilisées dans les centres de formation. Le tableau ci-après reprend certains verbatims qui ont été faits par le répondant par rapport aux ressources informationnelles.

Réponses des participants	Enquêtés (E)
« Les pancartes, les banderoles, internet, téléphone »	E1
« Internet, téléphone »	E2
« Les outils TIC »	E3
« Le haut-parleur, le micro, les dictaphones, internet, téléphone »	E4
« WhatsApp, prospectus, Facebook »	E5
« Facebook, WhatsApp, flyers, banderole »	E6
« Internet, téléphone, google, WhatsApp »	E7
«Internet, téléphone, google, WhatsApp, Facebook»	E8
« Internet, téléphone, Facebook, WhatsApp »	E9
« Internet, téléphone, affiches publicitaires, bouche à oreille »	E10
« Internet, téléphone, »	E11
« Internet, téléphone, Facebook, WhatsApp, projecteur, twitter »	E12
« Internet, téléphone »	E13
« Internet, téléphone, Facebook, WhatsApp »	E14

Selon le tableau ci-dessus, nous pouvons observer une similarité dans les expressions des participants. Tous les participants ont utilisé les mots clés tel que : internet, téléphone, WhatsApp, google et très peu ont utilisé les termes tel que : les pancartes, banderoles, haut-parleur, twitter et dictaphones. Ceci indique que les promoteurs des CAF utilisent une grande variété de ressources informationnelles pour faire la publicité de leur centre de formation. À l'aide de nuage des mots nous avons pu identifier les ressources informationnelles les plus utilisées par les promoteurs de CAF.



Nuage 6 : Les ressources informationnelles des CAF

Selon le nuage 6, nous pouvons voir que les ressources informationnelles les plus utilisées par les promoteurs des centres de formation sont : le téléphone 71,42%, l'internet 71,42%, watsapp 42,85% et facebook 35,71%. Ces ressources informationnelles sont les ressources les plus efficaces en termes d'outils d'informations. La grande majorité de la population fait usage des outils de communication, ce qui veut dire que tous les CAF ont une bonne visibilité sur l'entendue du territoire national. Ce qui veut aussi dire que les promoteurs des CAF ont accès à une bonne majorité de la population par leur publicité.

Thème 2 question 2 : Quelles sont les ressources matérielles de votre centre

Cette section de l'entretien visait à identifier les ressources matérielles utilisées dans les CAF par le promoteur des centres et aux sorties de nos entretiens, plusieurs expressions ont été utilisé par les promoteurs des CAF pour présenter les ressources matérielles utilisées dans leurs centres. Le tableau ci-après reprend certains verbatims qui ont été dit par les répondants

Réponses des participants	Enquêtés (E)
« Les ordinateurs, la photocopieuse, le casque, le tamtam, les papiers »	E1
« Les machines, les cahiers, les livres, les tables, les chaises »	E2
« Le casque, le matériel d'esthétique, l'ordinateur, la craie »	E3
« Tables bancs, tableau, craie, ordinateur, papier, craie, Bics »	E4
« Coiffeuse, Vapozone, casque, séchoir, bac à pédicure, cahier »	E5
« Salles de cours, chaises, ordinateurs, tables, imprimantes, copieur »	E6
« Filets, seaux, futs, gangs, lunettes, blouses, ordinateurs »	E7
« Ordinateurs, tables, bancs, tableau, cahiers, Bics, »	E8
« Ordinateurs, tables, bancs, tableau, cahiers, bics, machine à coudre, lampes UV, casques, vapozones»	E9
« Ordinateurs, tables, bancs, tableau, cahiers, bics, machines à coudre »	E10
« Ordinateurs, tables, bancs, tableau, cahiers, bics, alcool, coton »	E11
« Ordinateurs, tables, bancs, tableau, cahiers, bics, voitures, outil de cuisine, matériels de coiffure et d'esthétique »	E12
« Ordinateurs, tables, bancs, tableau, cahiers, bics, barres de fer, planches, verres, aluminium, chalumet, mastiquons »	E13
« Ordinateurs, tables, bancs, tableau, cahiers, bics, matériels de coiffure, esthétique, couture »	E14

Selon notre tableau nous pouvons observer une similarité dans les expressions des participants, car nous observons les mêmes mots clés utilisés par les participants pour indiquer les

ressources matérielles utilisées dans leurs centres de formation. Selon les verbatims dans le tableau nous avons les mots tel que : ordinateur, table, banc, tableau, bics, cahiers, chaises, et photocopieuse qui sont utilisés par les participants. Mais plusieurs autres matériels sont indiqués par les promoteurs des CAF selon le type de formations qu'ils offrent dans leurs centres. A l'aide de nuage des mots nous avons pu identifier les ressources matérielles les plus utilisées par les promoteurs d



Nuage 7 : Les ressources matérielles des CAF

Selon le nuage 7, nous pouvons observer que les ressources matérielles telles que les ordinateurs 71,42%; tables 78,57%; bancs/bics/ cahiers 57,14%, tableaux 50%, et les chaises 21,42% sont les matériels les plus utilisés dans les CAF. Ceci indique que les promoteurs des CAF ont les ressources matérielles de base pour le bon fonctionnement des CAF.

Thème 2 question 3 : D'où proviennent les ressources logistiques du centre ?

Cette section de notre entretien visait à savoir d'où provenaient les ressources logistiques de leurs centres de formation et le tableau ci-après nous les présente par les expressions utilisées par les promoteurs des CAF.

Réponses des participants	Enquêtés (E)
« Des donations des âmes de bonne volonté et des efforts personnels. »	E1
« Des efforts personnels »	E2
« Des efforts personnels »	E3
« Des efforts personnels, des ONG »	E4
« Des efforts personnels »	E5
« Des efforts personnels »	E6
« Des efforts personnels »	E7
« Des efforts personnels »	E8
« Des efforts personnels »	E9
« Des efforts personnels »	E10
« Des efforts personnels, des ONG, personnes de bonne volonté »	E11
« Des efforts personnels, partenaires d'affaires, apprenants »	E12
« Des efforts personnels »	E13
« Des efforts personnels »	E14

Selon les expressions dans le tableau ci-dessus nous observons une concordance dans les expressions des promoteurs des centres de formation. Des mots clés tel que : *des efforts personnels*. Ce qui veut dire que la grande majorité des promoteurs des centres de formation obtiennent les ressources logistiques par leurs propres efforts, ils n'ont pas de soutiens externes. Ce qui pourrait être un frein dans le développement des CAF dans notre Nation puisqu'ils sortent l'argent dans leurs propres poches pour l'acquisition du matériel logistique.

Thème 2 question 4 : Combien de salle de cours possède le centre ?

Cette partie de l'entretien voulait identifier le nombre des salles de cours que possédait chaque centre de formation. Au sortir de notre entretien avec les promoteurs des centres de formation, nous avons obtenu des expressions telles que représentées dans le tableau ci-après :

Réponses des participants	Enquêtés (E)
«2 salles de cours»	E1
«1 salle de cours»	E2
«2 salles de cours»	E3
« Plusieurs salles de cours»	E4
«1 salle de cours»	E5
«2 salles de cours»	E6
«5 salles de cours»	E7
«2 salles de cours»	E8
«5 salles de cours»	E9
«4 salles de cours»	E10
«5 salles de cours »	E11
«1 salles de cours »	E12
«2 salles de cours »	E13
«2 salles de cours »	E14

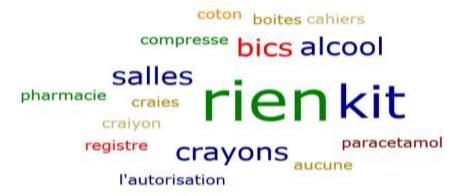
Selon les expressions dans le tableau ci-dessus nous constatons que le nombre de salles de cours dans les CAF varie entre 1 salle et 5 salles de cours par CAF. Ce qui indique que chaque CAF répond au prérequis de base pour l'ouverture d'un CAF. Les résultats de l'analyse indiquent aussi que le nombre de salle de cours dans les centres varie selon la taille du centre et selon le nombre d'apprenants dans ces centres.

Thème 2 question 5 : quel(s) ressource(s) vous procure l'état ?

Cette section du guide d'entretien portait les ressources qui sont offertes par l'Etat du Cameroun comme soutien aux centres de formation. Le tableau ci-après reprend certains verbatims des participants :

Réponses des participants	Enquêtés (E)
« Les salles de cours »	E1
« Rien »	E2
« Aucune »	E3
«2 salles de cours, kit de rentrée »	E4
« Boites de craies, à pharmacie, bics et crayons »	E5
« Quelques cahiers, bics, crayons, alcool, registre courrier, paracétamol»	E6
« Rien »	E7
« Kit (craie, crayon, compresse, coton, alcool»	E8
« L'autorisation d'exercer du CAF etc »	E9
« Rien »	E10
« Kit pédagogique »	E11
« Kit pédagogique »	E12
« Rien »	E13
« Rien »	E14

Selon le tableau ci-dessus nous pouvons observer une différence dans les expressions des répondants concernant les soutiens obtenus de la part de l'Etat. Certains promoteurs des centres ont indiqué d'une part qu'ils obtiennent du soutien de l'état tel que les kits pédagogiques, d'autre part certains indiquent qu'ils n'ont rien reçu comme soutien de la part de l'Etat. Ils indiquent que le fonctionnement du centre dépend totalement de leurs propres efforts. À l'aide de nuage des mots nous avons pu identifier des mots clés utilisés par les répondants.



Nuage 8 : L'ensemble de ressources que procure l'état aux CAF

Selon le nuage 8 nous pouvons constater que le mot rien a été utilisé plusieurs fois par les répondants soit un pourcentage de 42,85%. Ceci indique que plusieurs centres de formation ne perçoivent rien comme soutien venant de l'Etat et que tout le fonctionnement du centre dépend entièrement de ses promoteurs. Le mot kit revient également soit 35,71% pour signifier que lorsqu'il arrive que le Gouvernement à travers les Inspections d'Arrondissement leur donne quelque chose, ce sont les kits. Ceci pourra influencer ou avoir un impact négatif sur le bon fonctionnement des CAF car ces structures ont besoins de ressources financières de l'état pour mieux faire leurs tâches.

Thème 2 question 7 : Quelles sont les techniques marketings utilisés par le centre pour attirer la population ?

Cette section de l'entretien consistait à identifier les techniques marketings utilisés par le centre pour attirer la population. Selon le tableau ci-après présenté, nous avons différentes expressions venant des répondants.

Réponses des participants	Enquêtés (E)
«La prospection maison par maison et dans les marchés»	E1
«Les tracts sont partagés au quartier et les communiqués se font dans les réunions»	E2
«La sensibilisation de proximité à travers les tracts»	E3
«Les banderoles, prospectus, plates-formes publicitaires»	E4
«Distribution des flyers, organisation de journées de travail, l'affichage d'une plaque»	E5
«Flyers, banderoles, porte à porte, communiqués dans les églises»	E6
«Les journées portes-ouvertes, les tracts, les banderoles»	E7
«Les banderoles, prospectus, plates-formes publicitaires, porte à porte, communiqués dans les églises»	E8
«Les flyers, le porte à porte, les banderoles»	E9
«Publicité, journée Portes ouvertes»	E10
«Plaque publicitaire, prospectus»	E11
«La publicité sur les plates-formes google, Facebook, les plaques publicitaires, les tracts»	E12
«Plaque publicitaire, prospectus»	E13
«Les journées portes-ouvertes, la plaque publicitaire, les tracts»	E14

Selon les expressions exprimées par les répondants, nous pouvons observer des mots clés utilisés suivants : Les banderoles, prospectus, plates-formes publicitaires, Plaque publicitaire, les tracts, communiqués dans les églises et Les flyers. Ceci indique que les centres de formation ont un grand nombre de moyens pour faire la publicité de leurs centres de formation. A l'aide de nuage des mots nous avons pu identifier les techniques marketings les plus utilisées par les promoteurs des CAF.



Nuage 9 : Les techniques marketings utilisés par les centres

Selon le nuage 9 nous pouvons observer que la plupart des promoteurs de centre de formation utilisent le plus souvent les techniques marketings telles que : la journée portes-ouvertes, les banderoles, les tracts, prospectus, les plaques publicitaires et les flyers. Ils font donc beaucoup de sensibilisation : Près de 42,85% utilisent les prospectus ; 35,71% les banderoles/tracts ; 28,57% les plaques publicitaires ; 21,42% les journées portes ouvertes/le porte à porte/les flyers. Peu sensibilisent à travers les plates-formes numériques telles que Google et Facebook soit 07,14% des promoteurs interrogés. Aujourd'hui ou le numérique prime dans notre univers, nous pouvons conclure que la faible prospection digitale impacte les centres. Cet aspect est un défi à relever.

Thème 3 : Campagne de sensibilisation menée jusqu'ici par le Gouvernement et ses partenaires à l'alphabétisation.

Cette section du guide d'entretien consistait à identifier le rôle du Gouvernement et ses partenaires dans la mise en œuvre des CAF.

Thème 3 question 1 : les Mairies jouent-elles un rôle dans la mise en œuvre des CAF?

Cette section du guide d'entretien consistait à identifier le rôle que jouent les mairies dans la mise en œuvre des CAF. Selon le tableau ci-après présenté, nous avons différentes expressions venant des répondants.

Réponses des participants	Enquêtés (E)
«Pour le moment ils ne jouent aucun rôle»	E1
«Non»	E2
«Oui, ici il organise des remises de prix aux meilleurs centres»	E3
«Oui, elle est impliquée»	E4
«Pour le moment ils ne jouent aucun rôle»	E5
«Non, pas pour le moment»	E6
«Non, pas pour le moment»	E7
«Non, pas pour le moment»	E8
«Non, pas pour le moment»	E9
«Non, pas pour le moment»	E10
«Non, pas pour le moment»	E11
«Non, pas pour le moment»	E12
«Non, pas pour le moment»	E13
«Non, pas pour le moment»	E14

Selon le tableau ci-dessus, nous pouvons observer une concordance dans les expressions des répondants ou la majorité des répondants a utilisé les expressions similaires comme suit « *Non, pas pour le moment ».* Ce qui veut dire que les mairies n'ont pas encore commencé à intervenir dans les CAF pour leur bonne mise en œuvre. Ce qui pourrait influencer de manière négative dans la mise en œuvre des CAF.

Thème 3 question 2 : les programmes d'enseignements se font-ils par bassin pédagogique ?

Cette section de l'entretien cherchait à savoir si les programmes d'enseignements se faisaient par bassin pédagogique. Selon le tableau ci-après présenté, nous avons différentes expressions venant des répondants.

Réponses des participants	Enquêtés (E)
« Actuellement il n'y a pas de programme pédagogique. Si on pouvait le faire, cela allait faciliter la tâche. »	E1
«Pas encore»	E2
«Non, chacun se débrouille»	<i>E3</i>
«Non, chacun se débrouille»	E4
«Oui, nous assistons aux journées pédagogiques du formel»	E5
«Oui, nous assistons aux journées pédagogiques du formel»	<i>E6</i>
«Non, chacun se débrouille»	E7
«Non, chacun se débrouille»	E8
«Non, chacun se débrouille»	E9
«Non, chacun se débrouille»	E10
«Oui, nous assistons aux journées pédagogiques du formel»	E11
«Oui, nous assistons aux journées pédagogiques du formel»	E12
«Non, chacun se débrouille»	E13
«Non, chacun se débrouille»	E14

Selon les expressions obtenus des repondants, nous avons observé une concordance entre leurs expressions, car nous avons identifié les expressions telles que : « Non, chacun se débrouille », et « Actuellement il n'y a pas de programme pédagogique » qui traduit la même chose. Ceci indique qu'ils ne suivent pas les programmes d'enseignements, donc ils ne suivent pas le même bassin pédagogique. Chaque centre de formation à adopté ses programmes de formation et les méthodes pédagogiques. Donc il y a un manque d'harmonisation des programmes de formation dans nos CAF.

Thème 3 question 3 : Les enseignants des CAF sont-ils formés et (ou) recyclés par le concours des Collectivités Territoriales Décentralisés ?

Cette section du guide d'entretien regardait si les formateurs des CAF suivaient une sorte de formation harmonisée ou recyclage offert par les Collectivités Territoriales Décentralisés. Selon le tableau ci-après présenté, nous avons différentes expressions venant des répondants.

Réponses des participants	Enquêtés (E)
« Les CTD ne font rien. Les enseignants ont des formations professionnelles et sont recyclés par le CAF»	El
«Non, nous-mêmes les formons ou les recyclons en fonction des besoins du centre »	E2
«Non, nous-mêmes les formons ou les recyclons en fonction des besoins du centre »	<i>E3</i>
«Non, nous-mêmes les formons ou les recyclons en fonction des besoins du centre, et à la demande»	E4
«Non, »	E5
«Non»	E6
«Non»	E7
«Non, c'est chacun qui se bat»	E8
«Non»	E9
«Non»	E10
«Non»	E11
«Non»	E12
«Non»	E13
«Non»	E14

Selon les expressions des répondants dans le tableau ci-dessus nous pouvons toujours voir une concordance entre les répondants concernant l'apport des Collectivités Territoriales Décentralisés dans la formation et recyclage des formateurs des CAF. Nous avons observé que le mot NON a été utilisé par presque tous les promoteurs des CAF pour indiquer que les Collectivités Territoriales Décentralisés n'interviennent pas du tout dans la formation et le recyclage des formateurs des CAF. À l'aide de nuage des mots nous avons pu indiquer l'expression qui a été utilisé par les promoteurs des CAF.



Nuage 10 : La formation ou le recyclage du personnel de CAF par les CTD

Selon ce nuage 10 nous constatons que le mot NON a été plus utilisé par tous les promoteurs des CAF, traduisant l'absence d'implication totale à ce jour des CTD dans les centres de Yaoundé. Ceci explique également le fait que plusieurs centres ferment leurs portes car la mairie à un rôle régalien auprès de chaque circonscription administrative et envers la population.

Thème 3 question 4 : les partenaires à l'alphabétisation sont-ils tous impliqués dans la mise en œuvre des centres ?

Cette section visait à identifier l'implication des partenaires dans la mise œuvre des centres de formation. Selon le tableau ci-après présenté, nous avons différentes expressions venant des répondants :

Réponses des participants	Enquêtés (E)
«Oui, ils le font par téléphone»	<i>E1</i>
«Non, pas encore»	E2
«Oui, ils le font par téléphone, nous recevons certains financements d'élites de la zone»	<i>E3</i>
«Oui, ils participent activement»	E4
«Oui»	E5
«Oui»	E6
«Non, pas encore»	<i>E7</i>
«Non, pas encore»	E8
«Oui, ils le sont»	E9
«Non, pas encore»	E10
«Non»	E11
«Oui»	E12
«Non»	E13
«Non»	E14

Selon les expressions utilisées dans le tableau ci-dessus, nous avons observé un désaccord entre les propos des répondants dans ce sens que, pendant que les uns affirmaient avoir reçu l'implication des partenaires dans la mise en œuvre de leur centre, d'autres indiquaient que les partenaires ne sont pas impliqués dans la mise en œuvre de leur CAF. Donc, selon les expressions des promoteurs des CAF, certains reçoivent le soutien des partenaires et d'autres non. À l'aide de nuage de mots nous avons pu indiquer les mots qui ont été plus utilisés par les répondants.



Nuage 11 : L'Implication des partenaires dans l'alphabétisation

Selon le nuage 11 nous pouvons constater que deux mots ont été utilisés par les répondants pour exprimer leur position par rapport l'implication des partenaires dans la mise en œuvre des CAF. Les mots tels que OUI et non ont été bien utilisés par les promoteurs des centres pour indiquer une divergence d'opinion. Soit 50% oui et 50% non donc certains fonctionnent à travers l'aide des partenaires (ONG, association, personnes de bonne volontés...) et d'autres n'ont pas encore eu de chance d'avoir des partenaires.

4.2. Vérification des propositions de recherches et présentation des résultats

Ce volet de notre travail s'appuie sur les objectifs de recherche. Les théories et les travaux portant sur l'alphabétisation des adultes.

Cette étude visait principalement à accroître les stratégies de mise en œuvre de centres dans un contexte de décentralisation, aider les promoteurs et responsables de CAF à relever le défi d'implémentation de leur structure de façon pérenne dans la circonscription ciblée avec l'aide des partenaires et des collectivités territoriales décentralisés.

Les objectifs secondaires étaient :

- OS1: évaluer le type de campagne de sensibilisation menée jusqu'ici par le
 Gouvernement et ses partenaires à l'alphabétisation.
 - OS2 : évaluer les programmes et la formation des encadreurs des centres.
 - -OS3 : évaluer le niveau d'efficacité des ressources mises à la disposition des apprenants.

Nous allons procéder à la présentation des résultats en convoquant ces objectifs.

Par rapport à l'objectif général, les résultats que nous avons eus en amont montrent que les centres d'alphabétisation fonctionnent dans tous les Arrondissements de Yaoundé.

Par rapport à sa finalité et sa mission qui est de former et de recycler les jeunes et adultes âgés de 15 ans et plus, ils accomplissent leurs tâches malgré les difficultés rencontrées au quotidien. Les éléments caractéristiques des CAF (TIC, alphabétisation classique, formation professionnelle) tels qu'identifiés dans les textes du Minedub sont respectés. Leur principale stratégie de mise en œuvre repose sur la sensibilisation à travers le porte à porte et les banderoles. Les Collectivités Territoriales Décentralisés à l'instar de la Mairie n'interviennent pas et la plupart des promoteurs ne reçoivent pas de l'aide ni des partenaires, ni de l'Etat. Quand il arrive qu'ils aient une donation de l'Etat, il s'agit régulièrement du KIT pédagogique (craie, bics, cahiers). Ces promoteurs continuent à se battre malgré les défis à relever au quotidien. Ceci s'explique par la théorie du capital humain qui stipule que : Le capital humain d'un individu se définit par les connaissances et les compétences acquises tout au long de la vie, de la scolarité, au cours des diverses formations suivies et à l'occasion des expériences vécues (Fuente et Ciccone, 2002).

L'acquisition des compétences modifie le comportement d'offre de travail des individus qui aspirent alors à une rémunération plus élevée. Il est difficile de retirer aux formations leur rôle d'acquisition de connaissances et de savoir-faire. Les entreprises comme les individus investissent dans la formation mêmes après l'embauche. La valorisation du capital humain est un processus qui se poursuit tout au long de la vie.

Concernant –OS1, les promoteurs utilisent le téléphone, whatsapp, internet pour sensibiliser. Dans certains Arrondissements, les partenaires sont impliqués mais ils interviennent uniquement par téléphone. Ce qui ne rend pas la tâche aisée. Ceci s'explique par La théorie des

incitations qui analysent la manière dont les contrats permettent de s'accommoder de ces asymétries d'informations c'est-à-dire d'en réduire les conséquences défavorables autant que faire se peut. Dans une perspective économique, qui apparaitra sans doute bien régulière au juriste, les contrats incitatifs ont des fonctions principales fortement imbriquées. La première est de partager le risque ; la deuxième est d'inciter à prendre des décisions souhaitables dans un contexte d'action cachée ; la troisième est de faire révéler une information cachée.

-OS2, les programmes d'enseignement ne se font pas par bassin pédagogique. Les CAF forment en TIC, en alphabétisation classique et fonctionnelle (professionnelle). Le recrutement des formateurs se fait plus par recommandation que par évaluation c'est pour cela qu'il y a même les non diplômés qui forment et recyclent. Plusieurs formateurs sont titulaires de Master et peu possèdent un CAPIEMP. Ce sont les promoteurs de chaque centre qui se débrouillent à faire des programmes d'enseignements et recyclent leurs formateurs avec leur fond propre. s'explique par la théorie du connectivisme qui est une théorie de l'apprentissage qui explique comment les technologies internet ont créé, pour les gens, de nouvelles opportunités d'apprentissage et de partage des informations sur internet. Ces technologies comprennent également les navigateurs web, les e-mails, les forums de discussion en ligne, les réseaux sociaux, You tube et tout autre outil permettant aux utilisateurs d'apprendre et de partager des informations avec d'autres personnes. Dans cette théorie, un enseignant guidera les élèves vers des informations et répondra, si besoin aux questions clés afin de soutenir les élèves dans leur apprentissage et leur partage par eux- mêmes. Les étudiants sont également encouragés à rechercher eux-mêmes des informations en ligne et à exprimer ce qu'ils trouvent. Vu le contexte sanitaire mondial actuel.

-OS3, le niveau de ressources varie en fonction de l'étendue du centre, des objectifs du promoteur et des besoins des apprenants. Nous avons les tables bancs, les salles de cours, les ordinateurs et les matériaux de professionnalisation des enseignements pour les apprenants en coiffure, couture, esthétique, pâtisserie, infographie... ceci s'explique par la théorie de Maslow qui échelonne les besoins : Les besoins physiologiques représentent les besoins de base. S'ils ne sont pas satisfaits, leur réalisation deviendra la principale motivation du comportement, et il n'y aura pas la place pour tous les autres besoins : il s'agit de la faim, la soif, le sexe la respiration, maintenir la température de notre corps. Les besoins de sécurité : une fois les besoins

physiologiques satisfaits, l'être humain recherche la sécurité, le travail, la stabilité, la santé et la protection. Ce comportement est dû à la société à laquelle nous appartenons. Les besoins d'appartenance sociale: ici, la nécessité d'avoir de l'emprise et de recevoir de l'affection, de précieuses relations sociales et interpersonnelles entre dans cette étape. Il s'agit de : avoir des amis, communiquer, recevoir de l'affection, faire partie d'un groupe et d'une communauté et être accepté par les autres. Les besoins d'estime de soi : ici nous trouvons des aspirations qui peuvent être considéré comme sociales. En particulier, ces besoins se réfèrent à l'envi de l'individu d'être perçu par sa communauté comme un être apprécié, estimé et digne. Il s'agit de : se sentir apprécié, avoir le prestige, se démarquer au sein d'un groupe, avoir du respect pour soi, se donner de la valeur. Les besoins d'accomplissement de soi : c'est la partie la plus psychologique et individuelle, et sa réalisation se produit une fois que tous les autres besoins sont satisfaits. C'est la pulsion, l'aspiration, le besoin de devenir ce que vous voulez être, de tirer le meilleur parti de vos capacités physiques, intellectuelles et émotionnelles. Ici il est nécessaire d'avoir des caractéristiques personnelles ainsi que des compétences techniques et sociales très raffinées.

SECTION 2 : APPORT ET LIMITES DE L'ÉTUDE

4.3. Apport de l'étude

Cette étude se distingue des travaux antérieurs par son objectif principal, faisant d'elle la première étude exploratoire sur les Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle. Sur le plan scientifique, elle aborde de manière spécifique l'alphabétisation des adultes. Cette formation améliore le niveau de vie des apprenants et celui de leurs entourages en le rendant de plus en meilleur au fil du temps. Elle ouvre des portes à plusieurs emplois tel que l'enseignement, la formation, l'entreprenariat, l'auto-emploi...

4.4. Limites de l'étude

Malgré la qualité des résultats obtenus, notre travail présente des limites à considérer. La première limite est portée sur la dispersion de Centres d'Alphabétisation dans la ville. La deuxième limite est portée sur le fait que les offres de formation diffèrent les unes des autres. Ces deux aspects non négligeables ont empêché le chercheur que nous sommes à bien se mouvoir dans notre recherche d'où les suggestions qui suivent.

SECTION 3: SUGGESTIONS ET DISCUSSION

4.5. Suggestions

En vue de la mise en œuvre effective, efficace et efficiente de centres, nous adressons des suggestions à l'endroit du ministère en charge de l'éducation de base du Cameroun qui est tutélaire des Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle. Ainsi pour rendre les défis plus légers et permettre aux promoteurs de produire des ressources humaines qualifiées, dotés de savoir-faire, de savoir être et de savoir-faire faire dont l'Afrique a besoin pour son développement, il faut :

- Concevoir un guide pédagogique et andragogique puis le mettre à la disposition des promoteurs des CAF tout en y adaptant les contenus des niveaux 1,2 et 3 du cycle primaire en programme de trois ans uniforme et accessible à tous via les plates-formes de communication.
- Créer des bassins pédagogiques uniquement pour les centres d'alphabétisation dans le but de les recycler sur comment faire de l'andragogie.
- Faciliter la création de plusieurs filières par Arrondissement en faisant une communication radio-télé au tour de ce projet.
- Diversifier les offres de formation avec les partenaires nationaux et internationaux.
- Allouer un fond d'aide aux divers centres pour booster leurs efforts personnels en attendant que les mairies se mettent dans le bain de leur nouvelle fonction. En général, le développement de la science, la technologie et l'innovation impulsée par la créativité et l'esprit d'entreprise, reposent sur une formation, une pédagogie adéquate, et la recherche.

Les Etats africains doivent mobiliser les ressources économiques afin de s'autofinancer et d'être à la page vu notre siècle de vitesse ou tout est digitalisé. C'est un défi à relever car internet facilite tous les apprentissages. Lancer des campagnes globales et efficaces d'alphabétisation sur tout le territoire pour éradiquer l'analphabétisme. Pour le faire nous aurons plusieurs étapes à franchir :

- Revisiter et étendre les campagnes existantes d'alphabétisation.
- Elaborer des programmes et une pédagogie intégrant l'aspect genre, pour répondre aux besoins d'éducation et de formation spécifiques de tous les apprenants ;

- Promouvoir l'enseignement des langues, des sciences sociales, des mathématiques et sciences et l'utilisation des TIC dans les programmes d'alphabétisation ;
- Demander aux maires de financer les CAF et de fournir un accompagnement logistique.
- Accroitre la part de budget alloué à l'éducation non formelle, en l'augmentant à au moins 10% du budget national de l'éducation.
- Renforcer et établir le corps de service national de la jeunesse dans les pays africains en vue de soutenir l'alphabétisation à grande échelle.
- Etablir des partenariats gagnant-gagnant entre les institutions de formation professionnelle et tertiaire et les entreprises, dans le but de développer et mettre en œuvre conjointement des curricula et des programmes pertinents.
- Fournir des mesures incitatives pour les établissements de formations et le secteur privé impliqués dans l'application de solutions innovantes et de promotion de jeunes entrepreneurs.
- Elaborer une cartographie des principales parties prenantes sur la base de leurs avantages comparatifs.
- Identifier et développer en commun des initiatives stratégiques

4.6. Discussion

L'alphabétisation et pérennisation: de par sa nature, il ne s'agit pas purement et simplement d'un sujet concernant la politique de l'éducation non formelle puisqu'il touche aussi la politique linguistique nationale. En Afrique de l'Ouest, un projet a été mené et financé par la banque mondiale dont l'argent devait servir à financer la production des panneaux indicateurs (indiquant par exemple le centre d'alpha). On y propose aussi volontiers l'aménagement de bibliothèques villageoises comme solution pour que les néo-analphabètes aient accès à la lecture mais aussi que leur vie quotidienne devrait en permanence leur donner l'occasion de communiquer par écrit. L'utilisation des connaissances par l'apprenant se traduit par une participation économique, politique et sociale réelle menant par exemple à la décentralisation et au développement socio-économique local. Une étude réalisée par PADLOS-Education dans 40 communes d'Afrique de l'Ouest constate la corrélation suivante : « ce sont souvent les projets d'Alphabétisation et d'Education Non Formelle qui attèlent les ressources humaines dispersées et les préparent à assumer leurs nouvelles responsabilités. ». Ici on capitalise les compétences et les expériences locales qu'on met au service des centres.

Le Gouvernement met à disposition les infrastructures nécessaires à la mise en place de centres. Dans le cadre de la décentralisation, ce sont les Districts qui prennent la responsabilité de l'organisation des offres d'alphabétisation et de formation professionnelle. Le défi ici est que les Districts et les Bureaux Locaux ne sont pas suffisamment nombreux à soutenir l'alphabétisation et les apprenants ne participent pas aux activités de planification et gestion. De ce fait, il n'y a pas de mécanisme d'articulation des besoins éducatifs, de suivi et d'appropriation locale. Conformément à la politique de décentralisation, si on entame le processus de planification du bas vers le haut dans lequel s'expriment les besoins locaux, l'alphabétisation fonctionnelle des adultes se portera mieux. C'est à la société civile d'intervenir en défendant l'alphabétisation et en créant des réseaux pour sensibiliser les gens et créer une priorisation sur le plan local. Dans le document interne de planification de projet en Guinée, on peut lire « en outre, il convient de veiller à ce que les projets locaux soient réalisés en concertation avec les administrations communales et les services publics, et qu'il soit perçus comme un élément du développement local... la participation des apprenants aux décisions concernant leurs classes est une chose, mais au-delà du comité de la classe, un comité communal devrait assurer la pérennisation du centre ». Grâce à la participation active de la collectivité au processus tout entier, à la capacité à entretenir et à gérer soi-même ces centres, à attirer de nouveaux apprenants, à créer de nouvelles classes et à motiver les enseignants à la base de façon à ce qu'ils continuent à collaborer aux activités, les centres d'alphabétisation de l'Afrique de l'ouest relèvent le défi de mise en œuvre.

Si le Cameroun prend exemple sur ses pays de l'Afrique de l'Ouest et rend effectif la décentralisation, le développement local en prenant les besoins de la base au sommet, les centres d'alphabétisation seront mieux suivis par les partenaires. Les adultes analphabètes recensés au niveau des communes donneront à l'état la demande réelle d'éducation. Cela attirera les ONG dans ce domaine qui est encore dans l'ombre dans notre pays et précisément à Yaoundé la capitale.

Nous constatons que dans les communes d'Afrique de l'ouest comme au Cameroun, les apprenants, les responsables locaux ne sont pas vraiment impliqués dans le projet d'alphabétisme. Pourtant se sont eux qui devraient donner de l'impulsion pour que les centres vivent longtemps. La théorie du changement permet d'identifier les solutions pour s'attaquer efficacement aux

causes des problèmes qui entravent les progrès et pour orienter les décisions concernant l'approche à adopter. Elle montre comment les priorités stratégiques du PNUAD aideront le pays à passer progressivement de la situation décrite dans le BCP à la réalisation des priorités nationales et des ODD, telles que schématisées dans la vision 2030 des nations unies. Ici, l'arbre à problèmes peut être utilisé pour concevoir l'arbre à solution en veillant à identifier les solutions attendues pour chaque niveau de cause de l'arbre à problèmes, pour maintenir l'intégrité du flux logique des solutions pour parvenir au changement souhaité.

Résumé

Nous avons présenté tout au long de ce chapitre les résultats de nos travaux, les apports et les limites de cette étude, les suggestions et la discussion. Les défis de mise en œuvre des centres est réel. Les réflexions sont encore en cours pour une décentralisation effective. Les éléments caractéristiques des CAF (TIC, alphabétisation classique, formation professionnelle) tel qu'identifier dans les textes du MINEDUB sont respectés par certains CAF. La stratégie de mise en œuvre repose sur la sensibilisation à travers le porte à porte, les banderoles... Les collectivités territoriales décentralisés à l'instar de la mairie n'interviennent pas et la plupart des promoteurs ne reçoivent pas de l'aide ni des partenaires, ni de l'état. Quand il arrive qu'ils aient une donation de l'état, il s'agit régulièrement du KIT pédagogique (craie, bics, cahiers). Les enseignants des CAF sont recrutés plus par recommandation que par évaluation des compétences. Concernant le volet alphabétisation classique, nous pouvons dire qu'il est laissé de côté par plusieurs promoteurs et c'est le volet professionnel qui prime. Ces promoteurs continuent à se battre malgré les défis à relever au quotidien afin d'atteindre leurs objectifs et ceux des apprenants. Ceci s'explique par la théorie du capital humain. Le capital humain d'un individu se définit par les connaissances et les compétences acquises tout au long de la vie, de la scolarité, au cours des diverses formations suivies et à l'occasion des expériences vécues (Fuente et Ciccone, 2002). L'acquisition des compétences modifie le comportement d'offre de travail des individus qui aspirent alors à une rémunération plus élevée. Il est difficile de retirer aux formations leur rôle d'acquisition de connaissances et de savoir-faire. Les entreprises comme les individus investissent dans la formation mêmes après l'embauche. La valorisation du capital humain est un processus qui se poursuit tout au long de la vie. Les enquêtes menées sur le terrain et représenté sous forme de nuages de mots ont permis d'explorer et de mieux comprendre l'alphabétisation des adultes à Yaoundé. Les modules de formations comme l'esthétique et le secrétariat sont plus sollicités que d'autres, démontré au nuage 3. Les expressions fortes caractérisant la connaissance des promoteurs et ce qu'ils pratiquent dans leurs centres sont soit l'alphabetisation classique et fonctionnelle, soit le fonctionnel d'après les resultats des nuages 1 et 2. Au nuage 4, il est observé que les promoteurs des CAF recrutent plus par recommandation que par évaluation des compétences les formateurs dans leurs centres. Nous notons également que certains ont des partenaires et d'autres non.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Parvenu au terme de notre travail qui porte sur les défis de la mise en œuvre des centres d'alphabétisation fonctionnelle de Yaoundé, nous pouvons conclure que les centres ont des défis à relever au quotidien sur le plan financier, logistique, humain... Selon l'Unesco en 1958 « est analphabète toute personne incapable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de fait en relation avec sa vie quotidienne ». L'alphabétisation est une formation en lecture et écriture dans des structures crées à cet effet. Nous pouvons citer les écoles maternelles et primaires, les centres communautaires, les centres d'alphabétisation fonctionnelle, les centres de jeune, les centres d'éducation de base non formelle, tout au long de notre travail de recherche, nous avons travaillé exclusivement sur les centres d'alphabétisation fonctionnelle.

La mise en œuvre est effective dans les sept Arrondissements de la ville de Yaoundé cependant l'efficacité et l'efficience ne sont pas au rendez-vous. La mise en œuvre des centres a été faite au Cameroun il y a des années selon l'historique suivant : dans les années 2000 le programme national d'alphabétisation(PNA) voit le jour. Vu ses manquements, en 2003 l'association clé succès jeunesse(ACSJ) nait à travers le comité national de l'alphabétisation et du suivi post alphabétisation. En 2011, le programme jeunesse entreprenariat a vu le jour. Tout était géré par le ministère de la jeunesse, de l'éducation physique et sportive de l'époque. Aujourd'hui, c'est le ministère de l'éducation de base qui gère les centres d'alphabétisation fonctionnelle. L'organisation des apprentissages ce fait en trois niveaux à savoir le niveau 1, 2,3. L'offre d'alphabétisation relève de deux ordres en fonction des finalités visées. Il s'agit d'alphabétisation classique et fonctionnelle. Les programmes d'alphabétisation classique sont les mêmes que des cycles primaires mais s'effectue en trois ans.

La mise en œuvre est régulée à l'international par La CONFINTEA qui permet de résoudre certains problèmes liés à l'alphabétisation des adultes et aide les états à mieux implémenter le projet de CAF. En 1949, lors de la première conférence internationale sur l'Education des Adultes (CONFINTEA 1, Elseneur, Danemark), l'analphabète est défini comme étant « une personne incapable de lire et écrire, en comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec la vie quotidienne ». L'alphabétisation fait alors partie des préoccupations et des priorités sur le plan international, mais elle ne fait alors pas partie intégrante de l'éducation des adultes. Elle est une étape préliminaire et la conception demeure scolarisant. Dans les années 1960, les réalités changent : de nouveaux pays, anciennes colonies, intègrent les institutions

internationales, entrainant une perspective du développement internationale. Lors du deuxième CONFINTEA tenue à Montréal au Canada, plusieurs pays Africains tel que : l'Afrique du sud, l'Angola, le Benin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, la Cote d'ivoire... étaient sur la table. Ils font un lien entre l'alphabétisation et le développement international. C'est reconnu comme étant l'aspect « le plus urgent » de l'éducation de l'adulte.

En 1962, l'alphabétisation fonctionnelle fait son apparition. Une personne qui n'est plus analphabète est définie comme « une personne qui a acquis les connaissances et compétences linguistiques indispensables à l'exercice de toutes les activités ou l'alphabétisation est nécessaire pour jouer efficacement un rôle dans son groupe et dans sa communauté et dont les résultats atteints en lecture, en écriture et en arithmétique sont tel qu'ils lui permettent de continuer à mettre ces aptitudes au service de son développement propre et du développement de la communauté et de participer activement à la vie de son pays » (UNESCO ,1962) cette définition annonce le changement de la finalité de l'alphabétisation : de fin en soi elle devient un moyen, un outil au service du développement économique. Elle cible la population active, misant sur le développement d'un capital humain qui génèrera la richesse pour permettre au pays de consolider le reste des réseaux d'enseignements.

Vers le début des années soixante-dix, Paolo Freire, ouvre une troisième voie en alphabétisation : l'alphabétisation dite conscientisant qui part du monde et du vécu de la personne analphabète. Elle repose sur une relation égalitaire entre l'émergence des capacités critiques. Cette pédagogie vise l'autonomisation de l'apprenant comme acteur dans tous les champs d'activités. Cette approche trouve son écho lors de la troisième CONFINTEA, tenu en 1972 à Tokyo qui déclare que « l'éducation des adultes est pour le citoyen un outil de libération dans une société qu'il est appelée à construire de l'intérieur en le transformant ».

Le CONFINTEA 4 a eu lieu à Paris en France du 19 au 29 mars 1985. Il était question de répondre à la « double question qui se pose : comment l'éducation des adultes se situe-elle aujourd'hui, dans l'action éducative d'ensemble d'une société et comment contribue —t-elle au progrès de cette société ? ». Au cours de cette plénière, la conférence a examiné les points suivants : - évolution de l'éducation des adultes, considérée entre autres comme prolongement des activités de l'alphabétisation, depuis la conférence de Tokyo (1972) et l'adoption de la recommandation sur le développement de l'éducation des adultes (Nairobi, 1976).

- Développement de l'éducation des adultes comme condition essentielle de la réalisation de l'éducation permanente et facteur important de démocratisation de l'éducation : tendance et perspective.
- Renforcement de la capacité des états membres de planifier et de gérer les activités dans le domaine de l'éducation des adultes.
- Nécessité et importance de la formation du personnel chargé de l'éducation des adultesdifférentes stratégies et option en matière de formation.
- Rôle respectif des différents personnels de l'éducation des adultes.
- Nouvelles impulsions à donner à l'alphabétisation des adultes et articulations avec les efforts de généralisation de l'enseignement primaire et de développement des autres secteurs de l'éducation.

La CONFINTEA 5 a eu lieu à Hambourg en Allemagne du 14 au 18 juillet 1997, le bilan à mi-parcours a eu lieu à Bangkok en Thaïlande en septembre 2003. Il s'agissait de mettre en place un cadre qui permettrait de mieux articuler les différents types formels, non formel et informel d'éducation des adultes au sein d'un système cohérent. La conception holistique plaide pour que l'apprentissage des adultes et de l'éducation non formelle s'inscrivent dans la perspective d'un apprentissage couvrant tous les aspects et toutes les phases de la vie.

La CONFINTEA 6 qui a eu lieu du 1^{er} au 4 décembre 2009 à Belém au Brésil, s'est achevée sur l'adoption du cadre d'action de Belém qui a permis de rassembler les engagements des Etats membres et de présenter un guide stratégique pour le développement mondial de l'apprentissage et de l'éducation des adultes du point de vue de l'apprentissage tout au long de la vie. Le troisième rapport mondial sur les apprentissages et l'éducation des adultes (GRALE 3), publié en 2016, s'est appuyé sur les données d'une enquête afin d'évaluer les progrès accomplis par les pays pour tenir leurs engagements pris au Brésil, tout en soulignant certaines des contributions que l'apprentissage et l'éducation des adultes peuvent apporter au programme de développement durable à l'horizon 2030. Le bilan à mi-parcours de CONFINTEA 6 qui s'est tenu en octobre 2017 à Suwon en République de Corée relate les progrès réalisés par les Etats membres au cours des huit dernières années en vue du GRALE 4.

Le CONFINTEA 7 s'est tenu du 15 au 17 juin 2022 à Marrakech, royaume du Maroc. Les participants ont échangé leur point de vue sur les défis et les solutions liés à des thèmes

spécifiques de l'apprentissage et de l'éducation des adultes. Compte tenu des progrès constants de l'intelligence artificielle, une attention particulière a été accordée à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour promouvoir l'accès à l'apprentissage et à l'éducation des adultes et inclusion.

Au Cameroun et principalement à Yaoundé nous sommes encore à l'étape de mise en œuvre du projet car les activités pédagogiques ne sont toujours pas harmonisées à nos jours dans les centres...il est à noter que, la mise en œuvre est la deuxième étape de réalisation d'un projet. La mise en œuvre est le fait de mettre en place un projet. Elle a pour synonyme l'implémentation et doit répondre à des contraintes qui lui sont propres : le cout ; le temps de mise en œuvre ; les performances ; la fiabilité... Plusieurs CAF de Yaoundé ont des difficultés parce que la partie molle du projet n'a pas été bien menée. Ils ne prennent pas la peine de définir en amont le comité de pilotage, les différentes prestations du centre, les partenaires, les modalités pour s'assurer de la pérennité du projet... Ils se lancent à l'aveuglette et une fois au niveau de la partie dure qui est la réalisation proprement dite, ils font face à plusieurs défis. Par conséquent, il est nécessaire pour le MINEDUB et ses partenaires à l'éducation de mettre sur pied dans le Département du Mfoundi dont Yaoundé est la capitale un comité de suivi et d'accompagnement des centres à tous les niveaux d'exécution de ce projet. Ce comité devra être mixte et composé d'un concepteur et évaluateur de projet éducatif, d'un expert en pédagogie et en andragogie, d'un expert en professionnalisation des enseignements et d'un expert en relation publique. Si une équipe constituée comme tel parvient à être mise sur pied pour accompagner les promoteurs de centre, les centres d'alphabétisation écriront leurs lettres de noblesse dans la ville de Yaoundé. Cela fera à long terme que les besoins des adules analphabètes comme le dit Maslow dans sa théorie soient accomplis.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abadzi, H. (s.d.). *Analphabétisme chez les adultes, Architecture du cerveau et automatisation des pauvres*. 1^{ère} Edition.
- Adams, Anda, & al. (2013). Where is the Learning? Measuring Schooling Efforts in Developing Countries. The Brookings Institution.
- Adjola, R.-V. (2017). L'alphabétisation fonctionnelle dans les associations au Burkina-Fasso: cas de l'Association Féminine du secteur n°8 de Koudougo. *Revue TDFLE*, 41(69), 21-40. https://revue-tdfie.fr/article/revue-69/41-l-alphabetisation-fonctionnelle-dans-les-associations-au-burkina-faso-cas-de-l-association-feminine-du-secteur-n08-de-koudougo
- African Union Commission. (2014). Stratégie Continentale de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels. 2^{éme} édition
- Allais, S. (2010). The implementation and impact of National Qualifications Frameworks: Report of a study in 16 Countries. ILO: Geneva.
- Amahazion, F. (2021). Erythrée : transformer les communautés par l'alphabétisation. *Afrique Renouveau*. https://www.org/africarenewal/fr/magazine/ao%c3%A9e-transformer-les-communaut%c3%A9tisation
- American psychological association. (2020). *Publication manual of the American Psychological Association: The official guide to APA style* (7th ed.). https://doi.org/10.1037/0000165-000
- Balleux, A. (2002). Evolution de la notion d'apprentissage expérientiel en éducation des adultes : vingt-cinq ans de recherche. *Revue des sciences de l'éducation*, 26(2), 263-286. https://doi.org/107202/000123ar
- Banque mondiale. (2012). Améliorer l'éducation au Cameroun en agissant à la fois sur l'offre et la demande. https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2012/04/11/bettergovernance-improving-education-outcomes-through-better-governance-in-cameroon-integrating-supply-and-demand-side-approaches
- Barabel, M., Meier, O., Teboul, T. (2013). L'école de l'analyse stratégique des organisations.

 Les fondamentaux du management. https://www.cairn.info/les-fondamentaux-du-management-9782100589319-page-71.htm

- Benjamin, L.T. (2009). A history of psychology: original sources and contemporary Research (3rd ed). Blackwell Publishing.
- Bibliothèques de domaines santé et travail social de la HES-SO. (2021). *Présentation des citations et références bibliographiques : Style APA 7^e édition.*
- Bocquillon, M. (2020). Quel dispositif pour la formation initiale des enseignants? Pour une observation outillée des gestes professionnelles en référence au modèle de l'enseignement explicite. (Thèse de Doctorat). Université de Mons. https://www.cnrtl.fr/etymologie/efficace.
- Bouvier, A. (1994). *Management et projet*. Hachette, Paris. http://www.unige.ch/fapse/life.

 Bureau de recherches de l'Unicef, Florence.
- Canada. (2016). Rapport Final Alphabétisme et Compétence. 2ème édition
- CESA. (2016). Afrique, Stratégie continentale de l'éducation 2016-2025. 1ère édition
- Charreaux, G. (1999). Les mesures de la création de valeur : fondement théorique et limites.

 Université de Bourgogne. htt://gerard.charreaux.pagespersoorange.fr/perso/articles/
 Echanges0998.pdf
- Document de Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation au Cameroun pour la période 2013_2020.
- Doolittle, P.E. (1999). Constructivism and online education. Virginia
- Doum-Hani D., J. (2022). L'offre de formation en philosophie à l'ère de la professionnalisation de l'enseignement Supérieur: le cas de l'Université Catholique d'Afrique Centrale-Institut Catholique de Yaoundé. (Mémoire de Master). Université de Yaoundé 1, Cameroun.
- Fadoua, B. (2012). *Création de la valeur et évaluation de la performance financière*. (Mémoire de licence en économie, université Mahomet premier, Uda au Maroc). https://www.bcg.com/documents/file86370.pdf.
- Fonkeng, Bomda et Chaffi. (2004). *Précis méthodologique de la recherche en Sciences sociales*. 1^{ère} édition. Graficam.

- Gestion des Projets. (2015). Définitions et Généralités des Projets. Université Alioune DIOP de Bambey
- Gorgui, S. (2013). Education des adultes et développement : l'alphabétisation en Afrique repose entre nos mains. L'après 2015.
- Henner, H. (2009). Alphabétisation, décentralisation, pérennisation : des mots clés et leur interaction. *Education des adultes et développement*. 3(5), 1-5. http://www.itdl.org/journal/jan_05:article01.htm%5D.
- Institut de l'Unesco pour l'Education. (1997). Education des adultes : La Déclaration de Hambourg, l'Agenda pour l'avenir. https://unesco.org/ark:/48223/pf0000116114_fre
- International DOI Foundation. (2020). The DOI System. https://www.doi.org/index.html
- Koba, M. (2005). Problématique de la contribution de l'alphabétisation des femmes à l'amélioration de la santé communautaire en milieu urbain : Cas de Cotonou en république du Bénin. (Mémoire, Université d'Abomey-calavi). https://www.memoireonline.com/12/07/791/m_problematique-contribution-alphabetisation-femmes-amelioration-sante-communautaire8.html
- Madina, B. & Nicolas, J. (2014). Recherche action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation. (2ème édition).
- Maroc diplomatique. (2022). *Alphabétisation : l'ICESCO appelle à mettre en place une approche intégrée de l'apprentissage*. 1^{ère} édition
- Mbappe, M.R. (2018). L'éthique entrepreneuriale en contexte de décentralisation de l'éducation : une analyse de l'action des promoteurs d'établissements secondaire privés laïcs de l'arrondissement de Yaoundé II (mémoire de master). Université de Yaoundé I, Cameroun.
- MINEDUB. (2020). Rapport d'Analyse du (2019 2020), 1ère édition
- MINEDUB. (2021). Annuaire statistique, 1(1), 4-5.
- MINEPAT. (2020). Cameroun, Stratégie nationale de développement 2020-2030. 1ère édition

- Mwabu., Germano., Ackerman & Xanthe. (2013). Focusing on Quality Education in Sub-Saha Africa. http://www.gallup.com/poll/155369/Poverty-Drop-Seconndary-Education-Sub-Saharan-Africa.aspx
- Ndoye., Mamadou & Walter, R. (2013). Critical knowledge, skills and qualifications for accelerated and sustainable development in Africa: Synthesis Report of the 2012 Trienale. Association for the Développement of Education in Africa.
- Nétange. H. (2011). L'alphabétisation des adultes : le cadre International, *revue Internationale d'Education de sèvres*, 1(57), 12-15. https://doi.org/10.4000/2042
- Normand, R. (2019). *Direction scolaire : trois théories concurrentes de l'établissement scolaire*. https://www.cfcpe-edu.org/direction-scolaire-trois-théories-concurrentes-deletablissement-scolaire.
- Nutcache. (2022). Démarche de projet : Définition et étapes de la démarche de projet. Nutcachehttps://www.nutcache.com/fr/blog/demarche-de-projet/
- Organigramme du MINEDUB (2012) Décret N°2012|268.
- Oxenham, J-E. (s.d.). Résultats d'une étude comparative de méthodes d'alphabétisation. (1ère édition)
- Panet-Raymond, J. (1991). Le partenariat entre l'état et les organismes communautaires : un défi pour la formation et évolution de la pratique en travail social. *Revue service social*, 40(2), 54-76.
- Paperella, N. (2010). Projet éducatif, 3ème édition. Armando Editore.
- Programme national d'alphabétisation (2002)
- Rapport d'État sur le Système d'Education National (2013).
- Rogers, A. (s.d.). Alphabétisation et formation des activités professionnelles : litteraties intégrées. 1ère édition
- Rogers, P. (2014). Theory of change: Methodological Briefs-Impact (2ème édition).
- Sergiovanni, T. (2005). Leadership: What's in it for School? Routledge.

- Siemens, G. (2005). Connectivisme : une théorie d'apprentissage pour l'ère Numérique. Revue internationale de technologie pédagogique et d'apprentissage à distance, 2(1), 3-10.
- Sow, G. (2013). L'alphabétisation en Afrique repose entre nos mains. *Education des Adultes et Développement : L'après 2015*. https://www.dvv-international.de/fr/education-des-adultes-et-developpement/numeros/ead-802013-lapres-2015/articles/lalphabe%CC%81tisation-en-afrique-repose-entre-nos-mains
- Steve, B. (2018). Quelle pratique efficace et quel accompagnement des Enseignants favorisent leur mise en œuvre ? Mons.

Stratégie de l'Unesco pour l'alphabétisation des jeunes et des adultes 2020_2025.

Tercier, P. (2016). La recherche et la rédaction juridiques (7^e éd.). Romandes.

Tremblay, G. (2003). Les partenariats : stratégies pour une économie du savoir. *Distances et savoirs*, *1*(2003/2), 191-208. https://www.cairn.info/revue-distances-et-savoir-2003-2-page-191.htm

Tsafack, G. (2004). Méthodologie générale de la recherche en éducation. Yaoundé.

Unesco (2001). Rapport national sur le développement de l'éducation au Cameroun.

Unesco (2015). Carrière et évaluation des enseignants : options et implications. Paris.

Unesco (2021). *Un nouveau contrat social pour l'éducation*.

UNESCO. (2001). Conférence internationale de l'éducation, 46^e session générale 2001. 3^{ème} édition

Unesco. (2015). Cadre d'Action vers une éducation inclusive et équitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous.

Unesco. (2021). AApproches intégréesde l'alphabétisation et du développement des compétences, programme d'apprentissage des adultes : exemple de bonne pratique.

Valters, C. (2014). *Theories of change in international development*: communication, *learning*, or accountability? (1^{ére} édition)

Wade, D.-A. (2008). Literacy education for all: challenges an prospects. *International Review of Education*, 54(5/6), 673-695. https://www.jstor.org/stable/40608041.

- Wanlin, P. (2007). « L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretien : une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels ». Recherche qualitative, hors-série, 1(3), 42-45
- Young, H. (2022). Les dix pays les plus alphabétisés d'Afrique. *Principal faits du monde*. https://fr.ripleybelieves.com/10-most-literate-contries-of-africa-1051

ANNEXES

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

UNIVERSITE DE VAOUNDE I

FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION

DEPARTEMENT DE CURRICULA ET EVALUATION

Le Doyen

The Dean

Nº...30 /22/UYI/FSE/VDSSE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF CURRICULUM AND EVALUATION

AUTORISATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur BELA Cyrille Bienvenu, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé I, certifie que l'étudiante NGUEMO Isabelle Nadine, Matricule 20V3295 est inscrite en Master II à la Faculté des Sciences de l'Education, Département : CURRICULA ET EVALUATION, filière : MANAGEMENT DE L'EDUCATION, Option : CONCEPTION ET EVALUATION DES PROJETS EDUCATIFS.

L'intéressée doit effectuer des travaux de recherche en vue de la préparation de son diplôme de Master. Elle travaille sous la direction du Pr. NJENGOUE NGAMALEU Henri Rodrigue. Son sujet est intitulé : « L'élaboration d'un projet de lutte pour l'alphabétisation des adultes dans un contexte de décentralisation au Cameroun ».

Je vous saurai gré de bien vouloir la recevoir et mettre à sa disposition toutes les informations susceptibles de l'aider à conduire ses travaux de recherches.

En foi de quoi, cette attestation de recherche lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit /.

Fait à Yaoundé, le 12.7 JAN 2022

Pour le Doyen et par ordre

ICCPL/BLIQUE DU CAMEROUN Parx-Travail-Patrie

DELEGATION DEPARTEMENTALE
DU MEQUINDI



REPUBLIC OF CAMEROON Pence-Work-Fatherland

MINISTRY OF BASIC EDUCATION

CENTRE REGIONAL DELEGATION

DIVISIONAL DELEGATION OF MFOUNDI

Yaoundé, I 7 AVR 2022

AUTORISATION DE RECHERCHE

N°05 AR/MINEDUB/DREB-C/DDEB-MFDI
Une autorisation de recherche est accordée à Mme NGUERO
TSABELLENALINE
étudiant(e) à l'université de Yaoundé Faculté
SCIENCES DE L'EDUCATION
Département de CURRICULA ET EVALUATION
afin de collecter des informations dans le cadre des activités
trans versale
du second semestre de l'année en cours.
Cas Pour la mise in course des CAE de Jacunde sem à travers un partenent publique Prive dans un context décentralise L'intéressé(e) prendra attache avec le directeur de l'école. CAF
Compte tenu de la pandémie à corona virus, ces activités devront être
menées dans le strict respect des mesures barrières. En aucun cas l'ordre
normal du déroulement des enseignements ne sera perturbé.
LETHLEGER DEPARTEMENTAL,
Marie Bestrade
Professori - Espiea Normales d'Inadhuteure Hors Echnille

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'EDUCATION

DÉPARTEMENT DE CURRICULA LEVALUATION

REPUBLIC OF CAMEROON Peace-Work-Fatherland

reace-work-raineriana ********

UNIVERSITY OF YAOUNDE 1

FACULTY OF SCIENCES OF EDUCATION

DEPARTMENT OF CURRICULA OF EVALUATION

GUIDE D'ENTRETIEN

MR/MME, nous menons une étude dans le cadre de notre recherche universitaire sur le défi de mise en œuvre des CAF de Yaoundé à travers le partenariat public privé dans un contexte de décentralisation. Ainsi nous vous prions de bien vouloir répondre en toute sincérité à ce guide d'entretien, et nous vous assurons de la confidentialité des informations que nous allons obtenir auprès de vous selon le code de déontologie de la profession de psychologie et d'éducateur managérial

manageriai		
Consentez-vous de libremer	nt à répondre aux questions qui vont suivre ?	
1-oui	2-non	
0. Données signalétiques		

Thème1 : compétence en alphabétisation des adultes

Nous allons nous entretenir dans cette partie sur le centre d'alphabétisation fonctionnelle.
Que pensez-vous de l'alphabétisation des adultes ?
Nous allons vous entretenir sur quatre sous thèmes 1. Quelles sont les différents types d'alphabétisation que vous connaissez ?
2. Quels sont les différents types d'alphabétisation que vous pratiquez dans votre centre ?
3. Quels sont les modules de formation que propose votre centre ?
4. Comment pratiquez-vous le recrutement des formateurs ?
5. Quel diplôme professionnel possèdent vos formateurs ?
6. Quelle formation doit avoir un promoteur pour être habilité à ouvrir un caf ?

7. Combien de niveau de formation comporte votre centre ?	
Thème 2 : Les ressources nécessaires à la mise en œuvre	
Ici nous allons nous entretenir sur les ressources nécessaires pour la mise en œuvre effective,	
efficace et efficiente d'un caf.	
D'après vous, qu'est-ce qu'une ressource ?	
Nous avons sept sous thèmes à traiter pour cette partie	
1. Quelles sont les ressources informationnelles de votre centre ?	
2. Quelles sont les ressources matérielles de votre centre ?	
3. D'où proviennent les ressources logistiques du centre ?	
•••••••••••••••••••••••••••••••	
4. Comment organisez-vous les ressources temporelles et personnelles des apprenants d'une part	
et du personnel d'autre part ?	

5. Combien de salle de cours possède le centre ?
6. Quelle(s) ressource(s) vous procure l'état ?
7. Quelles sont les techniques marketings utilisées par le centre pour attirer la population ?
Thème 3 : La décentralisation
Nous allons nous entretenir en fin sur la décentralisation.
Que pensez-vous de la décentralisation ?
Nous allons traiter quatre sous thèmes
1. Les mairies jouent-elles un rôle dans la mise en œuvre des CAF ?
2. Les programmes d'enseignements se font-ils par basin pédagogique ?
3. Les enseignants des CAF sont-ils formés et (ou) recyclés par le concours des collectivités territoriales décentralisés ?

Merci pour votre aimable attention et votre bonne collaboration

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	i
DÉDICACE	iii
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	v
LISTE DES TABLEAUX ET DES NUAGES	vi
LISTE DES FIGURES	vii
RÉSUMÉ	viii
ABSTRACT	ix
0. INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
0.1. Contexte et justification	2
0.2. Problème de recherche	5
0.3. Question de recherche	7
0.3.1. Question principale	7
0.3.2. Questions secondaires	7
0.4. Objectif de l'étude	8
0.4.1. Objectif général	8
0.4.2. Objectifs spécifiques	8
0.5. Intérêt de l'étude	8
0.6. Domaine de l'étude	8
PREMIÈRE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE DE L'ÉTUDE	10
CHAPITRE 1: LES CENTRES D'ALPHABÉTISATION FONCTIONNELLE	11
1.1. L'alphabétisation	12
1.2. Types d'alphabétisation	12
1.3. Importance de l'alphabétisation	14

1.4. Théories sur l'alphabétisation des adultes	19
1.5. Défi de l'alphabétisation	21
1.6. Mise en œuvre des Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle	24
1.6.1. Sur le plan international	25
1.6.2. Sur le plan national	28
CHAPITRE 2: LES CAF À L'ÉPREUVE DE LA DÉCENTRALISATION VIA PARTENARIATS	
2.1. Le partenariat	
2.1.1. Le partenariat public-privé	
2.1.2. Le partenariat entre Etats ou communautaire	35
2.1.2.1. Les modèles de collaboration	35
2.1.2.2. Les facteurs qui soutiennent la collaboration	36
2.2. La décentralisation	37
2.2.1. Les formes de décentralisation	37
2.3. Les théories et modèles	39
2.3.1. La théorie incitative	39
2.3.2. La théorie du capital humain	40
2.3.3. La théorie de l'engagement	41
2.3.4. La théorie des besoins de Maslow	41
2.3.5. Les théories de l'apprentissage	42
DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET OPÉRATOIRE DE RECHERCHE	
CHAPITRE 3: MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	48
3.1. Type de recherche	49
3.1.1. Démarche de l'étude	49
3.1.2. Méthode de recherche	49

3.2. Site de l'étude	50
3.3. La population de l'étude	50
3.3.1. La population mère	50
3.3.2. La population cible	50
3.3.3. La population accessible	51
3.4. L'échantillonnage	51
3.4.1. L'échantillon	51
3.4.2. Technique d'échantillonnage	51
3.5. Méthode de collecte des données et instrument	52
3.5.1. Méthode de collecte de données	52
3.5.1.1. Recherche documentaire	52
3.5.1.2. La recherche électronique	52
3.5.1.3. L'investigation de terrain	52
3.5.2. Instrument de collecte de données	52
3.5.2.1. Présentations du guide d'entretien	53
3.5.2.2. Techniques de collecte de données	53
3.5.2.3. Administration des guides d'entretiens	53
3.6. Les outils de collecte des données	53
3.7. Analyse et traitement des données qualitatives	54
3.7.1. La statistique descriptive	54
3.7.2. L'analyse de contenu	58
3.7.2.1. La retranscription	59
3.7.2.2. Le codage	59
3.7.2.3. La catégorisation	59
3.7.2.4. L'inférence statistique	59

3.7.3. Traitement statistique des données	59
CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET DISCUSSION	61
SECTION I : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE ET VÉRIFIC	ATION DES
PROPOSITIONS DE RECHERCHE.	62
4.1. Présentation des résultats de l'étude	62
4.1.1. La statistique descriptive	62
4.1.2. Analyse des contenus	62
4.2. Vérification des propositions de recherches et présentation des résultats	83
SECTION 2 : APPORT ET LIMITES DE L'ÉTUDE	86
4.3. Apport de l'étude	86
4.4. Limites de l'étude	86
SECTION 3 : SUGGESTIONS ET DISCUSSION	87
4.5. Suggestions	87
4.6. Discussion	88
CONCLUSION GÉNÉRALE	92
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	97
ANNEXES	104